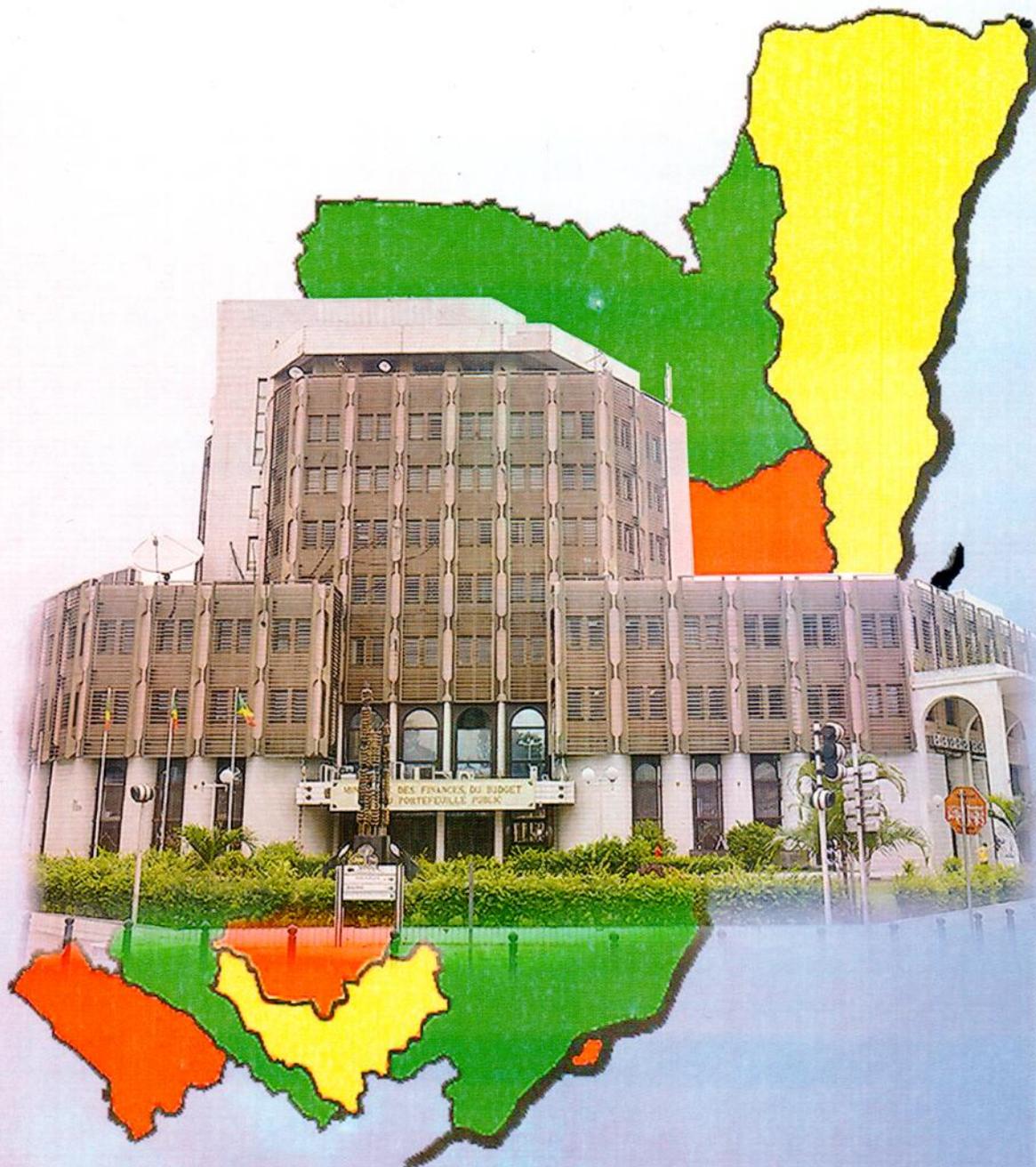


**MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



**DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS FINANCIERES NATIONALES
DIRECTION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
RAPPORT DU SYSTEME BANCAIRE
EXERCICE 2017**

INTRODUCTION.....	1
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	2
A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	2
B. ENVIRONNEMENT NATIONAL	3
II. CADRE REGLEMENTAIRE	4
A. TEXTES	4
1. TEXTES GENERAUX	4
2. TEXTES PARTICULIERS	4
B. DEFINITION	5
III. SYSTEME BANCAIRE AU 31 DECEMBRE 2017	6
A. PRESENTATION DES ACTEURS.....	6
1. LA BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)	6
a. Organes sociaux	6
b. Informations sur le réseau	8
c. Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)...	9
d. Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)	13
e. Observations	16
2. LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)	16
a. Organes sociaux	16
b. Informations sur le réseau	18
c. Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)...	20
d. Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA).	24
e. Observations	26
3. LA BANQUE ESPIRITO SANTO CONGO (BESCO)	26
a. Organes sociaux	26
b. Informations sur le réseau	28
c. Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)...	29
d. Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA).	33
e. Observations	35
4. LA BANQUE GABONAISE FRANÇAISE INTERNATIONALE (BGFI BANK).....	36
a. Organes sociaux	36
b. Informations sur le réseau	37
c. Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)...	39
d. Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA).	43
e. Observations.....	45

5.	LA BANQUE POSTALE DU CONGO (BPC)	46
a.	Organes sociaux	46
b.	Informations sur le réseau	47
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	49
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA).	53
e.	Observations	55
6.	BANQUE SINO CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE (BSCA)	56
a.	Organes sociaux	56
b.	Informations sur le réseau	57
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	59
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	63
e.	Observations	65
7.	LE CREDIT DU CONGO (CDC)	66
a.	Organes sociaux	66
b.	Informations sur le réseau	67
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	69
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	73
e.	Observations	75
8.	ECOBANK-CONGO	76
a.	Organes sociaux	76
b.	Informations sur le réseau	77
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	79
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	83
e.	Observations	85
9.	LA CONGOLAISE DE BANQUE (LCB BANK)	86
a.	Organes sociaux	86
b.	Informations sur le réseau	87
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	89
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	93
e.	Observations	95
10.	LA SOCIETE GENERALE DU CONGO (SGC)	96
a.	Organes sociaux	96
b.	Informations sur le réseau	97
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	99
d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	103
e.	Observations	106
11.	UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)	106
a.	Organes sociaux	106
b.	Informations sur le réseau	107
c.	Situation bilantielle au 31 décembre 2017 (en millions de FCFA)..	109

d.	Résultat de l'exercice au 31 décembre 2017(en millions de FCFA)	113
c.	Observations	115
B. SITUATION AGREGEE ET ANALYSE COMPARATIVE		116
1.	Informations sur le réseau	116
a.	Effectifs	116
b.	Nombre d'implantations	116
c.	Catégorie de la clientèle de l'ensemble du système	117
d.	Parts de marché des banques en terme d'effectifs et d'implantations.....	118
2.	Situation bilantielle de l'ensemble du système au 31 décembre 2017...	121
2.1	Evolution des dépôts de l'ensemble du système	122
2.2	Evolution des crédits de l'ensemble du système	123
2.3	Parts de marché des banques en terme de ressources – emplois	124
3.	Résultat d'exercice de l'ensemble du système au 31 décembre 2017...	126
a.	Produit net bancaire	126
b.	Résultat brut d'exploitation	127
c.	Résultat net d'exploitation	128
d.	Résultat net de l'exercice.....	128
e.	Coefficient net d'exploitation.....	128
IV. ETUDES : LES CREANCES EN SOUFFRANCE ET LE SYSTEME BANCAIRE : CAS DU CONGO BRAZZAVILLE.....		129
INTRODUCTION.....		129
I.	PRESENTATION ET GESTION DES CREANCES EN SOUFFRANCE A TRAVERS LA REGLEMENTATION BANCAIRE.....	131
A.	PRESENTATION DES CREANCES EN SOUFFRANCES.....	131
B.	GESTION DES CREANCE EN SOUFFRANCES.....	133
II.	TESTS PRATIQUES ET ANALYSES DES EFFETS DES CREANCES EN SOUFFRANCES SUR LE SYSTEME BANCAIRE ET L'ECONOMIE DU PAYS.....	135
1.	Causes de l'évolution des créances en souffrance au Congo.....	135
2.	Effet des créances en souffrance sur le système bancaire congolais.....	135
3.	suggestion.....	
CONCLUSION GENERALE.....		137
ANNEXES.....	

INTRODUCTION

En application du décret n°2010-561 du 03 aout 2010, la direction générale des institutions financières nationales, l'organe technique qui assiste le ministre de la monnaie et du crédit dans l'une de ses prorogatives en matière des institutions financières nationales. Ainsi, ladite direction technique dispose sous sa tutelle la direction des établissements de crédit et assimilés qui est l'une de ses directions centrales. La dernière a notamment entre autre pour mission de :

- Suivre les activités des établissements de crédit, les autres établissements financiers et assimilé ;
- contribuer à la création et au développement des marchés financiers ;
- Participer à la conception des conditions d'accès au système bancaire ;
- Examiner les demandes d'agrément des établissements de crédit ;
- Promouvoir l'extension, la diversification et l'implantation nationale des établissements financiers assimilés ;
- Favoriser le développement de l'activité de collecte d'épargne par le système bancaire.

Ainsi chaque année N, elle produit un rapport annuel fixant l'autorité monétaire sur la situation bancaire exercice N-1. Par ce rapport, une information réelle sur la situation bancaire au cours de l'année 2017, est donnée, à la suite de l'exploitation des états transmis par les banques.

Ce rapport s'inscrit dans la logique d'informer aussi bien les autres acteurs économiques et décideurs.

Par ailleurs, ce présent rapport est articulé selon les séquences suivantes : Environnement économique (I) cadre réglementaire (II), système bancaire au 31 décembre 2017 (III), étude (IV).

La Direction Générale des Institutions Financières Nationales reste ouverte et sera heureuse de recevoir toutes les observations et suggestions susceptibles d'en améliorer la qualité.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

A- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au plan international, la grande leçon de 2017, c'est que les efforts conjugués des trois moteurs principaux de la croissance mondiale à savoir les Etats –unis, l'Europe et la chine a été suffisant pour contrer un environnement politico-économique peu favorable caractérisé par les élections aux Etats-Unis et en Europe, tensions dans la péninsule coréenne, au Moyen-Orient et dans certains pays sud-américains et Africains, négociations du Brexit, résurgence du protectionnisme (plus de 400 nouvelles mesures en 2017)

1- LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La croissance économique s'est traduite par une reprise de l'économie mondiale qui s'explique par un regain de la demande intérieure dans les pays avancés, une inflation faible et un renforcement du commerce mondial. Ainsi, dans les perspectives de l'économie mondiale, le FMI table sur un raffermissement de la croissance mondiale pour les années 2017 et 2018 respectivement à 3.6% et 3.7% contre 3.2% en 2016.

-Aux USA, La croissance est ressortie à 2.2% contre 1.6% en 2016, portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

-Dans la zone euro, pour l'ensemble de l'année 2017, la croissance à progresser de 0.3 point, comparativement à l'année 2016. Cette embellie résulte de la bonne orientation de la demande domestique, ainsi que de la politique monétaire ultra-accommodante de la BCE.

-En chine, le FMI table sur une hausse du PIB de 6.8% en 2017 contre 6.9% en 2016. La croissance est restée robuste en dépit d'un léger tassement, soutenue notamment par les exportations et le secteur immobilier. Cependant, le niveau élevé de la dette privée reste un facteur de risque pour la deuxième économie mondiale.

-Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance a pu atteindre 4.6% en fin 2017 en raison de l'accélération de l'activité dans les pays exportateurs des produits de base, au premier rang desquels se trouvent le Brésil et la Russie.

-En Afrique subsaharienne, la croissance s'est améliorée avec des différences considérables d'un pays à un autre, en raison notamment de la remontée des cours internationaux des matières premières en s'établissant à 2.6% contre 1.4% en 2016.

Par ailleurs, en **Zone CEMAC**, selon la commission de la CEMAC, le taux de croissance du PIB réel de la région serait de -0.2% en 2017, en relation avec la poursuite de la récession dans le secteur pétrolier et le secteur non pétrolier.

❖ INFLATION

En matière d'inflation, elle est ressortie à 2.1% en lien avec une faible évolution des prix de l'énergie, notamment du pétrole, qui, a contre balancé la hausse des prix des produits alimentaires. En outre, les prix ont augmenté dans les économies avancées

à 1.7% contre 0.8% en 2016 et demeurer relativement stables dans les économies émergentes et en développement à 4.2% après 4.3% un an plutôt.

❖ SITUATION MONETAIRE

Les politiques monétaires des principales banques centrales sont demeurées accommodantes au cours du second semestre 2017 ; dans le but de soutenir la reprise de l'activité économique encore faible. Cependant, le maintien de l'assouplissement monétaire par la banque centrale européenne diverge nettement avec la politique monétaire de la réserve fédérale américaine (Fed), qui se resserre progressivement. Par ailleurs, dans les pays émergents, la politique monétaire varierait d'un pays à un autre.

❖ MARCHE DES CHANGES

Les marchés des changes ont été dominés notamment par la hausse de l'euro face au dollar. Cette tendance s'explique par le renforcement attendu de la croissance dans la zone euro, en dépit du durcissement progressif de la politique monétaire de la Fed. Enfin, globalement, le redressement des cours du pétrole brut s'est poursuivi à fin 2017, sous l'effet de l'accord de limitation de l'excès de l'offre par les pays de l'OPEP, dans un contexte de regain de l'activité économique mondiale.

B- ENVIRONNEMENT NATIONAL

Le maintien du cours du pétrole brut à un niveau bas depuis le deuxième semestre 2014 a eu des conséquences néfastes sur l'économie nationale. La situation macroéconomique a été caractérisée au cours du second semestre par la poursuite de la récession économique et une situation monétaire peu favorable, en dépit de la baisse des tensions inflationnistes et de l'atténuation du déficit budgétaire.

❖ SECTEUR REEL ET PRIX

1- SECTEUR REEL (CROISSANCE)

L'économie congolaise a enregistré une baisse d'activités au terme du quatrième trimestre de l'année 2017, nonobstant l'amélioration de l'environnement international. La part du secteur primaire dans le PIB serait de 57% dont 47.8% pour le pétrole, du secteur secondaire de 12.7% et du secteur tertiaire de 27.4%.

Ainsi, la situation macroéconomique du Congo par secteur d'activité se présente ainsi qu'il suit :

Le **secteur primaire**, l'activité a été dominée par l'augmentation de la production pétrolière et gazière, portée par les performances des champs Moho-Nord et l'amélioration de la rentabilité économique des investissements dans les anciens champs suite à la remontée des cours du brut au niveau international.

Le **secteur secondaire** a enregistré une évolution peu favorable des activités brassicole, sucrière, meunière et des BTP, ainsi que des industries chimiques et de transformation des métaux. Toutefois les bonnes performances des secteurs du ciment, de raffinage du pétrole brut et de l'électricité n'ont pas été suffisantes pour maintenir l'équilibre de ce secteur.

Dans **secteur tertiaire**, les activités ont affiché dans l'ensemble, une tendance à la baisse, sous l'effet principalement d'une demande intérieure faible. Ainsi, on note la diminution des activités du commerce général, des télécommunications, du transport aérien, de la branche parapétrolière et la chute de celle de l'hôtellerie.

2- INFLATION (PRIX)

S'agissant des prix, le taux d'inflation, mesuré en rythme annualisé, s'est établi à fin Décembre 2017 à 0.7% pour Brazzaville et à 0.9% pour Pointe-Noire .Le taux d'inflation national est ressorti à 0.2%.Ainsi, en perspective, le taux d'inflation national devrait se maintenir à un niveau faible compte tenu du ralentissement de la demande intérieure et des prix bas au niveau mondial.

II. CADRE REGLEMENTAIRE

A. TEXTES

L'activité bancaire est encadrée par les textes aussi bien de portée générale que particulière.

1. TEXTES GENERAUX

Les textes de portée générale concernent :

- les accords de Bale I de 1988 ; Bale II de 2004 : Bale III de 2013 visant essentiellement le renforcement du système financier mondial, l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires ;
- les textes de l'OHADA, spécialement l'Acte Uniforme sur le droit commercial général et l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique du 30 janvier 2014 ;
- les recommandations du GAFI de février 2012 sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive ;
- la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans la CEMAC.

2. TEXTES PARTICULIERS

Les textes particuliers portent sur :

- le décret n°2010-561 du 03 aout 2010 portant attributions et organisation de la direction générale des institutions financières nationales ;
- la lettre circulaire n°002 /MEFPPPI/CAB du 04 février 2015 sur la transmission obligatoire d'informations par les établissements de crédit.

B. DEFINITIONS

Les termes et abréviations ci-après reçoivent les définitions ou significations suivantes :

« **CEMAC** » : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;

« **COBAC** » : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale ;

« **BVMAC** » : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ;

« **COSUMAF** » : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;

« **DGIFN** » : la direction générale des institutions financières nationales ;

« **Autorité monétaire** » : ministre en charge des institutions financières nationales du siège social de l'établissement de crédit ;

« **DECA** » : la direction des établissements de crédit et assimilés ;

« **Etablissement de crédit** » : entreprises telles que définies par l'article 4 de l'annexe à la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique centrale ;

« **Organes sociaux** » : assemblée générale des actionnaires, le conseil administration et la direction générale de l'établissement de crédit ;

« **Dirigeants sociaux** » : président du conseil d'administration, membres de la direction générale de l'établissement de crédit ;

« **CERBER** » : recueil de collecte, d'exploitation et de restitution aux Banques et établissements financiers des états réglementaires ;

« **Activité bancaire** » : activité réalisée conformément aux dispositions de l'article 4 de l'annexe à la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale ;

« **Avis conforme de la COBAC** » : avis de la COBAC dont les termes lient l'autorité monétaire compétente.

III. SYSTEME BANCAIRE AU 31 DECEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, le système bancaire congolais comptait onze(11) banques en activité.

Il s'agit de :

- La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)
- La Banque Commerciale Internationale (BCI)
- La Banque Espirito Santo Congo (BESCO) ;
- La BGFIBANK CONGO (BGFI) ;
- La Banque Postale du Congo (BPC) ;
- La Banque Sino Congolaise pour l'Afrique ;
- Le Crédit du Congo(CDC) ;
- La Banque ECOBANK-Congo(ECOBANK) ;
- La Congolaise de Banque(LCB);
- La Société Générale Congo (SGC) ;
- La Banque UBA-Congo (UBA)

A. PRESENTATION DES ACTEURS

1. LA BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE(BCI)

La BCI est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10 000 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM/CG/BZV/07-B-633, agréée par arrêté n°7993/MEFB-CAB du 29/09/2006. Son siège social est situé à Brazzaville.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montant	Parts en %
BPCE	9999 000 000	99,99
MARTINE Dominique	200 000	0,002
DE MARIGNAN Olivier	200 000	0,002
NALPAS Richard	200 000	0,002
GARSUAULT Philippe	200 000	0,002
LEMAIRE Alain	200 000	0,002
TOTAL	10 000 000 000	100

Source: CERBER BCI

L'actionnariat de la banque est dispersé, mais avec un actionnaire de référence détenant la majorité absolue d'actions (BPCE 99,95%) autour duquel gravitent les autres actionnaires. En outre, il est impliqué dans la gestion des activités financières de la structure par la présence des responsables au sein de l'organe exécutoire.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration	Qualité au sein du conseil
MARTINE Dominique	Président
LANTZ Patricia	Administrateur
GARSUAULT Philippe	Administrateur
LEMAIRE Alain	Administrateur
NALPAS Richard	Administrateur indépendant

Source: CERBER BCI

Le conseil d'administration de la banque respecte l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres qui siègent au conseil administration varie entre 3 à 12 membres.

Par ailleurs, la présence d'un administrateur indépendant est constatée au sein du conseil, ce qui respecte l'article 9 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
BALSAN Pierre	Directeur Général	Arrêté n°4027/MFBPP-CAB du 31 Mai 2017
LEROIT Jean Bernard	Directeur Général Adjoint1	Arrêté n°19728/MEFPPPI-CAB du 30/12/2013
COLLET André Gilles Ernest	Directeur Général Adjoint2	Arrêté n°16529/MEFPPPI-CAB du 03/10/2014

Source : BCI

La structure est animée par trois (03) dirigeants (un DG et deux DGA) ayant tous les agréments délivrés par l'autorité monétaire et ce conformément à la réglementation en vigueur. Ainsi, l'article 18 de l'Annexe à la Convention Portant Harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale est respecté d'où, le respect du principe des « quatre yeux par l'établissement ».

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes agréés	Fonction	N° d'agrément
Price Waterhouse	Titulaire	Arrêté n°7993/MEFB-CAB du 29/09/2006
KPMG Congo BZV	Suppléant	Arrêté n°4609/MEFB-CAB du 11/12/2009

Source : BCI

La Banque Commerciale Internationale (BCI) à la date d'aujourd'hui a deux (02) commissaires aux comptes pour la certification des états financiers et ce, conformément à l'article 19 de l'Annexe à la Convention Portant Harmonisation de la Réglementation Bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. D'où, le respect par la structure de la législation édictée à ce niveau.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

BCI	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	223	223	0	0
Expatriés	12	12	0	0
Total	235	235	0	0

Source : CERBER, Avril 2018

A fin décembre 2017, l'effectif du personnel de la BCI reste en stagnation par rapport à l'année dernière en nombre de 235 agents. D'où aucun recrutement, ni un licenciement en comparaison annuelle. Ce portefeuille reste dominant par les nationaux en proportion de 94,89% de l'ensemble de l'effectif sous la période revue.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Départements	BCI	
		Nombres d'agences	
		2016	2017
1	Brazzaville	8	8
2	Pointe Noire	3	3
3	Plateaux	1	0
4	Likouala	1	1
5	Niari	1	1
Total		14	13

Source : CERBER, Avril 2016

Au 31 décembre 2017, la BCI dispose 13 agences contre 14 agences en 2016 sur tout le territoire national. Ainsi, une agence a été fermée comparée à l'année précédente. De plus, ces agences sont plus réparties dans les deux(2) agglomérations les plus importantes du pays que dans les périphéries.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Acteurs	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes Physiques	76 983	76 983	0	0
Personnes Morales	2 455	2 455	0	0
Total	79 438	79 438	0	0

Source : CERBER, Avril 2018

Le portefeuille client de la BCI constitué en majorité par les comptes des personnes physiques, soit 96,9% de l'ensemble des comptes clients contre 3,0% des comptes des personnes morales à fin décembre 2017.

Par ailleurs, ce portefeuille en comparaison annuelle tant pour les comptes des personnes physiques que morales est en stagnation pour s'établir à 79 438 comptes.

C. SITUATION BILANCIELLE DE LA BCI AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc. 2016	Déc. 2017	VARIATIONS		PASSIF	Déc. 2016	Déc. 2017	VARIATIONS	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	-	-	-	-		-	-	-	-
Valeurs immobilisées	7 570	6 210	-1 360	-17,96	Capitaux permanents	21 095	19 583	-1 512	-7,16
Opérations avec la clientèle	117 263	108 200	-9 063	-7,72	Opérations avec la clientèle	136 221	109 128	-27 093	-19,88
- Crédits à long terme	1 961	1 645	-316	-16,11	- Dépôts à régime spécial	2	2	0	0
- Crédits à moyen terme	68 870	64 241	-4 629	-6,72	- Dépôts à terme	5 237	5 961	724	13,82
- Crédits à court terme	11 770	8 114	-3 656	-31,06	- Dépôts à vue	123 345	99 074	-24 271	-19,67
- Créances en souffrance	6 504	10 587	4 083	62,77	- Autres comptes créditeurs	7 195	3 670	-3 525	-48,99
Opérations diverses	2 829	6 291	3 462	122,37	Opérations diverses	7 071	7 838	767	10,84
Opérations de trésorerie et interbancaire	47 160	25 623	-21 537	-45,66	Opérations de trésorerie et interbancaire	10 435	9 775	-660	-6,32
Total Actif	174 822	146 324	-28 498	-16,30	Total Passif	174 822	146 324	-28 498	-16,30

Source : BCI

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la BCI présente un bilan en régression de 16,3% en variation annuelle, qui s'est établi à 146,3 milliards de FCFA contre 174,8% milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ce recul du bilan s'explique par :

- une diminution de la collecte des dépôts en proportion de 19,8% en s'établissant à 109,1% milliards de FCFA contre 136,2 milliards de FCFA une année plus tôt. Ceci a entraîné le ralentissement de la politique d'octroi de crédits en s'affichant à 108,2 milliards de FCFA contre 117,2 milliards de FCFA douze mois auparavant, soit une régression de 7,7% en comparaison annuelle ;
- la diminution de capitaux permanents en montant de 1,5 milliard de FCFA par rapport à l'année antérieure, en s'élevant à 19,5 milliards de FCFA contre 21,0 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit 7,1% en variation annuelle n'a pas permis l'acquisition des nouveaux équipements (valeur immobilisées) qui ont marqué à leur tour une tendance baissière de 17,9% en glissement annuel pour s'établir à 6,2% milliards de FCFA contre 7,5 milliards de FCFA une année auparavant ;
- la diminution de la trésorerie actif en montant de 21,5 milliards de FCFA comparée à la situation de l'année précédente a entraîné une détérioration de l'assise financière de la banque et due à des ponctions plus ou moins importantes de la part des correspondants dans les caisses de la banque en montant de 660 millions de FCFA.

Par ailleurs, sous la période revue, on assiste à une augmentation des avoirs divers en montant de 3,4 milliards de FCFA, soit 122,3% en variation annuelle qui a su améliorer les engagements de la banque vis-à-vis de sa clientèle en proportion de 10,8% une année plus tôt.

Les créances en souffrance se sont établies à 10,5 milliards de FCFA contre 6,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Elles ont progressé en montant de 4 milliards soit, 62,7% en une année. Elles ont représenté 8,9% des crédits bruts contre 5,2% à fin décembre 2016. **Ainsi, la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est détériorée, comparée à la situation qui prévalait quatre trimestres auparavant.**

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'élève à 109,2%. Alors, une bonne politique a été déployée par la banque en vue de pallier à la gestion du portefeuille d'engagement sous la période revue.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc. 2016	Déc. 2017	%
Capital	12 870	12 870	0
Réserves	1 900	1 963	3,31
Report à nouveau	0	0	0
Résultat intermédiaire	730	976	33,69
Provisions pour risques généraux	2 239	1 645	-26,52
Fonds Propres Comptables	17 739	17 454	-1,60
Total Bilan	174 822	146 324	-16,30
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	10,14	11,92	

Source : CERBER BCI

A fin décembre 2017, le taux de capitalisation de la banque est légèrement en progression par rapport à l'année antérieure. Il s'est établi à 11,9% contre 10,1% douze mois plus tôt. Ainsi, ce taux témoigne la crédibilité de la banque sous la période revue malgré la tendance baissière des fonds propres et celui du bilan en comparaison annuelle.

❖ L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL

La part des opérations avec les non- résidents : $\frac{11300 \times 100}{146 324} = 7,72\%$

La part des opérations avec les résidents : $\frac{135023 \times 100}{146 324} = 92,27\%$

Au 31 décembre 2017 la part des opérations réalisées par la banque avec les résidents s'est située à 92,27%, elle remporte largement sur les autres opérations. Ainsi, les opérations avec les non-résidents ne présentent pas un risque potentiel à l'international, puisqu'elles sont moins importantes que celles réalisées avec les résidents.

c1. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc. 2016	Déc. 2017	Variation (%)
Dépôts des admis, publiques	4 670	7 623	63,23
Dépôts des entreprises publiques	1 170	1 441	23,16
Dépôts privés	121 917	95 030	-22,05
Dépôts des non-résidents	827	943	14,02
Dépôts non ventilés	7 195	3 670	48,99
Total des dépôts	135 779	108 707	-19,93

Source : CERBER BCI

A fin décembre 2017, le total dépôt de la BCI se fixe à 108,7 milliards de FCFA contre 135,7 milliards de FCFA une année auparavant. Il a régressé de 19,9% en glissement annuel.

Cette diminution de la collecte des dépôts s'explique par un recul des dépôts du secteur privé, comparée à sa situation de l'année précédente à la même date. Ils représentent 87,4% du total des dépôts collectés pour se hisser à 95,0 milliards de FCFA contre 121,9 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une proportion en recul de 22,0% en variation annuelle.

Par ailleurs, malgré la diminution du total des dépôts en glissement annuel, ceux collectés auprès des administrations publiques et aux entreprises publiques ont connu chacune une évolution comparée à leur situation de l'année précédente respectivement de 63,2% et 23,1%.

De leur côté les dépôts des non-résidents affichent aussi une tendance haussière de 14% une année plus tôt, en s'établissant à 943 millions de FCFA contre 827 millions de FCFA à fin décembre 2016.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc. 2016	Déc. 2017	Variation (%)
Crédits à l'Etat	95	5 553	5745,26
Crédits aux entreprises publiques	875	852	-2,62
Crédits au secteur privé	123 015	112319	-8,69
Crédits aux non-résidents	0	0	0
Encours financiers des opérations de crédit-bail	0	0	0
Autres créances (valeurs non imputées et créances)	2	0	-100
Total des crédits bruts	123 987	118724	-4,24

Source : CERBER BCI

Au quatrième trimestre de l'année 2017, les crédits de la BCI s'élèvent à 118,7 milliards de FCFA contre 123,9 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une régression de 4,2% en comparaison annuelle. Ces crédits ont été alloués en grande partie au secteur privé à la hauteur de 112,3 milliards de FCFA couvrant plus des trois quarts (94,6%) de l'ensemble des crédits octroyés sous la période revue.

Les crédits alloués à l'état sont ressortis à 5,5 milliards de FCFA contre 95 millions de FCFA à fin décembre 2016. Ils ont largement marqué un pic en variation annuelle et ne représente que 4,6% du total des crédits bruts à cette date. Ainsi, les crédits aux entreprises publiques restent en régression de 2,6% par rapport à l'année 2016.

La ventilation de ces crédits montre que :

- l'encours de crédit à court terme s'élève à 8,1 milliards de FCFA et les principales branches d'activités bénéficiaires de ces crédits sont : « industrie manufacturières » et « branche non classés ailleurs ». Les autres branches restent aussi bénéficiaires de ces crédits, mais à des montants très marginales ;
- les crédits à moyen terme se sont fixés à 64,2 milliards de FCFA, ainsi les principales bénéficiaires de ces crédits sont : « commerce de gros et détail, restauration et hôtels (24,8%) » ; « branche non classés ailleurs

(21,2%) » ; « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications (18,9%) » ; « industrie manufacturières (13,8%) » ; « activités des institutions financières, affaires, productions immobilisations, productions des services des entreprises (12,7%) ». Les autres branches restent aussi bénéficiaires de ces crédits mais marginales.

- concernant les crédits à long terme, le montant restant s'élève 1,6 milliards de FCFA et les branches bénéficiaires de ces crédits sont : « branches non classés ailleurs (60%) » ; « bâtiments et travaux publics (39,5%) » ; enfin, la branche « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises » avec une proportion très marginales à fin décembre 2017.

d. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions deFCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	-2	-119	-117	5 850
Produits des opérations de trésorerie	14	13	-1	-7,14
Charges sur opérations de trésorerie	16	132	116	725
Marge sur opérations avec la clientèle	8 377	8 450	73	0,87
Produits des opérations avec la clientèle	8 836	8 897	61	0,69
Charges sur opérations avec la clientèle	459	447	-12	-2,61
Marge sur opérations diverses	7 945	6 291	-1 654	-20,81
Produits des opérations diverses	8 496	7 106	-1 390	-16,3
Charges sur opérations diverses	551	815	264	47,9
Marge sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Produit sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Charge sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Marge sur opérations financières	-31	-43	-12	38,70
Intérêts et dividendes sur opérations financières	25	11	-14	-56
Intérêt sur ressources permanentes	56	54	-2	-3,57
PRODUIT NET BANCAIRE	16 289	14 579	-1 710	-10,49
Produit accessoires	-	18	-	-
Charges du personnel	2 645	2 390	-255	-9,64
Autres frais généraux	2 904	1 407	-1 497	-51,54
RESULTATBRUT D'EXPLOITATION	10 740	10 800	60	0,55
Dotations nettes aux provisions	7 166	7 712	546	7,61
Dotations nettes aux amortissements	1 430	1 562	132	9,23
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	2 144	1 526	-618	-28,82
Pertes et profits nets	-827	28	855	-103,3
Impôt sur les sociétés	690	578	-112	-16,23
RESULTAT NET	627	976	349	55,66

Source : BCI

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, le compte de résultat de la BCI présente un produit net bancaire à la hauteur de 14,5 milliards de FCFA contre 16,2 milliards de FCFA milliards de FCFA une année plus tôt, soit une régression de 10,4% en comparaison annuelle. Ce produit net bancaire est généré principalement par les opérations avec la clientèle à la hauteur de 8,4 milliards de FCFA contre 8,3 milliards de FCA une année auparavant, soit une légère hausse de 0,8% en glissement annuel et des opérations diverses à la valeur de 6,2 milliards de FCFA contre 7,9 milliards de FCFA douze mois auparavant, soit une baisse de 20,8% en comparaison annuelle.

- **marge sur opérations de trésorerie**

Cette marge est en régression par rapport à l'année précédente où les charges relatives à cette opération sont largement supérieures aux produits réalisés par cette opération sous la période revue.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Les produits de cette opération se sont élevés à 8,8 milliards de FCFA couvrant les charges y relatives qui se sont élevés à 447 millions de FCFA. D'où la valeur de la marge de cette opération à la hauteur de 8,4 milliards de FCFA à fin décembre 2017. Elle reste la plus importante de toutes les marges générées par la banque au quatrième trimestre de l'année 2017. Ainsi, elle marque une légère évolution de 0,8% en comparaison annuelle.

- **marge sur les opérations diverses**

La marge des opérations diverses s'est établie à 6,2 milliards de FCFA et représente 43,15% du produit net bancaire de la banque au cours de la période. Les produits issus de cette opération ont largement dépassé les charges y relatives sous la période revue, généré par les profits et commissions sur opérations de change. Par contre, cette marge marque un recul de 20,8% en glissement annuel.

- **marge sur opérations de crédit-bail**

Au cours de la période, les opérations de crédit-bail n'ont pas été pratiquées par la banque.

- **marge sur opérations financières**

Cette marge a marqué une tendance baissière en montant de 12 millions de FCFA par rapport à sa situation qui prévalait douze mois auparavant due aux charges liées à cette opération issue des intérêts versés par la banque sur emprunts participatifs.

d₂. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est de 10,8 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 10,7 milliards de FCFA une année plus tôt. Il a progressé timidement de 0,55% en variation annuelle. Au cours de la période sous revue, les autres frais généraux et du personnel ont été bien maîtrisés par la banque par rapport à l'année précédente qui ont affichés des tendances baissières à l'ordre respectivement de 51,54% et 7,64%.

d₃. Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation est en régression par rapport à sa situation qui prévalait douze mois auparavant. Il s'affiche à 1,5 milliard de FCFA contre 2,1 milliards en décembre 2016. Cette régression se justifie par la prise en compte du risque de contrepartie en progression de 7,61% par rapport à l'année précédente à la même date par l'établissement à fin décembre 2017.

d₄. Résultat net de l'exercice

Le résultat net de la BCI à fin décembre 2017 est excédentaire à la hauteur de 976 millions de FCFA. Celui-ci en comparaison annuelle par rapport à sa situation qui prévalait quatre trimestres auparavant, il a progressé de 55,66%. Cela se justifie par le profit du portefeuille du résultat excessif et de la diminution des impôts sur les sociétés en rythme annuel.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

• Le coefficient net d'exploitation

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{3\,797}{14\,579} \times 100 = 26,04\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 26,04%, ce qui traduit le niveau d'absorption du produit net bancaire par les charges. Ce coefficient étant inférieur à 60%, il indique que l'établissement a une maîtrise de ses charges liées à l'exploitation.

• Le coefficient de rentabilité (ROE)

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} = \frac{976}{17\,454} \times 100 = 5,59\%$$

Le coefficient de rentabilité de la banque sous la période revue étant positif (5,59%), alors les fonds investis ont procuré des bénéfices aux actionnaires à ladite date.

• **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultatnet}}{\text{Totaldubilan}} = \frac{976}{146324} \times 100 = 0,66\%$$

Le **ratio de rendement** (ROA) est de 0,66%. Etant bien positif, mais inférieur au seuil fixé à 1%, il indique que la politique prudente engagée par la banque à l'égard des engagements sous la période revue n'a pas été effective.

e. OBSERVATIONS

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la BCI présente une situation en recul pour l'intermédiation bilantielle avec une progression au niveau des différents soldes d'intermédiaire de gestion en glissement annuel.

Par ailleurs, sous la période les indicateurs relatifs à l'équilibre général du bilan dégagent une capacité de ressources de trésorerie à hauteur de 15,8 milliards de FCFA qui se traduit par un fond de roulement (FR) en montant de 13,3 milliards de FCFA capable de financer les emplois à long terme avec un taux de couverture des crédits par à hauteur de 100,85%.

2. BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)

La Banque Congolaise de l'Habitat est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 20 000 000 000 FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM/CG/BZV/07B744, agréée par arrêté n°982/MEFB-CAB du 09/05/08. Son siège social se trouve à Brazzaville, capitale de la République du Congo.

a. ORGANES SOCIAUX

a1. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
Etat Congolais	16 739 030 000	83,7
Banque de l'Habitat de Tunisie(BHT)	1 221 940 000	6,1
Société Maurel et Prom	500 000 000	2,5
Etat Tunisien	500 000 000	2,5
Société Batir Sarl	439 030 000	2,2
Port autonome de Pointe Noire	400 000 000	2,0
Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale	200 000 000	1,0
Total	20 000 000 000	100

Source: CERBER BCH

Le capital social de la BCH est dispersé mais il est constitué d'un noyau dur de référence (Etat congolais) qui détient quasiment la totalité des actions (83,7%). Par contre l'accompagnement de la structure par les actionnaires en matière de gestion est évident par la présence des responsabilités au sein de l'organe exécutoire. C'est un indicateur à prendre positivement pour la bonne marche de la structure.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
ONANGA Jean Alfred	Président
OMPORO-ENOUANY Félicité Célestine	Administrateur
RJIBA Ahmed	Administrateur
GOMEZ Alexis Vincent	Administrateur
TOLLI Abbas Mahamat	Administrateur
HAJABDALLAH Jameleddine	Administrateur
ITOUA Euloge	Administrateur
BALHAT Séraphin	Administrateur
NGAYOU Benoit	Administrateur indépendant
LOUFOUKOU Joseph	Administrateur indépendant

Source: CERBER BCH

Son conseil d'administration est composé de (10) dix membres ce qui respecte l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres siégeant au conseil d'administration varie entre 3 à 12 membres.

Par ailleurs, la banque respecte l'article 9 du Règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC par la présence de (02) deux administrateurs indépendants.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
GUIZANI Fadhel	Directeur Général (DG)	Arrêté n°5779/MFBPP-CAB du 25/05/2012
DOUMA Christophe	Directeur Général Adjoint (DGA)	Arrêté n°8859/MEFB-CAB du 14/06/2011

Source: CERBER BCH

Conformément à l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale, la direction générale de la Banque Congolaise de l'Habitat est assurée par (1) un directeur général et (1) un directeur général adjoint agréés par l'autorité monétaire. D'où le respect du principe des « quatre yeux » au sein de la structure.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes	Fonction	N° d'agrément
Price Waterhouse Coopers	Titulaire	Arrêté n°985/MEFPPPI-CAB du 09/05/2008
Ernest et Young	Suppléant	Arrêté n°34286/MEFBPP-CAB du 06/10/2015

Source: CERBER BCH

La certification des documents comptables de la BCH est menée par 2 commissaires aux comptes agréés comme le stipule l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale pour prouver l'exactitude et la sincérité des informations destinées au public.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

BCI	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	150	139	-11	-7,3
Expatriés	2	2	-	-
Total	152	141	-11	-7,2

Source : CERBER, Avril 2017

Au 31 décembre 2017, le personnel de la BCH est de 141 agents contre 152 agents une année plus tôt. Cette régression de l'effectif de 7,2% en comparaison annuelle est entièrement due à un licenciement de onze (11) agents nationaux par rapport à l'année dernière. Par contre, celui des expatriés est en stagnation comparé à la situation de l'année précédente. Enfin, ce portefeuille est constitué quasiment des nationaux (141 agents contre 2 agents expatriés à fin décembre 2017).

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Départements	BCH		
		Nombres d'agences		Variation
		2016	2017	
1	Brazzaville	6	5	-16,6
2	Pointe Noire	2	2	0
3	Sangha	-	1	-
4	Niari	-	1	-
Total		8	9	12,5

A la date d'aujourd'hui la BCH compte neuf (9) agences contre huit (8) agences en 2016 sur toute l'étendue du territoire congolais. Ainsi, le nombre d'agences est plus important dans les zones urbaines (Brazzaville et Pointe-Noire) que dans les autres départements.

Enfin, il convient-il de noter que par rapport aux années antérieures, les efforts louables déployés par la banque sont encouragés en matière d'implantation.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Clientèle			Variations	
Type de client	2016	2017	Nombre	%
Personnes morales	4 450	4 852	402	9,04
Personnes physiques	25 293	28 584	3 291	13,02
Total	29 743	33 436	3 693	13,00

Source: CERBER BCH

La clientèle de la BCH au 31 décembre 2017 est de 33 436 comptes contre 29 743 comptes en 2016, soit une progression de 13% en variation annuelle.

Elle est constituée en majorité des comptes des personnes physiques, soit 85,4% du total des comptes sous la période revue et en progression de 13% en comparaison annuelle pour s'établir à 28 584 comptes contre 25 293 comptes une année plus tôt.

Par ailleurs, les comptes des personnes morales sont en progression de 9% en glissement annuel, pour se hisser à 4 852 comptes contre 4 450 comptes à fin décembre 2016.

c. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	12 807	14 326	1 519	11,86	Capitaux permanents	20 944	21 270	326	1,56
Valeurs immobilisées	4 385	4 006	-379	-8,65					
Opérations avec la clientèle	39 682	35 094	-4 588	-11,57	Opérations avec la clientèle	44 605	33 957	-10 648	-23,88
- Crédits à long terme	838	1 829	991	118,26	- Dépôts à régime spécial	1 660	1 590	-70	-4,22
- Crédits à moyen terme	13 580	9 769	-3 811	-28,07	- Dépôts à terme	11 332	4 191	-7 141	-63,02
- Crédits à court terme	11 887	11 637	-250	-2,11	- Dépôts à vue	29 866	27 194	-2 672	-8,95
- Créances en souffrance	6 539	4 168	-2 371	-36,26	- Autres comptes créditeurs	1 631	912	-719	-44,09
Opérations diverses	1 359	1 468	109	8,02	Opérations diverses	2 544	1 934	-610	-23,98
Opérations de trésorerie et interbancaire	11 729	6 658	-5 071	-43,24	Opérations de trésorerie et interbancaire	1 869	4 391	2 522	134,94
Total-Actif	69 962	61 552	-8 410	-12,02	Total-Passif	69 962	61 552	-8 410	-12,02

Source : BCH

Au 31 décembre 2017, l'activité de la BCH connaît une baisse en montant de 8,4 milliards de FCFA en se situant à 61,5 milliards de FCFA contre 69,9 milliards de FCFA une année plus tôt. Cette baisse s'explique en grande partie par :

- une diminution des opérations avec la clientèle passif (dépôts) qui s'est établit à 33,9 milliards de FCFA contre 44,6 milliards de FCFA une année auparavant, soit 23,8% en variation annuelle. Cette baisse s'explique par la diminution de toutes les maturités constituant les dépôts de la clientèle en variation annuelle ;
- la baisse du volume des crédits octroyés en montant de 4,5 milliards de FCFA en s'établissant à 35 milliards de FCFA contre 39,6 milliards une année plus tôt, soit 11,5% en glissement annuel ;
- la baisse des opérations de trésorerie et interbancaire actif en montant de 5 milliards de FCFA en se situant à 6,6 milliards de FCFA contre 11,7 milliards de FCFA l'année dernière, soit 43,2% en comparaison annuelle ;

Par ailleurs, les capitaux permanents ont légèrement augmenté au cours de la période sous revue en s'établissant à 21,2 milliards de FCFA et n'ont pas permis l'acquisition des nouveaux équipements sous la période revue, qui ceux-ci ont marqué une baisse en valeur de 379 millions de FCFA comparés à l'année précédente.

En outre, il convient de noter qu'au cours de la période sous revue les correspondants ont eu a effectué des dépôts en montant de 2,5 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente, soit 134,9% en glissement annuel. De l'autre côté, les engagements auprès des fournisseurs et administrations se sont soldés par une baisse en montant de 610 millions de FCFA, soit 23,9% comparés à leur niveau de décembre 2016.

Au cours de la période sous revue, la BCH a entraîné des créances en souffrance de 4,1 milliards de FCFA contre 6,5 milliards de FCFA l'année dernière. Elles ont représenté 10,6 % des crédits bruts contre 15,4% à fin décembre 2016. **Ainsi la qualité apparente du portefeuille s'est amélioréecomparée à la situation qui prévalait en décembre 2016.** Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 102,4% en décembre 2017 contre 43% douze mois plus tôt, ce qui explique une bonne politique prudente pratiquée par la banque au cours de la période sous revue.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	16 368	17 276	5,55
Réserves	-	-	
Report à nouveau	-7 846	-9 881	25,94
Résultat intermédiaire	-932	-1 324	42,06
Provisions pour risques généraux	199	458	130,15
Fonds Propres Comptables	7 789	6 529	-16,18
Total Bilan	69 962	61 552	-12,02
Taux de capitalisation = (fonds propres / total bilan)*100	11,13	11,00	-

Source : CERBER

Le taux de capitalisation de la BCH se situe à 11% à la fin de l'année 2017 contre 11,1% une année plutôt. Alors, la solidité de la structure est appréciable au regard du taux, néanmoins, elle reste en stagnation comparée à la situation qui prévalait douze mois auparavant. Ainsi, la banque à ladite période jouit d'une crédibilité vis-à-vis de ses engagements envers les tiers.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{127 \times 100}{61552} = 0,21\%$;
- La part des opérations avec les résidents: $\frac{61\,425 \times 100}{61552} = 99,79\%$

Les opérations avec les non-résidents demeurent très faibles (0,21%), de ce fait, elles ne présentent aucun risque potentiel sur l'ensemble des opérations réalisées par la banque. Donc, le risque de l'exposition à l'international est bien maîtrisé par la banque dans la mesure où, les opérations réalisées par les résidents couvrent quasiment la totalité de la proportion (99,7%) à fin décembre 2017.

c₁. POSTE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Montant	%
Dépôts des admispubliques	8 050	9 209	1 159	14,40
Dépôts des entreprises publiques	1 153	-	-1 153	-100,00
Dépôts privés	33 513	23 610	-9 903	-29,55
Dépôts des non-résidents	142	156	14	9,86
Dépôts non ventilés	1 631	912	-719	-44,09
Total des dépôts	44 489	33 887	-10 602	-23,83

Source : CERBER

Au 31 décembre 2017, le total des dépôts de la BCH est évalué à 33,8 milliards de FCFA contre 44,4 milliards de FCFA l'année passée, soit une diminution de 23,8% en glissement annuel. Cela s'explique par la diminution des dépôts collectés sur tous les secteurs malgré la légère augmentation des dépôts des administrations publiques en 2017.

Ainsi, il sied de signaler que la majorité de ces dépôts sont collectés auprès du secteur privé couvrant 69,6 % du total des dépôts en se hissant à 23,6 milliards de FCFA contre 33,5 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une baisse de 29,5% en variation annuelle.

Les dépôts des administrations publiques s'élèvent à 9,2 milliards de FCFA contre 8,0 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une évolution de 14,4% douze mois plus tôt. De leur côté, aucun dépôt n'a été collecté par la banque auprès des entreprises publiques sous la période revue.

Enfin, les non-résidents ont eu a effectué les dépôts en surplus de 14 millions de FCFA par rapport à l'année précédente à la même date.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Montant	%
Crédits à l'Etat	681	869	188	27,61
Crédits aux entreprises publiques	1 219	-	-100	-100,00
Crédits au secteur privé	40 538	38 404	-2 134	-5,27
Crédits aux non-résidents	1	2	1	100,00
Encours financiers des opérations de crédit-bail	-	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputés et créances)	-	-	-	-
Total des crédits bruts	42 439	39 275	-3 164	-7,46

Source : CERBER

Au quatrième trimestre de l'année 2017, les encours de crédits bruts de la BCH s'élève à 39,2 milliards de FCFA contre 42,4 milliards de FCFA une année plus tôt. Ils ont régressé en montant de 3,1 milliards de FCFA, soit 7,4% en variation annuelle.

Ces crédits ont porté en grande majorité au secteur privé couvrant plus des trois quarts de la totalité des crédits octroyés par la structure sous la période revue.

Ainsi, la ventilation de ces crédits bancaires selon leur maturité et par secteurs d'activités nous montre que :

- l'encours des crédits à **long terme** a considérablement progressé de plus de 118,2% en variation annuelle en se situant à 1,8 milliard de FCFA en décembre 2017 contre 838 millions de FCFA au 31 décembre 2016. Sept (07) branches ont bénéficié de ces crédits et les principales branches ayant bénéficié sont les suivantes: « production services des collectivités, sociaux et personnels (54,7%) et « agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche (29,1%) », les autres branches bénéficiaires restent avec des proportions marginales à fin décembre 2017 ;

- les crédits à **moyen terme** qui se sont situés à 9,7 milliards de FCFA contre 13,5 milliards de FCFA une année plus tôt. Ils ont été octroyés quasiment sur tous les secteurs d'activités, sauf la branche non classés ailleurs. Les principales branches ayant bénéficié des crédits à des proportions plus importantes sont les suivantes : « production services des collectivités, sociaux et personnels (41,4%) » et « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (22,9%) », les autres bénéficiaires drainent des pourcentages moins importants à ladite période ;

- l'encours des **crédits à court terme** se chiffrent 11,6 milliards de FCFA. Il a connu une baisse de 2,1% soit un montant de 250 millions de FCFA une année plus tôt. Dix (10) secteurs d'activités ont bénéficié de ces crédits mais les plus importants sont : « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (55,4%) », suivi de « bâtiments et travaux publics (18,3%) puis « agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche (13,7%) », avec des proportions faibles pour les autres branches d'activités ayant bénéficié des crédits sous la période revue.

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions deFCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	1	0	-1	-100
Produits des opérations de trésorerie	2	1	-1	-50
Charges sur opérations de trésorerie	1	1	0	0
Marge sur opérations avec la clientèle	3 702	3 157	-545	-14,7
Produits des opérations avec la clientèle	4156	3 612	-544	-13,0
Charges sur opérations avec la clientèle	454	455	1	0,2
Marge sur opérations diverses	1 258	835	-423	-33,6
Produits des opérations diverses	1343	920	-423	-31,4
Charges sur opérations diverses	85	85	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	4 961	3 992	-969	-19,5
Produit accessoires	82	57	-25	-30,4
Charges du personnel	2 097	1 993	-104	-4,9
Autres frais généraux	2 303	2 187	-116	-5,0
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	643	-131	-774	-120,3
Dotations nettes aux provisions	-1 950	-1 694	256	-13,1
Dotations nettes aux amortissements	-632	-580	52	-8,2
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-1 940	-2 405	-465	23,9
Pertes et profits nets	-68	23	-45	66,1
Impôt sur les sociétés	29	56	27	93,1
RESULTAT NET	-2 035	-2 438	-403	19,80

Source : CERBER BCH avril 2018

d₁ PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, le produit net bancaire de la BCH se chiffre à 3,9 milliards de FCFA contre 4,9 milliards de FCFA douze mois plus tôt. On note une baisse du produit net bancaire de 19,5% en glissement annuel. Cerecul se justifie par la régression de la marge sur opérations avec la clientèle et diverses en variation annuelle.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

La marge sur opérations avec la clientèle s'est établi à 3,1 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 3,7 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 14,7% en glissement annuel. Le recul de cette marge s'explique par la baisse des produits issus des intérêts perçus par la banque en vertu des crédits octroyés par rapport à l'année précédente.

- **marge sur les opérations diverses**

Cette marge en diminution de 33,6% en s'affichant à 0,8 milliard de FCFA contre 1,2 milliard de FCFA une année plus tôt. Elle est la conséquence de la diminution des produits liés à cette opération avec la stagnation des charges y afférentes en comparaison annuelle.

- **marge sur opérations de trésorerie**

Les opérations de trésorerie affichent une marge nulle au cours de la période sous revue contre moins 1 million de FCFA une année plus tôt. D'où la régression de celle-ci en comparaison annuelle résultant de la diminution des produits y afférents avec une stagnation des charges de cette opération.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation à fin décembre 2017 reste déficitaire de 131 millions de FCFA contre 643 millions de FCFA une année plus tôt. Il a largement régressé de l'ordre de 120,3% en comparaison annuelle. Cette régression est due à la diminution des produits accessoires d'une part et le maintien à un niveau important des autres frais généraux ainsi que les charges du personnel d'autre part.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

S'agissant du résultat net d'exploitation, il se chiffre à moins 2,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2017 contre moins 1,9 million de FCFA une année plus tôt, soit une baisse drastique importante en variation annuelle en montant de 465 millions de FCFA. Cela s'explique par la prise en compte des frais de structure et du risque de contrepartie qui a absorbé la totalité du produit net bancaire à fin décembre 2017.

d₄. RESULTAT NET

Au 31 décembre 2017, la banque dégage un résultat déficitaire de 2,4 milliards de FCFA. Ce résultat a connu une forte baisse en comparaison annuelle.

Ainsi, il convient de signaler qu'au cours de la période, la banque n'a pas su déployer les mesures de rigueur relative à la minimisation du coût des frais de structure et de la prise en compte du risque de contrepartie.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

❖ **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{4\,180}{3\,992} \times 100 = 104,70\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 104,7%. Ce coefficient étant supérieur à 60%, il indique que les charges de la banque sont très élevées. La politique mise en œuvre par l'établissement au cours de la période à la minimisation des charges n'est pas effective.

❖ **Le coefficient de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Resultat Net}}{\text{Fond Propre Comptable}} = \frac{-2\,438}{6\,529} \times 100 = -37,34\%$$

Le ratio de rentabilité financière étant négatif, il traduit que la banque n'a pas été rentable au cours de la période sous revue. Les fonds investis par les actionnaires n'ont généré aucun profit.

❖ **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Resultat Net}}{\text{Total Bilan}} = \frac{-2\,438}{61\,552} \times 100 = -3,96\%$$

A fin décembre 2017, le rendement des actifs de la banque se fixe à -3,96%, largement en dessous du seuil minimum de 1%. Donc, la valeur produite mesurée par rapport aux facteurs de production employés reste faible au cours de la période sous revue.

e. OBSERVATIONS

Au 31 décembre 2017, le taux de couverture des crédits par les dépôts est de 96,7%. Cela prouve que le financement de l'économie par l'entremise de la banque a entraîné la détérioration des fonds propres de la structure.

En outre, malgré le recul du bilan en variation annuelle, l'équilibre général du bilan présente une capacité de financement des emplois à long terme de 2,2 milliards de FCFA avec un fonds de roulement de l'ordre 17,2 milliards de FCFA au cours de la période sous revue.

3. BANQUE ESPIRITO SANTO CONGO (BESCO)

La BESCO est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10 000 000 000 de FCFA, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM-CG/BZV/ 10B2103 et agréée par arrêté n°10358/MEFB-CAB du 31/12/2008. Son siège se situe à Brazzaville, en République du Congo sur l'avenue Amilcar Cabral, Centre-ville.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montant	Parts en %
BANCO ESPIRITO SANTO ANGOLA	4700 000 000	47
BATAGLIA Helder	150 000 000	1,5
SANTOS Llidio	150 000 000	1,5
ETAT CONGOLAIS	5000 000 000	50
Total	10 000 000 000	100

SOURCE : CERBER BESCO

L'actionnariat n'étant pas du tout dispersé, mais il est constitué d'un noyau dur d'actionnaires (BANCO ESPIRITO SANTO ANGOLA et l'Etat congolais) détenant presque la totalité d'actions de la banque autour du quel gravitent les autres actionnaires.

L'implication dans la gestion des activités financières par les actionnaires est effective par la présence d'une dirigeante au sein de l'organe exécutif justifiant le souci des actionnaires d'accompagner l'établissement.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
BATAGLIA Helder	Président
SOBRINHO Alvaro	Administrateur
NGUENONI Simplicie	Administrateur
SANTOS Llidio	Administrateur
Lydie OBOA	Administrateur
HenrieMenga	Administrateur
Jean Marie MONTSAGNA	Administrateur
KOUMOU	Administrateur

SOURCE : CERBER BESCO

Les membres siégeant au conseil d'administration de la banque respectent l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Ainsi, la présence d'un administrateur indépendant parmi ses membres n'est pas respectée conformément à l'article 9 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
OVAGA Chantal	Directrice Générale Adjointe	Arrêté n°11246/MEFPPI/CAB du 06/08/2013

SOURCE : CERBER BESCO

L'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale à son article 18, prévoit que la direction générale des établissements de crédit doit être assurée par deux personnes au moins. Ainsi, par l'existence d'un seul dirigeant agréé, la BESCO ne respecte pas le principe des "quatre yeux".

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Noms et prénoms	Qualité	N° d'agrément
Ernest & Young	Titulaire	Arrêté n°10360/MEFB/CAB du 31/12/2008

A la date d'aujourd'hui l'établissement BESCO ne respecte pas les dispositions de l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale relative à la certification des comptes qui doivent être certifiés par au moins deux commissaires aux comptes agréés.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

Effectifs	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
BESCO				
Nationaux	20	24	4	20
Expatriés	1	-	-1	-100
Total	21	24	3	14,2

Source : CERBER BESCO Avril 2016

A fin décembre 2017, la Banque Espirito Santo Congo a un effectif total de 24 agents contre 21 agents en 2016, soit une progression annuelle de 14,2%, cela s'explique par un recrutement de trois (3) agents nationaux de plus avec un licenciement d'un expatrié par rapport à l'année précédente, afin de pouvoir améliorer la productivité du travail. L'effectif de la banque à la date d'aujourd'hui est constitué uniquement des nationaux.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Départements	Nombre d'Agences		Variation	
		2016	2017	Nombre	%
1	Brazzaville	1	1	-	-
	Total	1	1	-	-

Source : CERBER BESCO Avril 2016

Depuis sa création, la banque éprouve des difficultés quant à la mise en œuvre de ce qui était prévu dans le business plan. Cette difficulté s'explique par la moralité du bilan liée à la conjoncture économique du pays et de la léthargie de la part des actionnaires dans le refinancement de la banque d'où la présence d'une seule agence à la date d'aujourd'hui sur le territoire national.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Type de client	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personne morale	192	360	168	87,5
Personne Physique	145	450	305	210,3
Total	337	810	473	140,3

Source : CERBER BESCO

Au 31 décembre 2017, le total de la clientèle a marqué un pic pour s'établir à 810 clients comparés à l'année précédente où celui-ci était de 337 clients, tant pour les personnes physiques que morales. Ce qui explique la capacité de la banque sous la période revue à déployer les politiques attractives susceptibles de recycler l'épargne des agents économiques (ménages et entreprises) comparés à l'année précédente.

c. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	9503	9 833	330	3,4					
Valeurs immobilisées	879	518	-361	-41,0	Capitaux permanents	10 000	10 000	-	-
Opérations avec la clientèle	3408	2 740	-668	-19,6	Opérations avec la clientèle	4689	3 304	-1 385	-29,5
- Crédits à long terme	-	-	-	-	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	981	1 241	260	26,5	- Dépôts à terme	947	747	-200	-21,12
- Crédits à court terme	283	42	-241	-85,1	- Dépôts à vue	3417	2 359	-1 058	-30,9
- Créances en souffrance	620	1 133	513	82,7	- Autres comptes créditeurs	315	197	-118	-37,4
Opérations diverses	407	449	42	10,3	Opérations diverses	583	809	226	38,7
Opérations de trésorerie et interbancaire	1075	573	-502	-46,7	Opérations de trésorerie et interbancaire	-	-	-	-
Total – Actif	15 272	14 113	-1 159	-7,5	Total-Passif	15272	14 113	-1 159	-7,5

Source: CERBER BESCO

Au 31 décembre 2017, le bilan de la BESCO affiche une tendance baissière de 7,5% pour s'établir à 14,1 milliards de FCFA contre 15,2 milliards de FCFA une année auparavant. Cette régression en variation annuelle se justifie par :

- une diminution des dépôts de la clientèle en montant de 1,3 milliard de FCFA soit, 29,5% en glissement annuel qui a entraîné le ralentissement de la politique d'octroi des crédits en montant de 668 millions par rapport à l'année précédente en s'établissant à 2,7 milliards de FCFA contre 3,4 milliards de FCFA quatre trimestres auparavant, soit 19,6% en glissement annuel ;
- la diminution des opérations de trésorerie et interbancaire (actif) en montant de 573 millions de FCFA douze mois auparavant et l'absence des avoirs de trésorerie des correspondants dans les caisses de la banque qui tend à détérioré l'assise financière de la structure à fin décembre 2017 ;
- l'évolution des pertes consécutives des exercices antérieurs qui se traduit par l'augmentation des sommes déductibles des capitaux permanents en proportion de 3,4 % en comparaison annuelle qui a contribué au recul du total bilan au cours de la période sous revue.

Par ailleurs, au cours de la période sous revue, on assiste à une stagnation des capitaux permanents due au non refinancement de la banque par les actionnaires qui a ralenti l'acquisition des nouveaux équipements en montant de 361 millions de FCFA à fin décembre 2017.

Les créances en souffrance de la banque se sont fixées à 1,1 milliard de FCFA contre 620 millions de FCFA à fin décembre 2016. Elles représentent 10,5% des crédits bruts contre 0,8% une année plus tôt ; **Ainsi, la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est dégradé comparée à la situation qui prévalait quatre trimestres auparavant.** Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 321,4% à fin décembre 2017. Ainsi, à ladite date la banque a su déployer une politique prudente très effective à l'égard de ses engagements.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	10000	10 000	
Réserves	-	-	
Report à nouveau	- 6849	-8 123	
Résultat intermédiaires	- 1377	-1 138	
Provisions pour risques généraux	-	-	
Fonds Propres Comptables	1774	739	
Total Bilan	15 272	14 113	
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	11,61	5,23	

SOURCE : CERBER BESCO

Le rapport entre les fonds propres comptables et le total bilan dégage un taux de capitalisation de 5,2% en décembre 2017 et 11,6% en décembre 2016.

Ce taux est en régression due au report des déficits des exercices des années écoulées qui se soldent à plus de 9 milliards de FCFA sous la période revue.

Ainsi, au regard du taux, celui-ci traduit une vulnérabilité de l'établissement qui nécessite le refinancement de la banque par les actionnaires en vue de sauvegarder la société.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{0 \times 100}{14\ 113} = 0,0\%$;
- La part des opérations avec les résidents : $\frac{14\ 11 \times 100}{14\ 113} = 100\%$.

A fin décembre 2017, la banque n'a réalisé aucune opération avec les non-résidents, toutes les opérations de la banque se sont limitées qu'avec les résidents (100%). Enfin, la banque n'a aucun risque potentiel à l'international au regard de ses opérations.

c₁. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation(%)
Dépôts des administrations publiques	-	-	-
Dépôts des entreprises publiques	79	96	21,5
Dépôts privés	4 285	3 010	-29,7
Dépôts des non-résidents	-	-	-
Dépôts non ventilés	315	197	-37,4
Total de dépôts	4 679	3 303	-29,4

SOURCE : CERBER BESCO

Au 31 décembre 2017, le total des dépôts de la BESCO affiche une tendance baissière en variation annuelle de 29,4% pour se hisser à 3,3milliards de FCFA contre 4,6 milliards de FCFA une année plus tôt. La baisse des dépôts de la banque se justifie en quasi-totalité par la baisse des dépôts du secteur privé respectivement de 29,7% en comparaison annuelle pour s'établir à 3 milliards de FCFA contre 4,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ces derniers représentent 91,1% de l'ensemble des dépôts collectés sous la période revue.

Les dépôts des entreprises publiques s'élèvent à 96 millions de FCFA contre 79 millions de FCFA par rapport à leur niveau de décembre 2016.

Ainsi, il convient de souligner qu'aucun dépôt n'a été collecté au niveau des administrations publiques et des non-résidents.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation(%)
Crédits à l'état	-	-	-
Crédits aux entreprises publiques	-	-	-
Crédits au secteur privé	5 855	6 073	3,7
Crédits aux non-résidents	-	-	-
Encours financier des opérations de crédit-bail	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputé et créances)	-	309	-
Total de crédits bruts	5 855	6 382	9,0

SOURCE : CERBER BESCO

Au quatrième trimestre de l'année 2017, les crédits bruts de la BESCO ont connu une progression de 9,0% en glissement annuel pour s'établir à 6,3milliards de FCFA contre 5,8 milliards de FCFA deux semestres auparavant.

Par ailleurs, le seul secteur bénéficiaire de ses crédits reste le secteur privé. La ventilation de ces crédits montre que :

- l'encours de crédit à **court terme** s'est fixé à 42 millions de FCFA. Les principales branches d'activités bénéficiaires de ces crédits sont : « bâtiments et travaux publics (92,8%) » et « activités des institutions financières, affaires immobilières, productions des services des entreprises (7,2%) ».
- Les crédits à **moyen terme** se sont élevés à 1,2 milliard de FCFA à fin décembre 2017, ainsi les principales branches d'activités bénéficiaires de ses crédits sont : « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (48,0%) » ; « commerce gros et détail, restauration et hôtels (35,0%) » ; « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications (12,9%) », les quelques autres branches d'activités ont bénéficié aussi des crédits à moyen terme, mais à des montants très faibles.

Concernant les encours à **long terme**, aucune branche d'activité n'a bénéficié des crédits à long terme.

D. RESULTAT D'EXERCICE 31 DECEMBRE 2017(en millions de FCFA)

Rubrique	Déc. 2016	Déc. 2017	Variations	
			Montant	%
Marge sur opérations de trésorerie	-	-	-	-
Produits des opérations de trésorerie	-	-	-	-
Charges sur opérations de trésorerie	-	-	-	-
Marge sur opérations avec la clientèle	469	430	-39	-8,3
Produits des opérations avec la clientèle	486	447	-39	-8,02
Charges sur opérations avec la clientèle	17	17	0	100
Marge sur opérations diverses	203	253	50	24,6
Produits des opérations diverses	387	367	-20	-5,1
Charges sur opérations diverses	184	114	-70	-38,04
PRODUIT NET BANCAIRE	672	683	11	1,6
Produit accessoires	13	13	0	100
Charges du personnel	443	394	-49	-11,06
Autres frais généraux	687	437	-250	-36,3
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-445	-135	310	-69,6
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-
Dotations nettes aux amortissements	722	322	-400	-55,4
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-1 167	-457	710	-60,8
Pertes et profits nets / Résultat Exceptionnel	- 45	-55	-10	22,2
Impôt sur les sociétés/ Impôt sur le résultat	-	-	-	-
RESULTAT NET	-1 212	-512	700	-57,7

SOURCE : BESCO 2017

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, la BESCO a généré un produit net bancaire à hauteur de 683 millions de FCFA contre 672 millions de FCFA de l'exercice précédent. Il a marqué une évolution peu conséquente en montant de 11 millions de FCFA, soit 1,6% en variation annuelle. Cette progression du produit net bancaire (PNB) est du ressort de l'augmentation constatée de la marge sur opération diverses en glissement annuel.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Elle s'est établit à 430 millions de FCFA contre 469 millions de FCFA une année plus tôt, soit une diminution de 8,3 % en glissement annuel. Cela résulte de la diminution des produits issus de cette opération en variation annuelle, bien que les charges y afférentes restent en stagnation.

- **marge sur les opérations diverses**

En progression de 24,6% par rapport à la situation qui prévalait douze mois auparavant, elle s'est fixée à 253 millions de FCFA contre 203 millions de FCFA à fin

décembre 2016. L'évolution positive de la marge est due à la minimisation coûts liés à cette opération par rapport à l'année précédente (38,04%).

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Celui-ci reste négatif à fin décembre 2017 et en augmentation en montant de 310 millions de FCFA par rapport à l'année précédente, soit 69,6%. Ce résultat s'explique par la détermination du produit net bancaire par les charges générales d'exploitation et les charges de personnel sous la période revue.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

En montant de moins 457 millions de FCFA contre moins 1,1 milliard de FCFA à fin décembre 2016, le résultat net d'exploitation reste déficitaire, bien qu'il est en progression par rapport à l'année précédente. Ce déficit se justifie par la prise en compte du risque de contrepartie sous la période revue qui a su détériorer le portefeuille.

d₄. RESULTAT NET

A fin décembre 2017, le résultat net de la BESCO reste déficitaire à hauteur de moins 512 millions de FCFA. Ainsi, la prise en compte des dotations aux amortissements, des charges générales d'exploitation ainsi que les charges du personnel ont quasiment absorbé la totalité du produit net bancaire (PNB) généré par la BESCO sous la période revue. D'où le résultat déficitaire du portefeuille à ladite date.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{831}{683} \times 100 = 121,66\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 121,66%, ce qui traduit le niveau d'absorption du produit net bancaire par les charges. Ce coefficient étant largement supérieur à 60%, il indique que l'établissement n'a pas la maîtrise de ses frais généraux liés à l'exploitation.

- **Le ratio de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} = \frac{-512}{739} \times 100 = -69,28\%$$

Le ratio de rentabilité financière étant inférieur à 12%, cela traduit que les fonds investis n'ont pas généré des profits aux actionnaires au cours de la période sous revue.

- **Le ratio de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Total du bilan}} = \frac{-512}{14\,113} \times 100 = -3,62\%$$

Le ratio de rendement inférieur à 1% traduit la mise en œuvre d'une politique prudente à l'égard des engagements de la banque n'a été effective, d'où la présence du risque.

e. OBSERVATIONS

Au 31 décembre 2017, l'établissement est confronté à des difficultés quasiment énormes tant sur l'intermédiation bilancielle que au niveau des différents soldes d'intermédiaires de gestion.

Malgré une disponibilité des ressources en capacité de financement à l'ordre de 573 millions de FCFA au cours de la période sous revue, la banque nécessite un refinancement afin d'atteindre ses objectifs ultimes.

4. LA BGFIBANK CONGO (BGFI)

La BGFI Bank est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 000 000 000 FCFA immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° 03B /923 et agréée par arrêté n°6798/MFB-CAB du 17/08/2018. Son siège social se trouve à Brazzaville, capitale de la République du Congo.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
BGFI HOLDING CORPORATION S.A	6 000 000 000	60
Société Congolaise d'Investissement et Participations (SCIPA)	2 500 000 000	25
Delta Synergie	1 000 000 000	10
YAO CORPORATION	500 000 000	05
Total	10 000 000 000	100

Source : CERBER BGFIBank

L'actionnariat de la banque n'est pas dispersé, il est constitué d'un actionnaire de référence détenant plus de la moitié des actions de la banque (BGFI Holding corporation S.A 60%).

En outre, la représentativité des actionnaires est effective au sein de l'organe exécutif par la présence des deux dirigeants (DG et DGA), cela traduit le souci et la volonté des actionnaires d'accompagner la structure dans sa gestion. Cette pratique de représentativité au sein de la direction générale est un indicateur à prendre positivement.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
OKEMBA Jean Dominique	Président
OYIMA Henri Claude	Administrateur
OBIANG ONDO Narcisse	Administrateur
ONZAMBE Mikhael	Administrateur
BGFI HOPLDING CORPORATION S.A	Administrateur
RHINESSE KATSOU	Administrateur
MFERRI BONGO Pascaline	Administrateur
CAZE Francis Gérard	Administrateur indépendant
NZE NONG Hervé	Administrateur indépendant

Source : CERBER BGFI Bank 2017

Son conseil d'administration est constitué de (09) neuf membres conformément à l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres siégeant au conseil doit être compris entre 3 et 12 membres.

En outre, on note la présence de deux administrateurs indépendants (CAZE Francis Gérard et NZE NONG Hervé), conformément à l'article 9 du Règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
OBIANG ONDO Narcisse	Directeur Général (DG)	Arrêté n°6411/MEFB-CAB du 05/10/2007
GUYON Eric	Directeur Général Adjoint (DGA)	Avis conforme, agrément en cours de réalisation

Source: CERBER BGFIBank 2017

La direction générale est animée par (02) deux dirigeants (un directeur général et un directeur général adjoint) comme le stipule l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. A la date d'aujourd'hui, le directeur général adjoint n'a qu'un avis conforme en attente de l'agrément qui relève de la compétence de l'autorité monétaire.

Par ailleurs, le principe d'or des « quatre yeux » est respecté par la structure en vertu de la présence de deux dirigeants au sein de l'organe exécutif.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes	Qualité	N° d'agrément
Price Waterhouse Coopers	Titulaire	ND
Cabinet Ernest & Young	Suppléant	ND

Source: CERBER BGFIBank 2017

La certification des états financiers de la BGFIBank est à la portée de deux commissaires aux comptes afin de s'assurer de l'exactitude et de la sincérité des informations destinées au public et ce conformément à l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale.

b. informations sur le réseau

b₁. EFFECTIFS

BGFI Bank	Effectifs		Variations	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	169	244	75	44,3
Expatriés	7	7	0	0
Total	176	251	75	42,6

Source: CERBER BGFIBank

Au 31 décembre 2017, la BGF I Bank compte 251 agents contre 176 agents une année plus tôt. Il est en progression de 42,6% en comparaison annuelle, cela s'explique par un recrutement de 75 agents nationaux passant ainsi de 169 à 244 agents, soit une évolution 44,3% une année plus tôt en vertu d'ouverture des agences supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Cependant, le nombre des expatriés reste constant en glissement annuel. Cette stagnation de l'effectif des expatriés est la volonté combinée de l'organe délibérant et exécutoire afin de minimiser les charges liées à son entretien.

Ainsi, il convient de signaler que l'effectif du personnel de la BGF I Bank est constitué en majorité des nationaux qui représentent 97,2% contre 2,8% des expatriés.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Départements	Nombre d'agences		Variations	
		2016	2017	Nombre	%
1	Brazzaville	4	5	1	25
2	Pointe-Noire	5	7	2	40
3	Cuvette Centrale	1	1	0	
Total		10	13	3	30

Source: CERBER BGF I Bank

Le nombre d'agences de la BGF I Bank a évolué entre 2016 et 2017 en passant de 10 à 13 agences. Cette politique d'implantation des agences est plus dominante dans les agglomérations les plus importantes du pays, mais elle reste moins attractive dans les zones rurales.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Type de client	Clientèle		Variations	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes morales	3 261	3 321	60	1,8
Personnes physiques	8 236	10 133	1 897	23,03
Total	11 497	13 454	1 957	17,02

Source : CERBER BGF I Bank

Le portefeuille client de la BGF I Bank au 31 décembre 2017 est de 13 454 comptes contre 11 497 comptes une année plus tôt soit une augmentation de 17,02% en variation annuelle. Cette progression se justifie par l'ouverture de trois (3) nouvelles agences et la mise en œuvre d'une politique attractive sous la période revue.

Il est constitué en majorité des comptes des personnes physiques au nombre de 10 133 comptes, soit 75,3% de l'ensemble des comptes à fin décembre 2017, qui ont augmenté de 1 897 comptes, soit 23,03% en glissement annuel.

S'agissant des comptes des personnes morales, ils s'élèvent à 3 321 comptes, soit 24,7% du total des comptes. Ils marquent une évolution de 1,8% comparés à leur niveau de décembre 2016 due à l'ouverture de 60 comptes des entreprises supplémentaire par rapport à l'année précédente à la même date.

C. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents					Capitaux permanents	99 465	94 942	-4 523	-4,5
Valeurs immobilisées	75 648	79 230	3 582	4,7					
Opérations avec la clientèle	496 190	406 836	-89 354	-18	Opérations avec la clientèle	456 219	356 997	-99 222	-21,7
- Crédits à long terme	417	1 148	731	175,2	- Dépôts à régime spécial	251	291	40	15,9
- Crédits à moyen terme	260 887	192 047	-68 840	-26,3	- Dépôts à terme	57 504	40 623	-16 881	-29,3
- Crédits à court terme	18 620	13253	-5 367	-28,8	- Dépôts à vue	385 115	303 900	-81 215	-21,08
- Créances en souffrance	36 424	89 251	52 827	145,0	- Autres comptes créditeurs	13 140	11 565	-1 575	-11,9
Opérations diverses	14 759	13 326	-1 054	-7,1	Opérations diverses	12 404	11 121	-1 283	-10,3
Opérations de trésorerie et interbancaire	83 380	75 939	-7 441	-8,9	Opérations de trésorerie et interbancaire	101 889	112 271	10 382	10,1
Total-Actif	669 977	575 331	-94 646	-14,1	Total-Passif	669 977	575 331	-94 646	-14,1

Source: CERBER BGFI Bank 2017

De manière générale, l'activité de la BGFI Bank affiche une tendance baissière de 14,1% en s'établissant à 575,3 milliards de FCFA contre 669,9 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Ce recul du bilan en comparaison annuelle se justifie par :

- une diminution des dépôts en montant de 99,2 milliards de FCFA par rapport à leur niveau de décembre 2016 en entraînant un ralentissement du mécanisme d'octroi de crédits. Ainsi, ceux-ci s'élèvent à 406,8 milliards de FCFA sous la période contre 496,1 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une régression de 18% en glissement annuel,
- la diminution des avoirs de trésorerie et des avoirs divers respectivement de 8,9% et 7,1% en comparaison annuelle qui n'ont pas su améliorer les engagements de la banque vis-à-vis de sa clientèle en s'établissant à 11,1 milliards de FCFA, soit un recul de 10,3% en glissement annuel ;
- la régression des capitaux permanents de 4,5% comparée à leur niveau de l'année précédente en s'établissant à 94,9 milliards de FCFA contre 99,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Par ailleurs, malgré le recul du bilan en une année, on assiste à une amélioration de la trésorerie passif en montant de 10,3 milliards de FCFA comparée à la situation de l'année antérieure ainsi que l'acquisition des nouveaux équipements à la valeur de 79,2 milliards de FCFA contre 75,6 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit 4,7% en progression annuelle.

A fin décembre 2017, les créances en souffrance ont progressé en montant de 52,8 milliards de FCFA, par rapport à l'année précédente, elles représentent 20,6% des crédits bruts contre 7,9% douze mois plus tôt. Elles ont représenté 20,6% des crédits bruts contre 7,9% douze mois plus tôt. Ainsi, **la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est détériorée comparée à leur situation de décembre 2016.**

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est établi à 33,3%, cela traduit l'imprudence de la banque face aux risque de crédit au cours de la période sous revue compte tenu de ce taux relativement faible par rapport au seuil de 100%

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	10 000	10 000	-
Réserves	31 400	21 400	-31,84
Report à nouveau	9 914	2 2187	-123,79
Résultat intermédiaire	17 840	9 350	-47,58
Provisions pour risques généraux	12 470	10 348	-17,01
Fonds Propres Comptables	81 624	73 285	-10,21
Total Bilan	669 977	575 331	-14,12
Taux de capitalisation = (fonds propres/total bilan) * 100	12,18	12,73	

Source : CERBER BGFI Bank 2017

Le taux de capitalisation de la banque demeure stable par rapport à l'année précédente, il s'établit à 12,7% et cela témoigne la crédibilité de la structure malgré le recul du bilan en une année.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{37\,126 \times 100}{575\,331} = 6,4\%$
- La part des opérations avec les résidents : $\frac{538\,205 \times 100}{575\,331} = 93,5\%$.

Les opérations avec les non-résidents demeurent faibles (6,4%), de ce fait, elles ne présentent aucun risque potentiel sur l'ensemble des opérations réalisées par la banque. Donc, le risque de l'exposition à l'international est bien maîtrisé par la banque.

c1. POSTE DEPOT

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation(%)
Dépôts des administrations publiques	20 298	10 839	-46,60
Dépôts des entreprises publiques	9 484	27 756	192,66
Dépôts privés	407 501	302 603	-25,74
Dépôts des non-résidents	5 587	3 616	-35,27
Dépôts non ventilés	13 140	11 565	-11,98
Total des dépôts	456 010	356 379	-21,84

Source: CERBER BGF I Bank 2017

Le total dépôt de la banque au quatrième trimestre de l'année 2017 a connu une baisse de 21,8% en s'établissant à 356,3 milliards de FCFA contre 456 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette baisse en glissement annuel s'explique quasiment par la baisse de toutes les rubriques constituant le volume des dépôts.

Les dépôts du secteur privé ont baissé de 2,5% en se hissant à 302,6 milliards de FCFA contre 407,5 milliards de FCFA douze mois plus tôt.

Les dépôts des administrations publiques tout comme des non-résidents ont baissé chacun en comparaison annuelle respectivement de 46,6% et 35,2% en s'établissant à 10,8 milliards de FCFA contre 20,2 milliards à fin 2016 et 3,6 milliards de FCFA contre 5,5 milliards de FCFA une année plus tôt.

De l'autre côté, les dépôts des entreprises publiques au cours de la période sous revue ont progressé de 192,6% pour s'établir à 27,7 milliards de FCFA contre 9,4 milliards douze mois plus tôt.

c₂. POSTE CREDIT

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation(%)
Crédits à l'état	11 744	1 571	-86,62
Crédits aux entreprises publiques	36 801	31 494	-14,42
Crédits au secteur privé	392 187	347 788	-11,32
Crédits aux non-résidents	68 927	52 124	-24,37
Encours financier des opérations de crédit-bail	0	1	-
Autres créances (valeurs non imputé et créances)	847	188	-77,80
Total des crédits bruts	510 506	433 166	-15,14

Source : CERBER BGFI Bank 2017

Les crédits bruts de la BGFI Bank se sont fixés à 433,1 milliards de FCFA contre 510,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ils ont connu une régression de 15,1% en variation annuelle.

Ces encours au cours de la période ont servi à financer le secteur privé à la hauteur de 347,7 milliards de FCFA couvrant plus des trois quart (80,2%) des crédits octroyés à fin décembre 2017.

Les crédits aux non-résidents sont ressortis à 52,1 milliards de FCFA contre 68,9 milliards de FCFA une année plutôt, soit une diminution de proportion de 24,3% en variation annuelle.

Par ailleurs, les crédits à l'Etat, tout comme aux entreprises publiques régressent chacun respectivement en proportion de 86,6% et 14,4% en comparaison annuelle pour se hisser à 1,5 milliards de FCFA contre 11,7% milliards de FCFA et 31,4 milliards de FCFA contre 36,8 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

La ventilation des ces crédits montre que :

- l'encours de crédit à **court terme** s'établit à 13 253. Et les principales branches d'activités bénéficiaires de ces crédits sont les suivantes : « agriculture, élevage, chasse sylviculture, et pêche ; 27,5% » ; « bâtiments et travaux publics 19,6% », « commerce de gros et détail, restauration et hôtels ; 23,2% ».
- Les crédits à **moyen terme** s'élèvent à 192 046 les branches d'activités ayant bénéficié de ces crédits sont les suivants : « agriculture, élevage, chasse, sylviculture, et pêche, 11% » ; « bâtiment et travaux publics, 39,9% » ; « commerce de gros et détail, restauration et hôtels, 22,6% » ; « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications, 12,4% ».

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	1 028	-1 807	-779	-7,57
Produits des opérations de trésorerie	2 603	2 024	-579	-22,2
Charges sur opérations de trésorerie	1 575	3 831	2 256	143,2
Marge sur opérations avec la clientèle	33 293	33 132	-161	-0,48
Produits des opérations avec la clientèle	675	33 855	33 180	4915,5
Charges sur opérations avec la clientèle	480	723	243	50,6
Marge sur opérations diverses	9 648	5 470	-4 178	-43,30
Produits des opérations diverses	34 062	7 648	-26 414	-77,5
Charges sur opérations diverses	769	2 178	1 409	183,2
Marge sur opérations financières	195	2 600	2 405	1 233,3
Produits de portefeuille titres	13132	3 333	-9 799	-74,6
Intérêts sur ressources permanent	3 484	733	-2 751	-78,9
Marge sur opération de crédit-bail	776	362	-414	-53,3
Produit sur opération de crédit -bail	5 445	3 698	-1 747	-32,08
Charge sur opération de crédit-bail	4 669	3 336	-1 333	-28,5
PRODUIT NET BANCAIRE	44 940	39 757	-5 183	-11,5
Produit accessoires	203	1	-202	-99,5
Charges du personnel	6 463	6 243	-220	-3,4
Autres frais généraux	13584	11 281	-2303	-16,9
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	25 096	22 234	-2 862	-11,4
Dotations nettes aux provisions	6 386	11 351	4 965	77,7
Dotations nettes aux amortissements	1873	1 984	111	5,92
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	16 837	8 899	-7 938	-47,1
Pertes et profits nets	795	2 197	1 402	176,3
Impôt sur les sociétés	5 359	2 572	-2 787	-52
RESULTAT NET	12 273	8 524	-3 749	-30,5

Source : CERBER BGFI 30 avril 2018

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, le produit net bancaire de la BGFI BANK s'est établi à 39,7 milliards de FCFA contre 44,9 milliards de FCFA une année auparavant. Il a régressé de 11,5%. Ce recul du produit net bancaire se justifie par la diminution de toutes les marges d'activités réalisées par la banque en comparaison annuelle, sauf celle des opérations financières qui a évolué contrairement en couvrant 6,53% du produit net bancaire sous la période revue.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

La marge sur opérations avec la clientèle est en légère régression de 0,48%, en ressortant à 33,1 milliards de FCFA contre 33,2 milliards de FCFA l'année précédente à la même date. Les produits générés par les opérations avec la clientèle sont évalués à 33,8 milliards de FCFA contre 723 millions de FCFA des charges y afférentes. Elle couvre plus des trois quarts (83,33%) du produit net bancaire.

- **marge sur opérations diverses**

Les opérations diverses ont dégagé une marge baissière de 543,3% en se situant à 5,4 milliards de FCFA contre 9,6 milliards de FCFA une année auparavant. Cela se justifie par une diminution importante des produits de cette opération et une hausse conséquente des charges y afférente en comparaison annuelle.

- **marge sur opérations financières**

Elle a marqué un pic considérable par rapport à 2016 et se chiffre à 2,6 milliards de FCFA. Ce montant est le résultat contrasté de l'augmentation des produits issus de cette activité ainsi que la diminution des charges y afférentes en rythme annuel.

- **marge sur opérations de crédit-bail**

Ce portefeuille affiche une tendance baissière de l'ordre de 53,3% par rapport à l'année précédente. Cela se justifie par la diminution des produits de cette opération qui se sont chiffrés à 3,6 milliards de FCFA contre 5,4 milliards de FCFA douze mois plus tôt, soit une régression de 32,08% en variation annuelle.

- **marge sur opérations de trésorerie**

A fin décembre 2017, la marge sur opérations de trésorerie a connu un recul de 7,57% par rapport à l'année précédente. La justification est nettement marquée par les charges de cette opération qui ont supplanté la totalité des produits perçus au cours de la période.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation a connu une baisse en montant de 2,8 milliards de FCFA pour s'établir à 22,2 milliards de FCFA, 11,5% douze mois plus tôt. Au cours de ladite période, presque les deux tiers du produit net bancaire ont été absorbé par les frais généraux d'où le montant du résultat brut d'exploitation.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Quant au résultat net d'exploitation, il s'est située à 8,8 milliards de FCFA contre 16,8 milliards de FCFA, soit un recul de 47,1% en comparaison annuelle. Au cours de la période sous revue, le résultat brut d'exploitation a été absorbé de plus de la moitié par la politique de prévoyance (risque de contrepartie).

d₄. RESULTAT NET D'EXERCICE

A fin décembre 2017, le résultat d'exercice bien qu'il soit positif à hauteur de 8,5 milliards de FCFA, il affiche une tendance baissière en proportion de 30, 5% en

glissement annuel. Cela s'explique par la progression des charges d'une année à une autre qui ont quasiment absorbé le produit net bancaire mobilisé sous la période revue.

d. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{17\,524}{39\,757} \times 100 = \mathbf{44,07\%}$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 44%, ce qui traduit le niveau d'absorption du produit net bancaire par les charges. Ce coefficient étant inférieur à 60%, il indique que l'établissement a une maîtrise de ses frais généraux liés à l'exploitation.

- **Le ratio de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} = \frac{8\,524}{73\,285} = \mathbf{11,63\%}$$

Le ratio de rentabilité financière étant légèrement inférieur à 12%, cela traduit que les fonds investis n'ont pas généré des profits attendus aux actionnaires au cours de la période sous revue.

- **Le ratio de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Total du bilan}} = \frac{8\,524}{575\,331} = \mathbf{1,48\%}$$

Le ratio de rendement supérieur à 1% traduit la mise en œuvre d'une politique prudente à l'égard des engagements de la banque.

e. OBSERVATIONS

A la fin de l'exercice 2017, les soldes liées aux opérations du bilan présentent quelques difficultés qui se traduisent par l'insuffisance des dépôts à couvrir la totalité des crédits (87,74%) octroyés dont le taux s'est situé en dessous du seuil de 100% au cours de la période sous revue.

Par ailleurs, à ladite période, la banque éprouve un besoin de financement qui se traduit par l'insuffisance des ressources de trésorerie à hauteur de 36,3 milliards de FCFA a financé les emplois à long terme, malgré la présence d'un fond de roulement à la hauteur de 15,7 milliards de FCFA à ladite date.

5. BANQUE POSTALE DU CONGO (BPC)

La banque postale du Congo est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 18 125 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM/CG/BZV/09B1766, agréée par arrêté n°8854/MFBPP-CAB du 14/06/11. Son siège social se trouve à Brazzaville-capitale de la république du Congo.

A. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montant	Parts en %
Etat Congolais	14 500 000 000	80
Société des Postes et de L'Epargne du Congo	3 625 000 000	20
Total	18 125 000 000	100

Source: BPC

L'actionnariat de la banque postale du Congo est constitué de deux (2) actionnaires (Etat congolais et société des postes et de l'épargne du Congo). Ainsi, la majorité des actions revient à l'Etat congolais qui constitue un noyau dur de la structure (80% d'actions).

Par ailleurs, l'implication des actionnaires dans la gestion de la structure est très marquée par la représentativité des dirigeants au sein de l'organe exécutoire. D'où, la volonté effective de la part des actionnaires d'accompagner l'établissement vers ses fins ultimes.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms & Prénoms	Qualité au sein du conseil
NGAKEGNI Antoine	Président
LIKOUKA Ferdinand Sosthène	Administrateur
NGOULOU Jean-Noël	Administrateur
MALIE Paul	Administrateur
OBITA Nathalie	Administrateur
MANCKOUNDIA Brigitte Olga Ida Clotilde	Administrateur
INKO Patrice	Administrateur
DEFOUNDoux Hyacinthe Fila	Administrateur indépendant

Source: BPC

Le conseil d'administration constitué de huit (08) membres respecte les dispositions de l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique qui exige le nombre de personne siégeant au conseil soit compris entre 3 et 12 membres.

En outre, on remarque la présence d'un administrateur indépendant au sein du conseil, ce qui respecte l'applicabilité de la réglementation à ce niveau relative à l'article 9 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a3. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
TABANGOLI Médard Calixte	Directeur Général	Arrêté n° 14091/MEFPPP-CAB du 23/10/2012
BIYOUUDI Dieudonné	Directeur Général Adjoint	Arrêté n° 14092/MEFPPP-CAB du 23/10/2012

Source: BPC

La direction générale est animée par deux dirigeants agréés (DG et DGA) conformément aux dispositions de l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et cela traduit le respect du principe des « quatre yeux » par la structure.

a4. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaire aux comptes agréés	N° d'agrément
ERNEST & YOUNG	Arrêté n°14093/MEFPPI-CAB du 13/10/2012
KPMG CONGO-Brazzaville	Arrêté n°14094/MEFPPI-CAB du 23/10/2012

Source: BPC

Les états financiers de l'établissement sont certifiés par deux commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) et cela conformément aux dispositions de l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. Ainsi, il convient de rappeler que cette pratique est de s'assurer de l'exactitude et de la sincérité des informations destinées au public.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b1. EFFECTIFS

BPC	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	Pourcentage
Nationaux	238	257	19	7,9
Expatriés	-	-	-	-
Total	238	257	19	7,9

Source : CERBER BPC

A fin décembre 2017, l'effectif de la Banque Postale du Congo s'élève à 257 agents contre 238 agents une année plus tôt. Ce portefeuille est en progression de 7,9%

en comparaison annuelle due au recrutement de 19 agents, malgré la situation économique morose du pays.

Ainsi, convient-il de signaler que depuis sa création et jusqu'à la date d'aujourd'hui aucun expatrié n'a été employé, ce portefeuille de la banque est constitué uniquement des nationaux.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	BPC		
	Départements	Nombre d'Agences	
		2016	2017
1	Brazzaville	4	6
2	Pointe-Noire	3	6
3	Cuvette centrale	2	2
4	Plateaux	1	1
5	Niari	1	1
6	Bouendza	1	1
7	Lekoumou	1	1
8	Sangha	-	1
Total		13	19

Source : CERBER BPC

La Banque Postale du Congo (BPC) compte 19 agences sur toute l'étendue du territoire congolais. La politique d'implantation par la banque s'intensifie dans les zones urbaines et reste en stagnation dans les milieux ruraux. Par contre, en comparaison annuelle le nombre d'agences a progressé de 6 agences.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Acteur BPC	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes physiques	68 780	78 423	9 643	14,0
Personnes morales	1 698	1 738	40	2,3
Total	70 478	80 161	9 683	13,7

Source : CERBER BPC

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la Banque Postale du Congo dispose une clientèle à hauteur de 80 161 comptes contre 70 478 comptes une année auparavant tant pour les personnes physiques que morales. Le nombre des comptes de la Banque a progressé de 9 683 comptes, soit une proportion de 13,7% en variation annuelle.

Ce portefeuille est constitué en majorité par des comptes des personnes physiques couvrant presque la quasi-totalité des comptes de la structure et cela est dû à la convention de la Banque avec l'Etat Congolais relative à la prise en charge des fonctionnaires nouvellement recruté au sein de la fonction publique et de l'intensification de la politique d'implantation vers les zones rurales.

c. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	8 302	9 890	1 588	19,12	Capitaux permanents	18 456	20 613	2 157	1,16
Valeurs immobilisées	10 538	12 044	1 506	14,29					
Opérations avec la clientèle	33 329	29 340	-3 989	-11,96	Opérations avec la clientèle	38 082	36 053	-2 029	-5,32
- Crédits à long terme	846	551	-295	-34,86	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	23 461	19 241	-4 220	-17,98	- Dépôts à terme	3 842	2 377	-1 465	-38,13
- Crédits à court terme	1 363	1 220	-143	-10,49	- Dépôts à vue	33 201	32 452	-749	-2,25
- Créances en souffrance	594	1 667	1 073	180,63	- Autres comptes créditeurs	1 016	1 203	187	18,40
Opérations diverses	2 186	3 494	1 308	59,83	Opérations diverses	1 474	2 212	738	50,06
Opérations de trésorerie et interbancaire	5 873	4 138	-1 735	-29,54	Opérations de trésorerie et interbancaire	2 216	28	-2 188	-98,73
Total-Actif	60 228	58 906	-1 322	-2,19	Total-Passif	60 228	58 906	-1 322	-2,19

Source: BPC

Au quatrième trimestre de l'année 2017, le bilan de la banque postale s'élève à 58,9 milliards de FCFA contre 60,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Cette tendance baissière de 2,1% du bilan en comparaison annuelle s'explique par :

- une diminution de collecte des dépôts en montant de 2 milliards de FCFA en proportion de 5,3% une année plus tôt. Cette diminution des dépôts a ralenti la volonté d'octroyer les crédits en s'établissant à 29,3 milliards de FCFA contre 33,3 milliards de FCFA douze mois auparavant, soit une régression de 11,9% en variation annuelle ;
- la diminution de la trésorerie actif en montant de 1,7 milliard de FCFA a entraîné une détérioration de la trésorerie passif en montant de 2,1 milliards de FCFA. Ainsi, les correspondants ont effectué des ponctions importantes sous la période revue qui se solde en régression de 98,7% en comparaison annuelle.

En outre, au cours de la période sous revue, on assiste à une augmentation des capitaux permanents en montant de 2,1 milliards de FCFA, soit une proportion de 1,1% en glissement annuel, qui a permis à la structure d'acquérir les nouveaux équipements en montant de 1,5 milliard de FCFA par rapport à celui de l'année précédente. Les avoirs divers actifs ont également évolué en proportion de 59,8% en comparaison annuelle, qui ont su améliorer les engagements de la banque vis-à-vis de la clientèle en montant de 738 millions de FCFA, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'à ladite période la totalité du capital n'est pas libérée par les actionnaires, ainsi les créances en souffrance ont représenté 5,5% des crédits bruts contre 1,7% à fin décembre 2016. **Alors, la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est dégradée comparée à la situation qui prévalait douze mois plus tôt.**

❖ Evolution du taux de capitalisation

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	18 125	18 125	
Réserves	-	-	
Report à nouveau	-6 839	-8 456	
Résultat intermédiaire	-1 463	-1 434	
Provisions pour risques généraux	329	382	
Fonds Propres Comptables	10152	8 617	
Total Bilan	60 228	58 906	
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	16,85	14,62	

Source : CERBER BPC

Le taux de capitalisation de la banque postale au cours de la période sous revue reste positif en proportion de 14,6%. Cela témoigne la crédibilité de la structure dû à l'augmentation des provisions pour risques généraux en glissement annuel malgré l'évolution du report à nouveau débiteur en variation annuelle.

❖ L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{611 \times 100}{58\ 906} = 1,03\%$;
- La part des opérations avec les résidents : $\frac{58\ 295 \times 100}{58\ 906} = 98,97\%$.

A la fin de l'exercice 2017, la part en proportion des opérations réalisées avec les non-résidents est relativement faible (1,03%) comparée avec celle réalisée avec les résidents (98,97%). En effet, sous la période revue, les opérations réalisées par la banque ne présentent aucun risque potentiel à l'international.

c1. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation (%)
Dépôts des admis, publiques	4 736	7 908	66,9
Dépôts des entreprises publiques	2 237	1 865	-16,6
Dépôts privés	30 018	25 021	-16,6
Dépôts des non-résidents	52	36	-30,7
Dépôts non ventilés	1016	1 202	18,3
Total des dépôts	38 062	36 032	-5,3

Source: BPC

A la fin de l'exercice 2017, la banque postale du Congo a collecté les dépôts en régression de 5,3% en variation annuelle pour se hisser à 36,0 milliards de FCFA contre 38,0 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Cette diminution du portefeuille dépôt est due en grande partie par la baisse de collecte des fonds du secteur privé et celui des entreprises publiques malgré la progression des dépôts des administrations publiques sous période revue en glissement annuel.

Les dépôts du secteur privé représentent plus de la moitié (69,4%) de l'ensemble des dépôts en se hissant à 25 milliards de FCFA contre 30 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une régression de 16,6% en variation annuelle.

Les dépôts des entreprises publiques en diminution de 16,6% pour s'établir à 1,8 milliard de FCFA contre 2,2 milliards de FCFA l'année précédente.

Par ailleurs, les dépôts des administrations publiques sont en progression de 66,9% par rapport à leur situation qui prévalait douze mois auparavant pour s'établir à 7,9 milliards de FCFA contre 4,7 milliards de FCFA à fin décembre 2017.

b2. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation (%)
Crédits à l'Etat	341	1 002	193,8
Crédits aux entreprises publiques	3 135	1 241	-60,4
Crédits au secteur privé	30 265	27 594	-8,8
Crédits aux non-résidents	2	0	-
Encours financiers des opérations de crédit-bail	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputés et créances)	0	2	-
Total des crédits bruts	33 743	29 839	-11,5

Source: BPC

Le total des crédits bruts de la banque postale s'élève à 29,8 milliards de FCFA contre 33,7 milliards de FCFA une année auparavant. Il a marqué une régression de 11,5% en variation annuelle.

Ces crédits ont été alloués en grande partie au secteur privé à hauteur de 27,5 milliards de FCFA contre 30,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ils sont en baisse de 8,8% en glissement annuel, couvrant 92,4% de la totalité des crédits octroyés au cours de la période sous revue.

De leur côté, les entreprises publiques et l'Etat restent aussi bénéficiaires des crédits, mais à des montants faibles respectivement de 1,2 milliard de FCFA et 1,0 milliard de FCFA à fin décembre 2017.

Par ailleurs, la ventilation de ces crédits montre que l'encours de **crédit à court terme** s'élève à 1,2 milliard de FCFA et la principale branche d'activité qui a bénéficié de la quasi-totalité de ces crédits est « branche non classés ailleurs ».

Les **crédits à moyen terme** se sont fixés à 19,2 milliards de FCFA et les principales branches d'activités ayant bénéficié de ces crédits sont : « branche non classée ailleurs (98,6%) » et « commerce de gros et détail, restauration et hôtels (1,4%) ».

Enfin, les **crédits à long terme** se fixent à 551 millions de FCFA, seule la branche non classée ailleurs qui a bénéficié de la totalité de ces crédits au cours de la période sous revue.

D. RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	Déc 2016	Déc 2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	-16	-96	-80	500
Produits des opérations de trésorerie	1	1	0	0
Charges sur opérations de trésorerie	17	97	80	470,58
Marge sur opérations avec la clientèle	3 660	4073	413	11,28
Produits des opérations avec la clientèle	3 889	4283	394	10,13
Charges sur opérations avec la clientèle	229	210	-19	-8,29
Marge sur opérations diverses	2 167	1889	-278	-12,82
Produits des opérations diverses	2 965	2110	-855	-28,83
Charges sur opérations diverses	798	221	-577	-72,30
PRODUIT NET BANCAIRE	5 811	5 866	55	1
Produit accessoires	278	426	148	53,23
Charges du personnel	2 434	2699	265	10,88
Autres frais généraux	2 857	3 147	290	33,83
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	798	446	-352	-44,11
Dotations nettes aux provisions	820	797	-723	-88,17
Dotations nettes aux amortissements	1 353	1283	-70	-5,17
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-1 375	-1634	-259	18,83
Pertes et profits nets	-242	-191	-433	-178,92
Impôt sur les sociétés	-	-	-	-
RESULTAT NET	-1 617	-1825	-208	12,86

Source : CERBER BPC Avril 2017

d₁ PRODUIT NET BANCAIRE

Entre 2016 et 2017, la banque postale pour la détermination du produit net bancaire (PNB) a su mettre en exergue trois (3) types d'activités (opérations de trésorerie, opérations avec la clientèle et opérations diverses). La réalisation de ses opérations ont permis à la banque de générer un produit net bancaire à hauteur de 5,8 milliards de FCFA, qui reste en stagnation une année plus tôt. Généré principalement par la marge des opérations avec la clientèle qui s'est hissé à 4,0 milliards de FCFA contre 3,6 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

• **marge sur opérations de trésorerie**

Elle reste déficitaire en comparaison annuelle en s'établissant à moins 96 millions de FCFA contre moins 16 millions de FCFA douze mois auparavant. Ce déficit en variation annuelle s'explique par l'évolution des charges relatives aux intérêts sur emprunts au jour le jour qui ont supplanté les produits y afférents sous la période revue en s'établissant à 97 millions de FCFA contre 17 millions de FCFA à fin décembre 2016.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Elle s'est établit à 4,0 milliards de FCFA contre 3,6 milliards de FCFA deux semestres auparavant, soit une progression de 11,28% en glissement annuel. Elle est due généralement à l'évolution des produits sur l'octroi des crédits à moyen terme qui ont su supplanter les charges y relatives sous la période revue.

- **marge sur opérations diverses**

La marge sur opérations diverses en baisse de 12,8% en variation annuelle, elle s'est établit à 1,8 milliard de FCFA contre 2,1 milliards de FCFA une année plus tôt. Cette tendance baissière s'explique par une diminution des produits comparés à leur niveau de décembre 2016.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation a connu une baisse de 44,11% douze mois plus tôt. Au cours de ladite période, plus des trois quart du produit net bancaire ont été absorbé par les frais de structure, d'où le résultat à hauteur de 446 millions de FCFA.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Quant au résultat net d'exploitation, il s'est située à moins 1,6 milliard de FCFA contre moins 1,3 milliards de FCFA en comparaison annuelle, soit un recul de 18,83%. Au cours de la période sous revue, la totalité du résultat brut d'exploitation a été absorbé par la prise en compte du risque de contrepartie sous la période revue.

d₄. RESULTAT NET

A fin décembre 2017, la banque présente un résultat net déficitaire à hauteur de 1,8 milliard de FCFA. Ainsi, il reste en régression par rapport à la situation qui prévalait douze auparavant. Donc, la politique mise en œuvre par la banque sous la période revue à la minimisation du coût de structure et du risque de contrepartie n'a pas su maintenir l'excédent du résultat net à la fin de l'exercice.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{5\,846}{5\,866} \times 100 = 99,65\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 99,65%, ce qui traduit le niveau d'absorption du produit net bancaire par les charges. Ce coefficient étant largement supérieur à 60%, il indique que l'établissement n'a pas su maîtriser ses frais généraux liés à l'exploitation bancaire sous la période revue.

Le coefficient de rentabilité (ROE)

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultatnet}}{\text{Fondsproprescomptables}} = \frac{-1\,825}{8\,617} \times 100 = -21,17\%$$

Le ratio de rentabilité financière étant quasiment inférieur à 12%, cela traduit que les fonds investis n'ont pas généré des profits aux actionnaires au cours de la période sous revue.

- **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultatnet}}{\text{totaldubilan}} = \frac{-1\,825}{58\,906} \times 100 = -3,09\%$$

Le ratio de rendement relativement inférieur à 1%, cela traduit l'inefficacité de la mise en œuvre d'une politique prudente à l'égard des engagements de la banque.

e. OBSERVATIONS

Au quatrième trimestre de l'année 2017, les difficultés de la banque ont été ressenties tant sur l'intermédiation bilancielle que au niveau du compte de résultat sous la période revue.

Par ailleurs, la banque dispose d'un excédent des ressources de trésorerie à hauteur de 8,5 milliards de FCFA avec un fond de roulement en montant de 4,1 milliards de FCFA capable de financer les emplois à long terme.

Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'élève à 122,88%, ainsi, donc le financement de l'économie par le biais de la banque n'a entraîné l'implication des fonds propres de la structure au cours de l'année 2017.

6. BANQUE SINO CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE (BCA)

La BSCA est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 53 343 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, agréée par arrêté n° 13785/MEFPPI-CAB 28/05/2015, son siège social se trouve à Brazzaville.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
Agricultural Bank of China (ABC)	26 671 500 000	50,0
Société de Participation des Actionnaires	11 468 745 000	21,5
Société Nationale des Pétroles du Congo	8 001 450 000	15,0
Etat congolais	6 401 160 000	12,0
Magminerales Potasses Congo (MPC)	800 145 000	1,5
Total	53 343 000 000	100

Source: CERBER BSCA 2017

Les actions de la banque sont réparties entre cinq (5) actionnaires avec un noyau dur de référence détenant la moitié des actions de la structure (Agricultural Bank of China, 50%). La représentativité du noyau dur dans la gestion de la banque est effective, avec la nomination d'un responsable au sein de l'organe exécutif (DG). C'est un élément à prendre positivement.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
ANDELY Rigobert	Président
TIAN Jimin	Administrateur
YAN Liu	Administrateur
ZHANG JIANYU	Administrateur
IBATA Raymond	Administrateur
HUANG Danhan	Administrateur indépendant
MOUAMBA Clement	Administrateur indépendant

Source: CERBER BSCA 2017

A la date d'aujourd'hui, le conseil d'administration est constitué de sept (7) membres avec la présence de deux (2) administrateurs indépendants au sein de l'organe délibérant. Ainsi, la banque est en conformité avec les exigences édictées par les régulateurs (OHADA et COBAC) en la matière.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
ZHANG JIANYU	Directeur Général	Arrêté n°13786/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015
OBAMBY Patrick	Directeur Général Adjoint	Arrêté n°13787/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015

Source: CERBER BSCA 2017

La direction générale est animée par deux dirigeants agréés (DG et DGA) conformément à l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale et traduit le respect du principe des « quatre yeux » au sein de la structure.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes	Fonction	N° d'agrément
Price Waterhouse Coopers	Titulaire	Arrêté n°6010/MEFB-CAB du 28/09/2005
Cabinet Ernest & Young	Titulaire	ND
Cabinet KPMG	Suppléant	Arrêté n°13790/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015
Cabinet DELOITTE & TOUCHE	Suppléant	Arrêté n°13791/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015

Source: CERBER BSCA 2017

Les états financiers et comptables de la Banque Sino Congolaise pour l'Afrique sont certifiés par quatre (4) commissaires aux comptes. En effet, en ladite matière la structure est en harmonie avec l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale, afin de justifier l'exactitude et la sincérité des informations destinées au public.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

BSCA	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	53	53	0	0
Expatriés	17	17	0	0
Total	70	70	0	0

Source : CERBER BSCA 2017

L'effectif de la banque à fin décembre 2017, reste en stagnation par rapport à l'année précédente où le nombre des agents tant pour les expatriés et les nationaux est de 70 employés. Donc, elle n'a procédé à aucun recrutement entre 2016 et 2017.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	BSCA		
	Départements	Nombres d'agences	
		2016	2017
1	Brazzaville	1	2
2	Pointe-Noire	-	1
Total		1	3

Source : CERBER BSCA 2017

La BSCA compte trois (3) agences repartis entre Brazzaville et Pointe-Noire. En comparaison annuelle, il y a eu l'ouverture de deux(2) agences par rapport à fin décembre 2016.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

BSCA	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes Physiques	486	438	- 48	- 9,87
Personnes Morales	392	607	215	54,84
Total	878	1 045	167	19,02

Source : CERBER BSCA 2017

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la BSCA dispose une clientèle de 1 045 comptes tant pour les personnes physiques que morales. Ce portefeuille a connu un bond de 19,02% comparé à la situation qui prévalait douze mois plus tôt pour se hisser. Il est constitué en majorité des comptes des personnes morales couvrant 58,08% de l'ensemble de la clientèle sous la période revue.

c. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	3784	3 518	-266	-7,02	Capitaux permanents	63 879	67 642	3 763	5,8
Valeurs immobilisées	25 637	33 472	7 835	30					
Opérations avec la clientèle	25 689	92 448	66 759	259,8	Opérations avec la clientèle	59 628	105 179	45 551	76,3
- Crédits à long terme	44	2 275	2 231	5 070,4	- Dépôts à régime spécial	0	0	0	0
- Crédits à moyen terme	23 621	48 221	24 600	104,1	- Dépôts à terme	2409	8 449	6 040	250,7
- Crédits à court terme	4	39 723	39 719	992 975	- Dépôts à vue	56005	95 681	39 676	70,8
- Créances en souffrance	1	1	0	0	- Autres comptes créditeurs	1183	998	-185	-15,6
Opérations diverses	640	10 253	9 613	1 502	Opérations diverses	1 458	5 583	4 125	282,9
Opérations de trésorerie et interbancaire	87 491	56 752	-30 739	-35,1	Opérations de trésorerie et interbancaire	18 276	18 036	-240	-1,3
Total-Actif	143 241	196 443	53 202	37,1	Total-Passif	143 241	196 443	53 202	37,1

Source : CERBER BSCA 2017

Au quatrième trimestre de l'année 2017, le bilan de la BSCA a connu une progression de 37,1% en variation annuelle pour s'établir à 196,4 milliards de FCFA contre 143,2 milliards de FCFA douze mois plus tôt. Cette hausse du bilan en une année s'explique par :

- une hausse des capitaux permanents en proportion de 5,8% en comparaison annuelle qui a permis l'acquisition des nouveaux équipements (valeurs immobilisées) en montant de 7,8 milliards de FCFA comparé à la situation qui prévalait une année plutôt ;
- les dépôts de la clientèle ont marqué un bond de 76,3% comparé à leur niveau de décembre 2016. Ils s'élèvent à 105,1 milliards de FCFA contre 59,6 milliards de FCFA l'année précédente et c'est ce qui a propulsé l'évolution des crédits en variation annuelle. Ainsi, ils se sont fixés à 92,4 milliards de FCFA contre 25,6 milliards de FCFA douze mois plus tôt ;
- l'augmentation des avoirs divers actifs en montant de 9,6 milliards de FCFA a su améliorer les engagements de la banque vis-à-vis de la clientèle qui s'est traduit par un montant de 4,1 milliards de FCFA comparé à leur niveau de décembre 2016.

Par ailleurs sous la période revue, on assiste à une régression des avoirs de trésorerie actif en proportion de 35,1% qui s'est établit à 56,7 milliards de FCFA contre 87,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette régression a su entrainer plus ou moins des retraits des fonds par les correspondants dans les caisses de la banque en montant de 240 millions de FCFA, soit 1,4% en glissement annuel.

Ainsi, il convient de signaler que les créances en souffrance sont restées constantes comparées à leur situation qui prévalait quatre trimestres auparavant et aucune provision n'a été allouée par la banque sous la période revue. En outre, la **qualité apparente du portefeuille d'engagement et la politique prudente sont bien maîtrisées** par la banque à fin décembre 2017.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	2016	2017	%
Capital	52 943	53 343	0,75
Réserves	0	0	0
Report à nouveau	-3 066	0	-
Résultat intermédiaire	-318	2 301	-823,58
Provisions pour risques généraux	520	1 849	255,57
Fonds Propres Comptables	50 079	57 493	177,46
Total Bilan	143 241	196 443	37,14
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	34,96	29,26	

Source : CERBER BSCA 2017

A fin décembre 2017, le taux de capitalisation de la banque est en baisse par rapport à l'année précédente, mais il reste important(29,26%), celui-ci traduit la crédibilité de la banque à la fin de l'année 2017.

❖ L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{5732}{196443} \times 100 = 2,91 \%$;
- La part des opérations avec les résidents : $\frac{143281}{196443} \times 100 = 72,93 \%$.

Au 31 décembre 2017, la part des opérations que la banque a su réaliser avec les non-résidents est relativement très faible (2,91%) par rapport à celle réalisée avec les résidents (72,93%). En effet, la banque n'est pas exposée à l'international par un risque potentiel.

c1. POSTE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	%
Dépôts des admis, publiques	1 207	12 321	920,7
Dépôts des entreprises publiques	17 778	28 541	60,5
Dépôts privés	39308	63 069	60,4
Dépôts des non-résidents	121	193	59,5
Dépôts non ventilés	1183	1 055	-10,8
Total des dépôts	59 597	105 179	76,48

Source : CERBER BSCA 2017

Les dépôts de la BSCA à fin décembre 2017 ressortent à 105,1 milliards de FCFA contre 59,5 milliards de FCFA en décembre 2016. Ils ont connu une augmentation de 76,48% par rapport à leur niveau de décembre 2016.

Cette tendance haussière se caractérise en grande partie par la collecte des dépôts privés qui a connu une augmentation de 60,4% en variation annuelle couvrant plus de la moitié (59,9%) des dépôts collectés à ladite période.

Par ailleurs, les dépôts des administrations publiques et des entreprises publiques ont également connu une augmentation en montant comparée à leur situation de l'année précédente respectivement de 11,1 milliards de FCFA et 10,7 milliards de FCFA.

Les dépôts des non-résidents affichent une tendance haussière de 59,5% au cours de ladite période, en s'établissant à 193 millions de FCFA contre 121 millions de FCFA à fin décembre 2016.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	%
Crédits à l'Etat	-	14 651	-
Crédits aux entreprises publiques	17 667	64 650	265,9
Crédits au secteur privé	7 593	12 581	65,6
Crédits aux non-résidents	1	0	-100
Encours financiers des opérations de crédit-bail	0	0	0
Autres créances (valeurs non imputés et créances)	0	566	-
Total des crédits bruts	25 261	92 448	265,9

Source : CERBER BSCA 2017

Au 31 décembre 2017, les crédits de la banque ont connu une augmentation en montant de 67,1 milliards de FCFA par rapport à l'année antérieure pour se hisser à 92,4 milliards de FCFA contre 25,2 milliards de FCFA une année plus tôt.

Cette tendance haussière du total des crédits en comparaison annuelle se justifie en grande partie par les crédits octroyés aux entreprises publiques qui ont marqué un pic de 65,6% en glissement annuel couvrant plus de la moitié (69,9%) du total des crédits bruts sous la période revue. Ainsi, ils se sont établis à 64,6 milliards de FCFA contre 17,6 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit en montant de 46,7 milliards de FCFA comparé à la situation de l'année précédente.

Les crédits à l'état se sont ressortis à 14,6 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre aucun crédit quatre trimestres plutôt.

Les crédits au secteur privé ont connu une augmentation de 4,9 milliards de FCFA en comparaison annuelle en s'affichant à 12,5 milliards de FCFA contre 7,5 milliards de FCFA une année auparavant.

Par ailleurs, la ventilation de ces crédits montre que :

-L'encours des **crédits à court terme** s'élève à 39,7 milliards de FCFA et les principales branches d'activités ayant bénéficié des crédits sont : « Industrie extractive » (62%) ; « Production services des collectivités, sociaux et personnels » (37,6%). Les autres branches ont bénéficié avec une proportion marginale.

-Les **crédits à moyen terme** se sont affichés à 48,2 milliards de FCFA sous la période revue. Les principales branches d'activités bénéficiaires des crédits sont « Industrie, extractives » (83,1%) ; « Transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunication » (9,2%) ; ainsi quelques branches ont aussi bénéficiés des crédits a des montants faibles

Concernant l'encours de **crédit à long terme**, la banque alloué les crédits à hauteur de 2,2 milliards de FCFA à fin décembre 2017. La principale branche d'activité ayant bénéficié de ces crédits est « Agriculture, l'élevage, chasse, sylviculture, pêche » à hauteur de 97%.

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	119	-28	-147	-123,5
Produits des opérations de trésorerie	136	61	-75	55,14
Charges sur opérations de trésorerie	17	89	72	423,5
Marge sur opérations avec la clientèle	1 343	3 299	1 956	145,6
Produits des opérations avec la clientèle	1511	3 438	1 927	143,4
Charges sur opérations avec la clientèle	168	139	-29	-17,26
Marge sur opérations diverses	2 146	3 325	1 179	54,93
Produits des opérations diverses	13 658	197 563	183 905	1346,5
Charges sur opérations diverses	11 512	194 238	182 726	1587,2
Marge sur opérations financières	281	1 812	1 531	544,8
Produits des opérations financières	282	2 062	1 780	631,2
Charges sur opérations financières	1	250	249	259
PRODUIT NET BANCAIRE	3 889	8 408	4 519	116,11
Produit accessoires	0	0		
Charges du personnel	1 166	1 329	163	13,97
Autres frais généraux	2 036	2 831	795	39
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	687	4 248	3 561	518,3
Dotations nettes aux provisions	838	1 645	807	96,3
Dotations nettes aux amortissements	363	1 012	649	178,78
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-514	1 591	2 105	-409,5
Pertes et profits nets	62	157	95	153,2
RESULTAT NET	-452	1 748	2 200	-486,7

SOURCE : BSCA

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire de la banque sino congolaise pour l'Afrique s'élève à 8,4 milliards de FCFA contre 3,8 milliards de FCFA douze mois auparavant. Il a marqué un pic de 116,11% en variation annuelle. Généré quasiment par la marge des opérations avec la clientèle et celle des opérations diverses qui ont connu des bons en comparaison annuelle respectivement de 145,6% et 54,93%.

• **marge sur opérations avec la clientèle**

Elle marque un regain en proportion de 145,6% en s'affichant à 3,2 milliard de FCFA contre 1,3 milliards de FCFA quatre trimestres auparavant. Elle est générée par les produits liés à cette opération qui s'élèvent à 3,4 milliards de FCFA dont les charges y afférente ont été minimisé en variation annuelle de 17,26%.

- **marge sur les opérations diverses**

Elle représente 39,54% du produit net bancaire sous la période revue et reste la plus dominante de toutes les marges en s'établissant à 3,3 milliards de FCFA. Cette marge résulte de l'évolution constatée des profits de change malgré la progression leurs charges y afférentes en rythme annuel.

- **marge sur les opérations financières**

A fin décembre 2017, la banque a su réaliser ces opérations qui ont généré des produits à hauteur de 1,8 milliard de FCFA contre 281 millions de FCFA. Elle s'est traduite par un bon considérable en comparaison annuelle issue des produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire.

- **marge sur les opérations de trésorerie et interbancaires**

Cette marge est en baisse en rythme annuel qui s'explique par un recul drastique des produits y afférents comparé à leur niveau de décembre 2016, soit 123,5%.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation de la banque sino congolaise pour l'Afrique reste excédentaire à la hauteur de 4,2 milliards de FCFA à fin décembre 2017. Ainsi convient-il de souligner qu'il est en progression en montant de 3,5 milliards de FCFA par rapport à son niveau de décembre 2016. Ainsi, la moitié du produit net bancaire a été absorbé par les frais de structure sous la période revue.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Celui-ci reste excédentaire en montant de 1,5 milliard de FCFA après la prise en compte du risque de contrepartie par la structure sous la période revue.

d₄. RESULTAT NET

Au 31 décembre 2017, le résultat de l'exercice de la banque sino congolaise pour l'Afrique reste excédentaire sous la période en montant de 1,7 milliard de FCFA propulsé par le résultat exceptionnel.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

❖ Le coefficient net d'exploitation

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{4\,160}{8\,408} \times 100 = 49,47\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 49,47%, ce qui traduit le niveau d'absorption du produit net bancaire par les charges. Ce coefficient étant inférieur à 60%, il indique que l'établissement a une maîtrise de ses frais généraux liés à l'exploitation.

❖ **Le coefficient de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Resultat Net}}{\text{Fond Propre Comptable}} = \frac{1\,748}{57\,493} \times 100 = \mathbf{3,04\%}$$

Le ratio de rentabilité financière étant inférieur à 12%, cela traduit que les fonds investis n'ont pas généré des profits aux actionnaires au cours de la période sous revue.

❖ **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Resultat Net}}{\text{Total Bilan}} = \frac{1\,748}{196\,443} \times 100 = \mathbf{0,88\%}$$

Le ratio de rendement inférieur à 1% traduit l'insuffisance de la mise en œuvre d'une politique prudente à l'égard des engagements de la banque.

e.OBSERVATIONS

La banque sino congolaise pour l'Afrique présente des potentialités de dynamisation en vertu de son capital très important qui a permis d'accompagner la banque dans sa volonté de financer l'économie par le truchement d'octroi de crédits.

Ainsi, la capacité de financement des emplois à long terme de la banque sous la période revue s'élève à 38,7 milliards de FCFA avec un taux de couverture des crédits par les dépôts à hauteur de 113,77%. Cela prouve à suffisance que l'octroi des crédits par la banque ne fait aucune mention de l'applicabilité des fonds propres de la structure.

En outre, elle dispose sous la période revue un fonds de roulement à hauteur de 34,1 milliards de FCFA.

7. CREDIT DU CONGO (CDC)

Le Crédit du Congo (CDC) est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10 477 000 000 de FCFA, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM / CG/BZV/02 B910 et agréée par arrêté n°727/MEFB-CAB du 11/03/2002. Son siège social se trouve à Pointe-Noire capitale économique de la république du Congo.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
ATTIJARIWafa	9 534 070 000	91%
Etat Congolais	900 000 000	9 %
Total	10 477 000 000	100%

Source : CERBER CDC

L'actionnariat du Crédit du Congo (CDC) est réparti entre deux actionnaires, dont l'un détient la quasi-totalité des actions (Attijariwafa Bank, 91%).

Aussi, il convient de signaler que l'actionnaire majoritaire s'est impliqué dans la gestion de la structure par la présence des dirigeants au sein de l'organe exécutoire qui témoigne la volonté d'accompagner la banque à ses fins ultimes.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration	Qualité au sein du conseil
BOUBKER JAI	Président
BOUNJOU Omar	Administrateur
DOURI Ismail	Administrateur
EL KETTANI Mohamed	Administrateur
UDGHRI Mounir	Administrateur
MENGA Henri	Administrateur
MOUKO Félix	Administrateur Indépendant

Source : CERBER CDC

La composition du conseil d'administration de la banque respecte les dispositions de l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres qui siège au conseil varie entre 3 à 12 membres.

Par ailleurs, la présence d'un administrateur indépendant au sein du conseil d'administration est signalée ce qui honore la législation à ce niveau.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
Abdelouahed EL KIRAM	Directeur Général	7343/MFB/CAB du 22 /11/2017
Mounir IBRAHIM	Directeur Général Adjoint	7344/MFB/ CAB du 22/11/2017

Source : CERBER CDC

La direction générale de la banque est animée par deux dirigeants agréés (DG et DGA). Cette hiérarchie respecte l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. D'où le respect du principe des « quatre yeux » par l'établissement.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaire aux comptes agréés	Fonction	N° d'agrément
Price WaterhouseCoopers	Titulaire	ND
Deloitte	Suppléant	ND

Source : CERBER CDC

La certification des états financiers de la banque est portée à l'approbation de deux commissaires aux comptes compte tenu du total bilan supérieur au seuil (50 milliards de FCFA) afin de justifier l'exactitude et la sincérité des informations destinées au public en rapport avec l'article 19 de la réglementation.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

CDC	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	245	185	-60	-24,48
Expatriés	5	2	-3	-60
Total	250	187	-63	-25,2

Source : CERBER, CDC

A fin décembre 2017, l'effectif du personnel du CDC est de 187 agents contre 250 agents une année plus tôt. Ce dernier a régressé de 25,2% douze mois plus tôt.

Cette régression est la conséquence du licenciement de certains agents au nombre de 63 tant pour les nationaux qu'expatriés sous la période revue. Ainsi, ce portefeuille est constitué presque en totalité des nationaux sous la période revue.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	CDC		
	Départements	Nombres d'agences	
		2016	2017
1	Brazzaville	6	6
2	Pointe Noire	8	8
3	Sangha	2	2
4	Niari	1	1
Total		17	17

Source : CERBER

Au 31 décembre 2017, leCrédit du Congo dispose 17 agences sur tout le territoire national. Ce portefeuille reste en stagnation par rapport à l'année précédente et ces agences sont plus répandues entre les deux agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire) courant la quasi-totalité du nombre d'agences.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Acteurs	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes Physiques	54 638	53 894	-744	-1,36
Personnes Morales	3 938	3 719	-219	-5,56
Total	58 576	57 613	-963	-1,64

Source : CERBER

Le portefeuille client duCrédit du Congo est en recul de 1,6% comparé à la situation qui prévalait une année plus tôt, en s'établissant à 57 613 comptes contre 58 576 comptes à fin décembre 2016, tant pour les personnes physiques que morales.

Cette régression s'explique par la fermeture des comptes des personnes physiques que morales à hauteur de 963 comptes due à la conjoncture économique du pays à ladite période.

Enfin, ce portefeuille est constitué en majorité par les comptes des personnes physiques, soit 93,5% de l'ensemble des comptes clients en s'établissant à 53 894 comptes contre 6,5% des comptes des personnes morales à fin décembre 2017.

C. SITUATION BILANTIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	-	-	-	-	Capitaux permanents	29 239	32 142	2 903	9,92
Valeurs immobilisées	3 301	3 095	-206	-6,24					
Opérations avec la clientèle	157 929	139 156	-18 773	-11,88	Opérations avec la clientèle	195 328	176 699	-18 629	-9,53
- Crédits à long terme	10 236	9 069	-1 167	-11,40	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	114 632	103 938	-10 694	-9,32	- Dépôts à terme	9 222	14 938	5 716	61,98
- Crédits à court terme	15 859	3 414	-12 445	-78,47	- Dépôts à vue	177 792	150 988	-26 804	-15,07
- Créances en souffrance	2 184	2 893	709	32,46	- Autres comptes créditeurs	8 182	10 575	2 393	29,24
Opérations diverses	6 436	7 403	967	15,02	Opérations diverses	7 305	9 114	1 809	24,76
Opérations de trésorerie et interbancaire	111 187	72 805	-38 382	-34,52	Opérations de trésorerie et interbancaire	46 981	4 504	-42 477	-90,41
Total Actif	278 853	222 459	-56 394	-20,22	Total Passif	278 853	222 459	-56 394	-20,22

Source : CERBER CDC

Le total bilan du Crédit du Congo au 31 décembre 2017 s'établit à 222,4 milliards de FCFA contre 278,8 milliards de FCFA, soit une régression de 20,2% en glissement annuel. Cette baisse d'activité se traduit par:

- la diminution des dépôts collectés de 9,5% au cours de la période sous revue en s'établissant à 176,6 milliards de FCFA contre 195,3 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ce reculest en partie dû par le retrait des avoirs de clients dans les comptes à vue de la banque qui a ralenti le processus d'octroi de crédits comparé à leur niveau de décembre 2016 en s'affichant à 139,1 milliards de FCFA contre 157,9 milliards de FCFA une année plus tôt ;
- la diminution des opérations de trésorerie et interbancaire actif de 34,5% en comparaison annuelle en s'affichant à 72,8 milliards de FCFA contre 111,1 milliards de FCFA à fin décembre 2016 a entraîné des ponctions importantes des correspondants dans les caisses de la banque en montant de 42,4 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente.

En outre, à la même période on assiste à une augmentation de 9,9% des capitaux permanents qui n'a pas influencé l'acquisition des valeurs immobilisées, ces dernières ont marqué une régression en proportion annuelle de 6,2%.

De leur côté, les avoirs divers passif ont progressé en montant de 967 millions de FCFA en améliorant les engagements de la banque vis-à-vis de sa clientèle en montant de 1,8 milliard de FCFA, soit 24,7% en variation annuelle.

Au cours de la période sous revue, la banque a généré des créances en souffrance en proportion de 32,4% en glissement annuel en s'affichant à 2,8 milliards de FCFA contre 2,1 milliards de FCFA une année auparavant. Elles ont représenté 2,8 % des crédits bruts contre 1,3% à fin décembre 2016. **Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradéecomparée à la situation qui prévalait une année plus tôt.**

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 125,4%, la banque n'encours pas un risque quant au financement de ses engagements vis-à-vis de ses clients en vertu de la politique prudente mis en œuvre à l'égard du risque de crédit.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	10 477	10 477	0
Réserves	2 095	2 095	0
Report à nouveau	3 438	4 044	17,62
Résultat intermédiaire	8 726	10 247	17,43
Provisions pour risques généraux	1 548	2 034	31,39
Fonds Propres Comptables	26 284	28 897	9,94
Total Bilan	278 853	222 459	20,22
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	9,42	12,98	

Source : CERBER CDC

Au 31 décembre 2017, le taux de capitalisation de la banque s'élève à 12,9% contre 9,4% en décembre 2016. Ce taux a progressé par rapport à l'année précédente due à une légère augmentation des provisions pour les risques généraux et du report à nouveau au cours de la période sous revue d'une part et de la diminution du total bilan d'autre part en comparaison annuelle. Ainsi, celui-ci traduit la crédibilité de la structure à ladite période.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{32\ 621 \times 100}{278\ 853} = 11,70\%$
- La part des opérations avec les résidents: $\frac{246\ 232 \times 100}{278\ 853} = 88,30\%$

Le taux des opérations en devise bien qu'il est faible par rapport aux opérations en monnaie locale mais il présente quand même un risque en vertu de ce taux (11,70%), alors la banque devrait veiller à ce que ce taux demeure constant ou en régression, afin d'améliorer le risque que la banque peut s'exposer sur l'international.

b₁. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation (%)
Dépôts des admis, publiques	1422	682	-52,03
Dépôts des entreprises publiques	8061	7 813	-3,07
Dépôts privés	172183	154 066	-10,52
Dépôts des non-résidents	5348	77	-98,56
Dépôts non ventilés	8 182	13 863	69,43
Total des dépôts	195 196	176 501	-9,57

Source : CERBER CDC

Au 31 décembre 2017, les dépôts du CDC s'élèvent à 176,5 milliards de FCFA contre 195,1 milliards de FCFA, soit une régression de 9,5% en variation annuelle qui s'explique par la baisse quasiment de toutes les rubriques constituant le volume des dépôts.

Les dépôts du secteur privé couvrant plus de trois quart (87,2%) des dépôts collectés au 31 décembre 2017, qui ont diminué de 10,5% en s'établissant à 154,0 milliards de FCFA contre 172,1 milliards de FCFA douze mois plus tôt.

Les dépôts des administrations publiques ont marqué une baisse de 52,0% en comparaison annuelle. Ils s'élèvent à 682 millions de FCFA contre 1,4 milliard de FCFA l'année précédente.

Quant aux dépôts des entreprises publiques et ceux des non-résidents ont connu chacun un recul respectivement de 3,0% et 98,5% en glissement annuel.

b₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation(%)
Crédits à l'Etat	18	17	-5,55
Crédits aux entreprises publiques	9	164	1722,22
Crédits au secteur privé	149554	133 231	-10,91
Crédits aux non-résidents	10258	25	-99,75
Encours financiers des opérations de crédit-bail	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputés et créances)	-	-	-
Total des crédits bruts	159839	141 683	-11,35

Source : CERBER CDC

L'encours des crédits bruts au 31 décembre 2017 s'établit à 141,6 milliards de FCFA contre 159,8 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une régression de 11,3% en variation annuelle. Cette régression en une année s'explique par en grande partie par un recul des crédits alloués au secteur privé comparé en montant de l'année précédente.

Les crédits au secteur privé qui représentent la quasi-totalité des crédits octroyés au 31 décembre 2017 (94,0%), s'élèvent à 133,2 milliards de FCFA contre 149,5 milliards de FCFA, soit un recul de 10,9% en comparaison annuelle.

Les crédits aux non-résidents en largement reculé pour s'établir à 25 millions de FCFA contre 10,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Les crédits à l'Etat ont légèrement diminué en glissement annuel de 5,5%, Par contre ceux des entreprises publiques ont marqué un pic très considérable une plus tôt.

La répartition de ces crédits bancaires selon leur maturité et par secteurs d'activité a été la suivante :

- l'encours des **crédits à long terme** s'est situé à 9,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017, les secteurs bénéficiaires de ces crédits sont : « industrie manufacturières (63,2%) », « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (27,8%) ». Ainsi, les autres branches ayant bénéficié restent avec des montants négligeables sous la période revue ;
- les **crédits à moyen terme** qui se sont situés à 103,9 milliards de FCFA, cette maturité de crédits a été quasiment octroyés sur toutes les branches d'activités à fin décembre 2017. Les principales branches bénéficiaires de ces crédits sont les suivantes : « industrie, extractives (23,6%) », « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications (22,3%) » « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (17,8%) », « industrie manufacturières (12,2%) », les autres branches avec des proportions plus ou moins importantes à ladite période ;
- l'encours des **crédits à court terme** se chiffrent à 3,4 milliards de FCFA, les secteurs d'activités qui ont bénéficié de ces crédits sont : « activités des institutions financières, affaires immobilisations, productions des services des entreprises (41,1%) », « commerce gros et détail, restauration et hôtels (19%),

« production services des collectivités, sociaux et personnels (18,1%). Enfin, les autres bénéficiaires ont enregistré des montants très faibles.

D. RESULTAT D'EXERCICE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	2 106	1 310	-796	-37,79
Produits des opérations de trésorerie	2 474	1 895	-579	-23,40
Charges sur opérations de trésorerie	368	585	217	58,96
Marge sur opérations avec la clientèle	9 288	10 005	717	7,71
Produits des opérations avec la clientèle	10 119	10 849	730	7,21
Charges sur opérations avec la clientèle	831	844	13	1,56
Marge sur opérations diverses	9 837	11 066	1229	12,49
Produits des opérations diverses	11 966	12 431	465	3,88
Charges sur opérations diverses	2129	1 365	-764	-35,88
Marge sur opération de crédit-bail	7	-1	-8	-114,28
Produit sur opération de crédit -bail	257	511	254	98,83
Charge sur opération de crédit-bail	250	512	262	104,8
PRODUIT NET BANCAIRE	21 238	22 380	1142	5,37
Produit accessoires	26	18	-8	-30,76
Charges du personnel	3 780	3 876	96	2,53
Autres frais généraux	5 966	5 817	-149	-2,49
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 518	12 705	1 187	10,30
Dotations nettes aux provisions	-2 188	1 534	-3722	-170,10
Dotations nettes aux amortissements	436	444	8	1,83
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	8 894	10 727	1 833	20,60
Pertes et profits nets	-348	-479	-827	-237,64
Impôt sur les sociétés	2 177	2 669	492	22,59
RESULTAT NET	6 369	7 579	1210	19

Source : CERBER CDC 2017

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, le produit net bancaire du CDC s'est élevé à 22,3 milliards de FCFA, contre 21,2 milliards de FCFA une année plus tôt. Il a progressé de 5,3% en variation annuelle due principalement à la marge sur opérations diverses et celle des opérations avec la clientèle qui ont progressé respectivement de 12,49% et 7,71% en variation annuelle.

- **marge sur opérations diverses**

La marge sur opérations diverses couvre 49,44% du produit net bancaire de la banque sous la période revue et s'élève à 11,0 milliards de FCFA contre 9,8 milliards

de FCFA une année auparavant. Elle a marqué une tendance baissière de 12,49% en variation annuelle.

Ce résultat s'explique par une augmentation marquée des produits liés aux activités connexe de la banque comparés à la situation qui prévalait douze mois auparavant avec une diminution des charges y afférentes en glissement annuel.

- **marge sur les opérations avec la clientèle**

La marge sur opérations avec la clientèle s'est établi à 10,0 milliards de FCFA contre 9,2 milliards de FCFA, soit 7,71% en progression douze mois plus tôt. Cette légère évolution de la marge se justifie par un accroissement peu conséquent du montant des produits liés à cette opération issus principalement des intérêts sur les crédits à moyen terme qui ont su supplanter les charges y afférentes étant en diminution par rapport à leur niveau de décembre 2016.

- **marge sur les opérations de trésorerie**

En diminution de 37,79%, due à une diminution des produits et à la hausse des charges y afférentes de cette opération comparé à leur niveau de décembre 2016.

- **marge sur les opérations de crédit-bail**

La marge de cette opération en baisse par rapport de l'année dernière et s'affiche à moins d'un million de FCFA contre 7 millions de FCFA douze mois plus tôt. Elle reste néanmoins la moins rentable de toutes les marges des opérations réalisées par la banque à ladite période.

d₂. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation de la banque reste excédentaire en montant de 12,7 milliards de FCFA contre 11,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit 10,30% malgré la prise en compte des charges générales d'exploitation (Frais de structure) qui ont absorbé presque la moitié du produit net bancaire ainsi réalisé au cours de la période.

d₃. Résultat net d'exploitation

La prise en compte du risque de contrepartie a réduit le résultat brut d'exploitation afin d'affiché un résultat net d'exploitation à la hauteur de 10,7 milliards de FCFA contre 8,8 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une progression de 20,60% en variation annuelle.

d₄. Résultat net d'exercice

A fin décembre 2017, le résultat de la banque reste excédentaire à la hauteur de 7,5 milliards de FCFA, malgré la prise en compte des frais de structure et du risque de contrepartie. Ainsi, il a progressé de 19% par rapport à leur niveau de décembre 2016.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{9\,693}{22\,380} \times 100 = \mathbf{43,31\%}$$

Le coefficient net d'exploitation relativement inférieur au seuil de 60%, alors la banque sous période revue a su minimiser ses charges. D'où la mise en œuvre d'une politique effective à la couverture de ses charges a été observée par la banque.

- **Le coefficient de rentabilité (ROE)**

$$\text{Ratio de rentabilité} = \frac{\text{resultat net}}{\text{fonds propres comptables}} = \frac{7\,579}{28\,897} \times 100 = \mathbf{26,22\%}$$

Situé à 26,22% étant positif et supérieur à 12%, alors les fonds investis par les actionnaires ont généré un profit au cours de la période sous revue.

- **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Total du bilan}} = \frac{7\,579}{222\,459} \times 100 = \mathbf{3,40\%}$$

Le ratio de rendement étant positif et supérieur à 1%, cela prouve qu'à cette date la banque a su déployer une politique cohérente à la maîtrise des risques et d'une politique prudente à l'égard de ses engagements.

e. OBSERVATIONS

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la banque présente un recul au niveau du bilan par rapport à l'année précédente. Ce recul financier n'a pas impacté la crédibilité de la structure vis-à-vis de ses engagements au cours de la période sous revue compte tenu des indicateurs de performance fortement appréciés en évolution positive par rapport à leur niveau de décembre 2016.

En outre, le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 126,97% donc, le capital de la banque n'a pas contribué à l'octroi des crédits.

Enfin, l'équilibre général du bilan présente une bonne situation patrimoniale dont la capacité de financement de la structure a permis de réaliser de ressource de trésorerie capable de financer les emplois à long terme à hauteur de 68,2 milliards de FCFA.

8. BANQUE ECOBANK – CONGO (ECOBANK)

ECOBANK est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10 000 000 000 de FCFA, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM-CG/BZV/07B559 ; agréée par arrêté n°5433/MEFB du 28/08/07. Son siège social se trouve à Brazzaville.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montant	Parts en %
ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI)	8 560 000 000	85,60
AGC	440 000 000	4,40
PARTICULIERS	1 000 000 000	10,00
Total	10 000 000 000	100,00

Source : CERBER ECOBANK

Le capital social d'ECOBANK est reparti entre trois (03) actionnaires, mais il est constitué d'un noyau dur de référence (ETI) qui détient pratiquement la totalité des actions soit, 85,6% des actions et qui s'implique dans la gestion de la structure par la présence des responsables au sein de l'organe exécutoire (direction générale).

Cette pratique est un indicateur qui justifie le souci des actionnaires d'accompagner la structure vers ses fins ultimes dans l'objectif de relever les défis étant un indicateur de gestion à prendre positivement.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
MOUSSA Aïssata	Président
BOUITI VIAUDO Gervais	Administrateur
AMAM Maurice	Administrateur
BAGARAMA Ibrahim	Administrateur
MOUSSAKI Otis	Administrateur

Source : CERBER ECOBANK

Le conseil d'administration compte cinq (05) membres et ce conformément à l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre des membres siégeant au sein du conseil varie entre 3 à 12 membres.

En outre, il convient de rappeler que la présence d'un administrateur indépendant au sein du conseil justifie le respect par l'établissement de la législation en son article 9 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
BAGARAMA Ibrahim	Directeur Général	Arrêté n°7427/MEFB-CAB du 23/06/2016
MOUSSAKI Otis	Directeur Général Adjoint	Arrêté n°1864/MEFB-CAB du 04/03/2016

Source : CERBER ECOBANK

Le respect de l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale est effectif par la présence de deux (02) dirigeants agréés (DG et DGA). D'où, le respect du principe des « quatre yeux » par la banque.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes agréés	Fonction	N° d'agrément
Deloitte Touche Tohmatsu	Titulaire	ND (ministériel)
Price Waterhouse Coopers	Suppléant	Arrêté n°5433/MEFB-CAB du 28/08/2007

Source : CERBER ECOBANK

De même que la direction générale, le commissariat aux comptes de la banque est animé par deux (02) commissaires pour la certification des états financiers de ladite structure. Donc, à la date d'aujourd'hui, l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans Etats de l'Afrique Centrale est respecté par l'établissement.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

	Effectifs		Variation	
	Déc 2016	Déc 2017	Nombre	%
ECOBANK				
Nationaux	215	180	-35	-16,27
Expatriés	03	04	01	33,33
Total	218	184	-34	-15,59

Source : ECOBANK

A fin décembre 2017, l'effectif du personnel d'ECOBANK est de 184 agents contre 218 agents une année plus tôt. Ce dernier est en baisse de plus 15,5% en comparaison annuelle, dû au licenciement de 35 agents nationaux au cours de la période sous revue, afin de minimiser les charges liées à celui-ci par la banque.

En outre, à la même date, la structure a procédé au recrutement d'un expatrié afin de pouvoir bénéficier de l'expertise étrangère qui pourra sans doute améliorer la productivité du travail.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Départements	Nombres d'agences		Variations	
		Déc 2016	Déc 2017	Nombre	%
1	Brazzaville	4	3	-1	-25
2	Pointe-Noire	5	4	-1	-20
3	Niari	1	1	-	-
4	Sangha	1	1	-	-
Total		11	9	-2	-18,18

Source : ECOBANK

Le réseau d'implantation d'ECOBANK au 31 décembre 2017 est en baisse par rapport à l'année dernière qui se traduit par la fermeture de deux (02) agences par rapport à l'année précédente dû à la conjoncture économique du pays. Ainsi, il reste très intense dans les deux agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire).

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

Clientèle	Variations	
	Déc 2016	Déc 2017
ECOBANK		
Personnes physiques	51 607	99 906
Personnes morales	5 034	5 166
Effectif	56 641	105 072

Source : ECOBANK

Le portefeuille client d'ECOBANK a connu un accroissement de 85,5% comparé à la situation antérieure en s'établissant à 105 072 comptes contre 56 641 comptes à fin décembre 2016. Cette progression est due en majorité par une augmentation d'ouverture des comptes des personnes physiques en nombre de 48 299 et de quelques comptes des personnes morales en nombre de 132 par rapport à leur niveau de décembre 2016 malgré la conjoncture économique du pays.

En outre, il sied de signaler que ce portefeuille est constitué en majorité par des comptes de personnes physiques couvrant la quasi-totalité des comptes de la structure soit, 95% au cours de la période sous revue.

Donc, la politique commerciale déployée par ECOBANK à ladite période a été très attractive vis-à-vis des clients qui les aient entraînés à fréquenter les guichets de la structure.

C. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	Variations		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	Variations	
			Montant	%				Montant	%
Somme déductible des capitaux permanents	-	-	-	-					
Valeurs immobilisées	1 022	45 222	44 200	4 324,85	Capitaux permanents	22 662	23 460	798	3,52
Opérations avec la clientèle	115 160	97 208	-17 952	-15,59	Opérations avec la clientèle	167 433	171 403	3 970	2,37
- Crédits à long terme	-	-	-	-	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	57 978	43 564	-14 414	-24,86	- Dépôts à terme	47 569	45 002	-2 567	-5,39
- Crédits à court terme	26 657	9 672	-16 985	-63,71	- Dépôts à vue	114 311	122 181	7 870	6,88
- Créances en souffrance	1 595	11 362	9 767	612,35	- Autres comptes créditeurs	5 103	3 658	-1 445	-28,31
Opérations diverses	2 472	3 693	1 221	49,39	Opérations diverses	7 078	6 902	-176	-2,48
Opérations de trésorerie et interbancaire	114 583	58 454	-56 129	-48,98	Opérations de trésorerie et interbancaire	45 262	2 812	-42 450	-93,78
Total Actif	242 435	204 577	-37 858	-15,61	Total Passif	242 435	204 577	-37 858	-15,61

Source : CERBER ECOBANK

A la fin de l'exercice 2017, le bilan de la banque ECOBANK est en régression de 15,6% en comparaison annuelle, soit, 37,8 milliards de FCFA en montant. Il s'est établi à 204,5 milliards de FCFA contre 242,4 milliards de FCFA une année plus tôt.

Cette baisse du bilan en variation annuelle se justifie par :

- une chute des opérations de trésorerie et interbancaire passif de plus de 93,7% en variation annuelle qui s'explique par les ponctions effectuées par les correspondants et une diminution des avoirs de trésorerie à la même date qui a détérioré l'assise financière à hauteur de 56,1 milliards de FCFA, soit, 48,9% en glissement annuel ;
- un recul des engagements de la banque vis-à-vis de ses correspondants en proportion de 2,4% en se hissant à 6,9 milliards de FCFA contre 7 milliards de FCFA quatre trimestres auparavant ;
- un ralentissement de la politique d'octroi de crédits de 15,5% en glissement annuel en s'établissant à 97,2 milliards de FCFA contre 11,5 milliards de FCFA, malgré une légère hausse de la collecte des dépôts en montant de 3,9 milliards de FCFA, soit, 2,3% en comparaison annuelle.

Cependant, au cours de la période sous revue, on assiste à une hausse conséquente des valeurs immobilisées en valeur de 44,2 milliards de FCFA contre 1 milliard de FCFA à fin décembre 2016 propulsée par l'augmentation des capitaux permanents en proportion de 3,5% en s'établissant à 23,4 milliards de FCFA contre 22,6 milliards de FCFA une année plus tôt.

Ainsi, il convient de rappeler qu'au cours de la période sous revue, la banque a entraîné des créances en souffrance à hauteur de 11,3 milliards de FCFA contre 1,5 milliard de FCFA en 2016. Elles ont représenté 10,7% des crédits bruts contre 1,3% à fin décembre 2016. **Alors la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est dégradée comparée à la situation qui prévalait au 31 décembre 2016.** Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 81%, ce qui traduit qu'au cours de la période sous revue, la banque encours un risque d'imprudence face à ses engagements.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc2016	Déc 2017	%
Capital	10 000	10 000	-
Réserves	2 163	2 163	-
Report à nouveau	2 029	2 219	9,36
Résultat intermédiaires	5 795	5 185	-10,53
Provisions pour risques généraux	1 672	2 166	29,54
Fonds Propres Comptables	21 659	21 733	0,34
Total bilan	242 435	204 577	-15,62
Taux de capitalisation=(fonds propres/total bilan)*100	8,93	10,62	-

Source : CERBER ECOBANK

A la fin de l'exercice 2017, le taux de capitalisation d'ECOBANK connaît une progression en situant à 10,6% contre 8,9% une année plus tôt. Cette hausse est due à une augmentation du report à nouveau et des provisions pour risques généraux malgré une baisse du résultat intermédiaire.

Ce résultat (taux) à fin décembre 2017 témoigne la crédibilité de la banque au cours de la période sous revue.

❖ L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL

- La part des opérations en avec les résidents : $\frac{188\,735}{204\,577} \times 100 = 92,26\%$
- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{15\,842}{204\,577} \times 100 = 7,74\%$

A fin décembre 2017, la part des opérations réalisées par la banque avec les non-résidents reste relativement faible (7,7%) avec celle réalisée avec les résidents (92,3%). D'où, la banque n'est pas exposée à l'international en réalisant ses opérations.

c₁. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variations	
			Montant	%
Dépôts des admin publiques	7 948	14 154	6 206	78,08
Dépôts des entreprises publiques	45 296	51 643	6 347	14,01
Dépôts privés	101 973	97 541	-4 432	-4,34
Dépôts des non-résidents	6 663	3 845	-2 818	-42,29
Dépôts des non ventilés	5 103	3 658	-1 445	-28,31
Total des dépôts	166 983	170 841	3 858	2,31

Source : CERBER ECOBANK

Au 31 décembre 2017, le total des dépôts collectés d'ECOBANK est évalué à 170,8 milliards de FCFA contre 166,9 milliards de FCFA l'année passée. Il a augmenté de 2,3% soit en montant de 3,8 milliards de FCFA en glissement annuel.

Cette augmentation est justifiée en grande partie par les collectes des fonds auprès des entreprises publiques et des administrations publiques qui ont progressé chacun respectivement de 14% et 78% comparés à leurs situations qui prévalaient deux semestres auparavant.

Cependant, on note une baisse de 4,3% des dépôts privés en comparaison annuelle malgré que ces dépôts couvrent plus de la moitié (57%) du total des dépôts collectés au cours de la période sous revue.

Concernant les dépôts des non-résidents, une diminution est également constatée en proportion de 42,2% en variation annuelle pour s'établir à 3,8 milliards de FCFA contre 6,6 milliards de FCFA une année plus tôt.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc2016	Déc2017	Variation	
			Montant	%
Crédits à l'Etat	23	1	-22	-95,65
Crédits aux entreprises publiques	3 567	3 569	2	0,05
Crédits au secteur privé	105 661	97 061	-8 600	-8,13
Crédits au non-résident	9 965	5 244	-4 721	-47,37
Encours financier des opérations de crédit-bail	-	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputées et créances)	-	47	47	-
Total des crédits bruts	119 970	105 922	-14 048	-11,70

Source : CERBER ECOBANK

A la fin de l'exercice 2017, ECOBANK a octroyé des crédits à hauteur de 105,9 milliards de FCFA contre 119,9 milliards de FCFA une année auparavant. De ce fait, on constate une diminution des crédits alloués de près de 14 milliards de FCFA soit, 11,7% en variation annuelle. Les secteurs bénéficiaires de ces crédits sont le secteur privé (97 milliards de FCFA), les non-résidents (5,2 milliards de FCFA), les entreprises publiques (3,5 milliards de FCFA) et l'Etat (1 million de FCFA). Les crédits alloués au secteur privé couvrent la quasi-totalité (91,6%) de l'ensemble des crédits au cours de la période sous revue.

En outre, la ventilation de ces crédits bancaires selon leur maturité et par secteurs d'activités montre que :

- l'encours des **crédits à court terme** a considérablement baissé de plus de 63,7% en variation annuelle en se situant à 9,6 milliards de FCFA contre 26,6 milliards de FCFA au 31 décembre 2016. Neuf (09) branches d'activité ont bénéficié de ces crédits notamment les branches : « non classée ailleurs (37,6%) », « industrie, extractives (32,1) ». Les crédits alloués aux autres branches ont été très marginales;
- les **crédits à moyen terme** se chiffrent à 43,5 milliards de FCFA contre 57,9 milliards de FCFA. Ils ont connu une baisse de 14,4 milliards de FCFA soit, 24,8% en comparaison annuelle. Tous les secteurs ont bénéficié de ces crédits mais les plus importants sont : « production services des collectivités, sociaux et personnels (23,4%) », « non classée ailleurs (18,6%) » ;
- en ce qui concerne l'encours de **crédit à long terme** aucune branche d'activité n'a bénéficié de ce type de crédit.

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions deFCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	12	-243	-255	-2 125
Produits des opérations de trésorerie	369	110	-259	-70,1
Charges sur opérations de trésorerie	357	353	-4	-1,1
Marge sur opérations avec la clientèle	10 537	7 052	-3 485	-33,0
Produits des opérations avec la clientèle	12 342	8 720	-3 622	-0,2
Charges sur opérations avec la clientèle	1 805	1 668	-137	-7,5
Marge sur opérations diverses	6 138	7 510	1 372	22,3
Produits des opérations diverses	28 970	24 521	-4 449	-0,1
Charges sur opérations diverses	22 832	17 011	-5 821	-25,4
Marge sur opération financières	745	2 602	1 857	249,2
Produit sur opérations financières	747	2 603	1 856	248,4
Charges opération financières	2	1	-1	-50
PRODUIT NET BANCAIRE	17 432	16 921	-511	-2,9
Produit accessoires	-	0	0	0
Charges du personnel	2 459	2 583	124	5,0
Autres frais généraux	7 292	6 281	-1 011	-13,8
RESULTATBRUT D'EXPLOITATION	7 681	8 057	406	5,2
Dotations nettes aux provisions	4 047	1 978	-2 069	-51,1
Dotations nettes aux amortissements	857	830	-27	-3,1
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	2 777	5 249	2 472	89,0
Pertes et profits nets	-880	-768	112	-12,7
Impôt sur les sociétés	-	0	0	0
RESULTAT NET	1 897	4 481	2 584	136,2

Source : ECOBANK

d₁.PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire d'ECOBANK à fin décembre 2017 s'élève à 16,9 milliards de FCFA contre 17,4 milliards de FCFA une année plus tôt. Il a régressé en une année en proportion de 2,9%, soit en montant de 511 millions de FCFA. Ce produit net bancaire est généré en grande partie par la marge sur opérations avec la clientèle en proportion de 41,67% du produit net bancaire et la marge sur opérations diverses couvrant 44,38% du produit net bancaire sous la période revue.

En outre, il sied de signaler que toutes les marges des opérations réalisées par la banque, la marge sur opérations financières et celle des opérations diverses ont évolué positivement par rapport à leur niveau de l'année dernière en proportion respectivement de 249,2% et 22,3%.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Cette marge s'est établie à 7,0 milliards de FCFA contre 10,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Elle a régressé de 33,0% en variation annuelle, soit en montant de 3,4 milliards de FCFA. La baisse de cette marge s'explique par le recul des produits liés à cette opération par rapport à l'année précédente, bien que les charges ont également diminué en glissement annuel.

- **marge sur les opérations diverses**

Elle s'élève à 7,5 milliards de FCFA contre 6,1 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette marge est le résultat de la diminution des charges de cette opération en rythme annuel pour s'établir à 17,0 milliards de FCFA contre 22,8 milliards de FCFA une année plus tôt.

- **marge sur opérations financières**

La marge sur opérations financières marque un pic considérable de 249,2% en une année pour s'établir à 2,6 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 745 millions de FCFA une année plus tôt. Cette marge a été générée par des revenus du portefeuille de transaction et de placement sous la période revue qui ont supplanté les charges liées à cette opération à ladite période.

- **marge sur opérations de trésorerie**

Elle affiche une tendance baissière très drastique en glissement annuel pour s'établir à moins 243 millions de FCFA contre 12 millions de FCFA douze mois auparavant.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 8,0 milliards de FCFA contre 7,6 milliards de FCFA une année plus tôt. Il est en progression de 5,2% en variation annuelle. Par ailleurs, au cours plus de la période la moitié du produit net bancaire a été absorbé par les frais de structure de la banque, d'où le montant du résultat brut d'exploitation à fin décembre 2017.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation affiche une tendance haussière par rapport à la situation qui prévalait douze mois auparavant, soit 89,0% en variation annuelle. Il s'affiche à 5,2 milliards de FCFA contre 2,7 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cette progression est marquée par une diminution du risque de contrepartie en comparaison annuelle.

d₄. RESULTAT NET

A fin décembre 2017, le résultat de l'exercice demeure excédentaire en montant de 4,4 milliards de FCFA, malgré la prise en compte des frais de structure et du risque de contrepartie sous la période revue. Il a progressé de 136,2% par rapport à son niveau de décembre 2016.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- Le coefficient net d'exploitation

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{8\,864}{16\,921} \times 100 = \mathbf{52,38\%}$$

Le coefficient net d'exploitation de la banque à fin décembre 2017. S'élève à 52,38%. Cela traduit la maîtrise des charges par la banque sous la période revue par le truchement du produit net bancaire.

- Le coefficient de rentabilité (ROE)

$$\text{ROE} = \frac{\text{resultat net}}{\text{fonds propres comptables}} = \frac{4\,481}{21\,733} \times 100 = \mathbf{20,61\%}$$

Ce ratio de rentabilité, supérieur à 12%, alors les actions de la banque ont permis de réaliser un profit escompté afin de procéder à l'affectation du résultat.

- Le coefficient de rendement (ROA)

$$\text{ROA} = \frac{\text{resultat net}}{\text{Total du bilan}} = \frac{4\,481}{204\,577} \times 100 = \mathbf{2,19\%}$$

Le ratio de rendement s'est fixé à 2,19% à fin décembre 2017, donc les actifs de la banque ont été rentables et la mise en œuvre d'une politique prudente a été effective sous la période revue.

e. OBSERVATIONS

Globalement au 31 décembre 2017, les soldes liés aux opérations relatives à l'activité sont bons, malgré l'insuffisance des ressources permanentes (fonds de roulement) au cours de la période sous revue qui se traduit par un besoin en fonds e roulement à la hauteur de 21,7 milliards de FCFA.

Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 176,3%, ce qui traduit la non implication du capital de la structure dans le financement des projets de la clientèle au cours de la période sous revue.

Enfin, la banque présente une trésorerie positive, avec une capacité de financement évaluée à 55,6 milliards de FCFA capable de financer les emplois à long terme.

9. LA CONGOLAISE DE BANQUE (LCB)

La LCB Bank est une société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 10 000 000 000 FCFA immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM 06-B-58, agréée par arrêté n°2936/MEFB-CAB du 01/04/04 dont le siège social est à Brazzaville, capitale de la République du Congo sur l'avenue Amilcar Cabral.

A. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
BMCE-BANK	3 700 000 000	37
PENDINO Hubert	2 300 000 000	23
BELTRANDO Bernard	2 100 000 000	21
ETAT CONGOLAIS	1 100 000 000	11
IBATA Raymond	400 000 000	4
SOUTHERN CROSS FIANCE SA	400 000 000	4
Total	10 000 000 000	100

Source: CERBER LCB

L'actionnariat de La Congolaise de Banque est constitué de six (06) actionnaires dont trois (03) avec des parts responsables couvrant plus de la moitié des actions de la structure. Ce noyau dur de la banque est responsable en accompagnant la structure dans la gestion avec la présence des dirigeants au sein de l'organe exécutoire. Ainsi, il convient de noter que cette pratique est un indicateur à prendre positivement.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
PENDINO Hubert	Président
IBATA Raymond	Administrateur
NGOULOU Jean Noel	Administrateur
IWANGA Jean Claude	Administrateur
AGOUMI Mohamed	Administrateur
BENJELOUN Driss	Administrateur
HUSSS Paulette	Administrateur
BELTRANDO Bernard	Administrateur
LENOIR Alain	Administrateur indépendant

Source: CERBER LCB

S'agissant de cet organe, il est en harmonie avec la réglementation qui oblige la présence de plus de trois (03) membres au sein de l'organe délibérant et la présence dûment constaté d'un administrateur indépendant. En effet, la banque à la date d'aujourd'hui respecte l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droits des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
TAHRIMohamed	Directeur Général	D-2016 /160 du 18 Juillet 2016
RAÏSSA Rachid	Directeur Général Adjoint	Arrêté n°096/2014/MEFBPP-CAB du 20/10/2014

Source: CERBER LCB

L'organe exécutoire de la congolaise de banque à la date d'aujourd'hui est conduit par deux (02) dirigeants agréés (DG et DGA) conformément à l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. Ainsi, le principe des « quatre yeux » est respecté au sein de l'établissement.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes	Fonction	N° d'agrément
Figeac GABON	ND	ND
Price Waterhouse Cooper S.A	ND	ND

Source: CERBER LCB

La certification des comptes de la banque est à la portée de deux (02) commissaires aux comptes afin de justifier l'exactitude et la sincérité des informations financières et comptables destinées au public. Ainsi, la banque respecte l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale.

Par ailleurs, ces commissaires aux comptes ne disposent pas d'agrément ministériels au cours de la période sous revue.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

LCB	Effectifs		Variations	
	2016	2017	Nombre	%
Nationaux	278	288	10	3,5
Expatriés	7	9	2	28,5
Total	285	297	12	4,2

Source : CERBER, Avril 2016

A fin décembre 2017, l'effectif du personnel de la LCB est de 297 agents contre 285 agents une année plus tôt. Ce dernier a progressé de 4,2% douze mois plus tôt.

Cette progression est la conséquence du recrutement de certains agents tant pour les nationaux que les expatriés (12 agents) en glissement annuel.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	LCB		
	Départements	Nombres d'agences	
		2016	2017
1	Brazzaville	7	7
2	Pointe Noire	7	7
3	Sangha	1	2
4	Plateaux	1	0
5	Niari	1	1
6	Bouenza	0	1
7	Cuvette	0	1
Total		17	19

Source : CERBER

Au 31 décembre 2017, le Crédit du Congo dispose 19 agences contre 17 agences en 2016 sur tout le territoire national. Le nombre d'agence du Crédit du Congo à ladite période est en progression par rapport à l'année précédente qui s'explique par l'ouverture de 2 agences supplémentaire par rapport à l'année précédente. Ainsi, la majorité de ces agences sont localisée à Brazzaville et Pointe-Noire couvrant quasiment la totalité des agences par rapport aux autres départements.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

LCB	Clientèle		Variations	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes physiques	41 559	72 662	31 103	74,8
Personnes morales	5 015	5 972	957	19,0
Total	46 574	78 634	32 060	68,8

Source : CERBER

Le portefeuille client du Crédit du Congo a évolué par une tendance haussière en comparaison annuelle de 68,8% en s'établissant à 78 634 comptes contre 46 574 comptes à fin décembre 2016. Cette hausse s'explique par l'ouverture des comptes des personnes physiques à hauteur de 72 662, soit 74,8% en une année.

Enfin, de leur côté, les comptes des personnes morales se sont hissés à 5 972comptes contre 5 015 comptes à fin décembre 2016, soit 19% en glissement annuel.

Ce portefeuilleest constitué en majorité par les comptes des personnes physiques, soit 92,40% de l'ensemble des comptes clients contre 7,60% des comptes des personnes morales à fin décembre 2017.

C. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	-	-	-	-	Capitaux permanents	33 400	31 690	-1 710	-5,11
Valeurs immobilisées	15 026	24 161	9 135	60,79					
Opérations avec la clientèle	176 921	168 998	7 923	-4,47	Opérations avec la clientèle	184 975	169 308	-15 667	-8,46
- Crédits à long terme	1 925	2 275	350	18,18	- Dépôts à régime spécial		-	-	-
- Crédits à moyen terme	84 342	67 567	-16 775	-19,88	- Dépôts à terme	29 918	25 487	-4 431	-14,81
- Crédits à court terme	15 506	19 248	3 742	24,13	- Dépôts à vue	145 988	135 274	-10 714	-7,33
- Créances en souffrance	13 987	14 377	390	2,78	- Autres comptes créditeurs	8 771	8 250	-521	-5,94
Opérations diverses	5 629	4 397	-1 232	-21,88	Opérations diverses	8 657	5 420	-3 237	-37,39
Opérations de trésorerie et interbancaire	36 053	24 155	-11 898	-33,00	Opérations de trésorerie et interbancaire	6 597	15 293	8 696	131,81
Total-Actif	233 629	221 711	-11 918	-5,10	Total-Passif	233 629	221 711	-11 918	-5,10

Source : CERBER LCB

A fin décembre 2017 le bilan de la congolaise des banque a connu une régression en montant de 11,9 milliards de FCFA, soit 5,1% en proportion annuelle. Cette tendance baissière en comparaison annuelle du bilan s'explique par :

- la diminution des dépôts en montant de 15,6 milliards de FCFA , soit 8,4% en comparaison annuelle qui a ralenti la mobilité d'octroi des crédits en montant de 7, 9 milliards de FCFA, qui se sont affichés à 168,9 milliards de FCFA contre 176,9 milliards de FCFA une année plus tôt ;
- la diminution des avoirs divers actif en proportion de 21,8% a ralenti les engagements de la banque vis-à-vis de la clientèle en montant de 3,2 milliards de FCFA, soit 37,3% en glissement annuel ;
- la diminution de la trésorerie actif en montant de 11,8 milliards de FCFA pour se hisser à 24,1 milliards de FCFA contre 36 milliards à fin décembre 2016.
- la diminution des capitaux permanents de plus de 1 million par rapport à l'année dernière n'a pas ralenti l'acquisition des nouveaux équipements qui ont évolué en montant de 9,1 milliards de FCFA, soit 60,7% en comparaison annuelle pour s'établir à 24,1 milliards de FCFA contre 15 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

En outre, sur la période revue en assiste à une augmentation de la trésorerie passif de plus de 8 milliards de FCFA comparé à leur niveau de décembre 2016 en s'établissant à 15,2 milliards de FCFA contre 6,5 milliards de FCFA une année plus tôt.

Enfin, les créances en souffrance se sont élevées à 14,3 milliards de FCFA contre 13,9 milliards de FCFA à fin décembre 2016, elles ont progressé de 2,7% en glissement annuel. Elles représentent 8% du total des crédits bruts contre 7,7% une année plus tôt. **Ainsi la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est légèrement détériorée comparée à la situation qui prévalait douze mois auparavant.** Le taux des créances en souffrance par les provisions s'élève à 66,5% alors la politique prudente de la banque à l'égard de ses engagements n'a pas été effective sous la période revue.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	10 000	10 000	0
Réserves	14542	14 542	0
Report à nouveau	0	2 010	0
Résultat intermédiaire	5757	700	-87,84
Provisions pour risques généraux	1 633	2 452	50,15
Fonds Propres Comptables	31932	29 704	-6,97
Total Bilan	233 629	221 711	-5,10
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	13,66	13,39	

Source : CERBER LCB

A fin décembre 2017, le taux de capitalisation de la banque a connu légèrement une régression par rapport à l'année antérieure. Il s'est établi à 13,3% contre 13,6% douze mois plus tôt. Ainsi, ce taux témoigne la crédibilité de la banque sous la période revue ; malgré la tendance baissière des fonds propres et celui du bilan en comparaison annuelle.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{213\,770}{221\,711} \times 100 = 96,42\%$;
- La part des opérations avec les résidents : $\frac{7\,941}{221\,711} \times 100 = 3,58\%$.

Au 31 décembre 2017 la part des opérations réalisées par la banque avec les non-résidents est située à 96,4% elle remporte largement sur les opérations réalisées avec les résidents.

Ainsi, les opérations réalisées avec les non-résidents ne présentent pas de risque à l'international, puisqu'elles sont moins importantes que celles réalisées avec les résidents.

c1. POSTE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	%
Dépôts des admis, publiques	12 050	12 078	0,23
Dépôts des entreprises publiques	1344	1 887	40,40
Dépôts privés	160 220	145 002	-9,49
Dépôts des non-résidents	2 292	1 794	-21,72
Dépôts non ventilés	8 771	8 250	-5,94
Total des dépôts	184 677	169 011	-8,48

Source : CERBER LCB

A fin décembre 2017, le total dépôt de la LCB se fixe à 169 milliards de FCFA contre 184,6 milliards de FCFA une année auparavant. Ils ont régressés de 8,4% en glissement annuel. Cette diminution de la collecte des dépôts s'explique en grande partie par un recul des dépôts du secteur privé, comparée à sa situation de l'année précédente à la même date.

Ils représentent 85,7% du total des dépôts collectés pour se hisser à 145,0 milliards de FCFA contre 160,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une proportion en recul de 9,4% en variation annuelle.

Par ailleurs, malgré la diminution du total des dépôts en glissement annuel, ceux collectés auprès des administrations publiques et aux entreprises publiques ont connu chacun une évolution comparée à leur situation de l'année précédente respectivement de 0,2% et 40,4%. Ainsi, les dépôts des non-résidents affichent une tendance baissière de 21% une année plus tôt, en s'établissant à 1,79 milliards de FCFA contre 2,2 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

c₂. POSTE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	%
Crédits à l'Etat	164	12 247	7 367,68
Crédits aux entreprises publiques	14 074	3 610	-74,34
Crédits au secteur privé	166 512	161 743	-2,86
Crédits aux non-résidents	85	75	-11,76
Encours financiers des opérations de crédit-bail	-	-	-
Autres créances (valeurs non imputées et créances)	9	129	1 333,33
Total des crédits bruts	180 844	177 804	-1,68

Source : CERBER LCB

Au quatrième trimestre de l'année 2017, les crédits de la LCB s'élèvent à 177,8 milliards de FCFA contre 180,8 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une régression de 1,6% en comparaison annuelle.

Ces crédits ont été alloués en grande partie au secteur privé à la hauteur de 161,7 milliards de FCFA couvrant plus de trois quarts (90,9%) de l'ensemble de crédits octroyés sous la période revue.

Les crédits alloués à l'Etat sont ressortis à 12,2 milliards de FCFA contre 164 millions de FCFA à fin décembre 2016. Ils ont largement marqué un pic en variation annuelle et ne représentent que 6,6% du total des crédits bruts à cette date. Par contre les crédits aux entreprises publiques restent en régression de 74,3% par rapport à l'année 2016.

La ventilation de ces crédits montre que :

- l'encours de **crédit à court terme** étant à 19,2 milliards de FCFA et les principales branches d'activités bénéficiaires de ses crédits sont « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunication (59%) et la branche non classés ailleurs (35, %) ». Les autres branches restent aussi bénéficiaires de ces crédits, mais à des montants très marginaux.
- les **crédits à moyen terme** se sont fixés à 67,5 milliards de FCFA, ainsi les principales bénéficiaires de ces crédits sont : « le commerce de gros et détail, restauration et hôtel (44,1%) »; « la branche non classés ailleurs (19,4%) » ; « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunication (13,6%) » ; « bâtiment et travaux publics (9,9%) ». Les autres branches restent aussi bénéficiaires de ces crédits, mais à des pourcentages très faibles.

Concernant les **crédits à long terme**, le montant s'élève à 2,2 milliards de FCFA et les branches bénéficiaires sont : « branche non classés ailleurs (94,2%) ». Enfin, la branche « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunication » avec une proportion très marginale à fin décembre 2017.

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017(en millions de FCFA).

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	1553	-431	-1 984	-127,7
Produits des opérations de trésorerie	1611	184	-1 427	-88,5
Charges sur opérations de trésorerie	58	615	557	960,3
Marge sur opérations avec la clientèle	11815	11 150	-665	-5,6
Produits des opérations avec la clientèle	13279	12 395	-884	-6,65
Charges sur opérations avec la clientèle	1464	1 245	-219	-14,9
Marge sur opérations diverses	5790	6 399	609	10,5
Produits des opérations diverses	6464	6 867	403	6,2
Charges sur opérations diverses	674	468	-206	-30,5
Marge sur opérations financières	27	722	695	2 574,07
Produits des opérations financières	27	722	695	2 574,07
Charges sur opérations financières	-	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	19185	17 840	-1 345	-7,07
Produit accessoires	94	84	-10	-10,63
Charges du personnel	4213	3 874	-339	-8,04
Autres frais généraux	6842	7 527	685	10,01
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8224	6 523	-1 701	-20,68
Dotations nettes aux provisions	3700	-4061	-7 761	-209,75
Dotations nettes aux amortissements	1930	-1860	-3790	-196,37
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	2594	602	-1 992	-76,79
Pertes et profits nets	-4	72	76	-1900
Impôt sur les sociétés	580	216	-364	-62,75
RESULTAT NET	2010	458	-1 552	-77,21

Source : LCB

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le produit net bancaire de la congolaise de banque au 31 décembre 2017 affiche une tendance baissière par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 17,8 milliards de FCFA contre 19,1 milliards de FCFA douze mois plus tôt, soit une diminution de 7,07% en variation annuelle. Cette tendance baissière du produit net bancaire par rapport à l'année antérieure s'explique en grande partie par la diminution de la marge des opérations avec la clientèle et de celle de la trésorerie et interbancaire en comparaison annuelle.

• **marge sur opérations de trésorerie**

Cette marge a ralenti par rapport à l'année 2016, où elle était de 1,5 milliard de FCFA, ainsi elle s'élève à moins 431 millions de FCFA à fin décembre 2017, soit une régression de 127,7% une année plus tôt. Cette diminution de la marge est générée par une baisse drastique des produits issus des intérêts sur emprunts et comptes à terme par rapport à l'année précédente.

- **marge sur opération avec la clientèle**

Elle reste en régression de 5,6% comparée à la situation qui prévalait douze mois auparavant. Cette baisse s'explique par la diminution des produits liés à cette opération par rapport à l'année précédente en s'affichant à 12,3 milliards de FCFA contre 13,2 milliards de FCFA l'an dernier à la même date.

- **marge sur opérations diverses**

La marge sur opérations diverses a marqué une évolution de 10,5% une plus tôt, elle s'est établie à 6,6 milliards de FCFA contre 5,7 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Cela s'explique par l'augmentation des produits et une diminution des charges de cette opération en variation annuelle.

- **marge sur opérations financières**

A fin décembre 2017, la banque a su réaliser cette opération qui a marqué un pic en s'établissant à 722 millions de FCFA contre 27 millions de FCFA douze mois auparavant. Ainsi, sous la période revue, où aucune charge y afférente n'a été prise par cette opération.

d₂ RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation de la banque s'élève à 6,5 milliards de FCFA contre 8,2 milliards de FCFA une année auparavant. Il a régressé de 20,68% en variation annuelle compte tenu de la prise en compte des frais de structure par la banque sous la période revue. En outre, il convient de souligner que sous la période revue, le produit net bancaire enregistré par l'établissement a été absorbé de plus de la moitié par les frais de structure.

d₃ RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation en montant de 602 millions de FCFA contre 2,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016, il est en régression de 76,79% sur une année due à la prise en compte du risque de contrepartie par la banque à la fin de l'exercice.

d₄ RESULTAT NET DE L'EXERCICE

A la fin de l'exercice de l'année 2017, le résultat net de l'exercice reste excédentaire à la hauteur de 458 millions de FCFA. Ce résultat marque un recul en montant de 1,5 milliard de FCFA, soit 77,2% en comparaison annuelle. Cela s'explique par l'augmentation des frais de structure, du risque de contrepartie, malgré une régression de l'impôt sur les sociétés par rapport à l'année 2016 à la même date.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

• Le coefficient net d'exploitation

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{11\,401}{17\,840} \times 100 = 63,90\%$$

Le coefficient net d'exploitation de la banque en dépassement de 60% sous la période revue, cela montre l'évolution des charges qui ont absorbé en partie importante le produit net bancaire mobilisé par la structure. Donc, une attention particulière doit être portée à l'égard de la banque dans la gestion du risque vis-à-vis de ses engagements.

• Le ratio de rentabilité (ROE)

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} = \frac{458}{29704} \times 100 = 1,54\%$$

Le ROE étant inférieur à 12%, les fonds investis par les actionnaires n'ont rien rapporté aux actionnaires pour les emmenés à l'affectation des ressources.

• Le ratio de rendement (ROA)

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Total du bilan}} = \frac{458}{221711} \times 100 = 0,2\%$$

Le ratio de rendement (ROA) à fin décembre 2017 de la banque est situé en dessous du seuil (1%), l'établissement au cours de la période sous revue demeure moins performant en fonction des actifs déployés.

e.OBSERVATIONS

Au quatrième trimestre de l'année 2017, la Congolaise de banque de façon globale malgré la récession moins conséquente dans l'intermédiation et dans les différents soldes d'intermédiaire de gestion comparés à la situation qui prévalait douze mois plus tôt, elle présente une situation satisfaisante au regard de l'équilibre général du bilan sous la période revue. Ainsi, elle dégage une capacité de financement des emplois à long terme à hauteur de 8,8 milliards de FCFA avec un taux de couverture des crédits par les dépôts en proportion 100,1% à fin décembre 2017.

10. LA SOCIETE GENERALE CONGO (SGC)

La SGC est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 13 500 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° CG / BZV / 11B 2902, agréée par arrêté n°15953/MEFPPPI-CAB du 14/12/11. Son siège social se trouve à Brazzaville, capitale de la République du Congo.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montant	Parts en %
SOCIETE GENERALE	11 745	87
REPUBLIQUE DU CONGO	1 755	13
Total	13 500	100

Source: CERBER SGC

Constitué d'un actionnaire de référence (société générale S.A, 87%) détenant la majorité absolue d'actions de la banque et de l'état congolais en apport en nature de 13%.

Par ailleurs, l'implication des actionnaires dans la gestion de la structure reste effective avec des responsables au sein de l'organe exécutoire.

Ainsi convient-il de souligner que l'actionnariat n'étant pas dispersé, bien au contraire il est consolidé et cela traduit un indicateur à prendre positivement pour un meilleur actionnariat.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administrations	Qualité au sein du conseil
Hakim OUZZANI	Président
Arnaud CROUZET	Administrateur
Hilaire MAVOUNGOU	Administrateur
Alain HOURCADE	Administrateur
Laure DUQUESNE	Administrateur
Alain Brice BOUMPOUTOU	Administrateur

Source: CERBER SGC

Le conseil d'administration est constitué décernement des dispositions de l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des société commerciales et de groupement d'intérêt économique, dont le nombre de ceux qui siègent au conseil doit varier entre 3 et 12 membres.

Par ailleurs, l'absence d'un administrateur indépendant est constatée au sein de la structure sous la période, donc, cela traduit le non-respect par la banque de l'article 9 du règlement n°04/085/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃. DIRECTION GENERALE

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
CROUZET Arnaud Philippe Christian	Directeur Général	Arrêté n°7342/ MFB/CAB du 22/11/2017

Source : CERBER SGC

A la date d'aujourd'hui la SGC n'a qu'un seul dirigeant agréé au sein de l'organe exécutoire. Pour se faire à ladite date, le principe des quatre yeux n'est pas respecté par la structure et elle reste en désharmonie des dispositions de l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale, qui oblige la présence d'au moins deux(2) dirigeants agréés au sein de l'organe exécutoire.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaire aux comptes agréés	Fonction	N° d'agrément
Cabinet Ernest & Young	Titulaire	Arrête n°15956 /MEFPPPI- CAB du 14/12/2011
Deloitte Touche Tohmatsu	Suppléant	Arrête n°15957/ MEFPPPI- CAB du 14/12/2011

Source : CERBER SGC

Sous la période revue les états financiers de la banque sont certifiés par deux (2) commissaires aux comptes et ce conformément à l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale afin de justifier l'exactitude et la sincérité des informations destinées au public.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

SGC	Effectifs		Variation	
	Déc 2016	Déc 2017	Nombre	%
Nationaux	100	127	27	27
Expatriés	6	5	-1	-16,6
Total	106	132	26	24,5

Source : CERBER SGC

A fin décembre 2017, l'effectif du personnel de la SGC a évolué de 24,5% pour se hisser à 132 agents contre 106 agents une année plus tôt tant pour les personnes physiques que morales en glissement annuel. Ce dernier est dû au recrutement de 27 agents nationaux malgré le licenciement d'un expatrié sous la période revue.

b₂. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	Société Générale Congo (SGC)		Variation		
	Départements	Nombres d'agences		Montant	%
		Déc 2016	Déc 2017		
1	Brazzaville	1	2	1	100
2	Pointe-Noire	2	3	1	50
Total		3	5	2	66,6

Source : CERBERSGC

A la date d'aujourd'hui la société générale Congo compte 5 agences sur toute l'étendue du territoire congolais dont trois (3) à Pointe-Noire et deux (2) à Brazzaville. Entre 2016 et 2017, la société a procédé par l'ouverture de deux agences supplémentaires.

Par ailleurs, cette politique d'implantation à la date d'aujourd'hui n'est limitée que sur deux (2) départements des douze (12) de l'ensemble du territoire congolais.

b₃. CATEGORIE DE LA CLIENTELE

SGC	Clientèle		Variation	
	Déc 2016	Déc 2017	Nombre	%
Personnes physiques	6 169	12 363	6 194	100,4
Personnes morales	590	940	350	59,3
Effectif	6 759	13 303	6 544	96,8

Source : CERBER SGC

S'agissant du portefeuille client de la SGC, il est constitué en majorité par les comptes des personnes physiques, couvrant 92,93% de l'ensemble des comptes et en marquant un pic par rapport à leur niveau de l'année précédente, soit 100,4%.

Donc, la politique commerciale déployée par la SGC à ladite période a été très attractive vis-à-vis des clients qui les ont poussés à fréquenter les guichets de la banque en s'établissant à 13 303 comptes contre 6 759 comptes à fin décembre 2016, soit 96,8% en rythme annuel.

C. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATION	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	8 700	9984	1 284	14,76	Capitaux permanents	20 594	21575	981	4,77
Valeurs immobilisées	22 577	22402	-175	-0,78					
Opérations avec la clientèle	103 038	102891	-147	-0,15	Opérations avec la clientèle	117 604	114020	-3 584	-3,05
- Crédits à long terme	7 625	7021	-604	-7,93	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	60 611	60242	-369	-0,61	- Dépôts à terme	7 272	10812	3 540	46,68
- Crédits à court terme	7 821	5378	-2 443	-31,24	- Dépôts à vue	103 853	91030	-12 823	-12,35
- Créances en souffrance	1 747	2491	744	42,59	- Autres comptes créditeurs	6 437	11982	5 545	86,15
Opérations diverses	3 582	2986	-596	-16,64	Opérations diverses	5 952	5308	-644	-10,82
Opérations de trésorerie et interbancaire	37 593	31911	-5 682	-15,12	Opérations de trésorerie et interbancaire	31 340	29271	-2 069	-6,61
Total – Actif	175 490	170174	-5 316	-3,03	Total-Passif	175 490	170174	-5 316	-3,03

Source : CERBER SGC

A la fin de l'exercice 2017, le bilan de la société générale Congo marque une tendance baissière de 3% en rythme annuel pour se hisser à 170,1 milliards de FCFA contre 175,4% à fin décembre 2016. Cette diminution s'explique par :

- la diminution des dépôts collectés par la banque en rythme annuel de 3,0% pour s'établir à 114,0 milliards de FCFA contre 117,6 milliards de FCFA douze mois auparavant qui a ralenti légèrement la politique d'octroi de crédit en proportion de 0,15% en glissement annuel, pour s'expliquer à 102,8 milliards de FCFA contre 103,0 milliards de FCFA à fin décembre 2016 ;
- la baisse des avoirs de trésorerie en montant de 5,6 milliards de FCFA comparée à leur niveau de décembre 2016 a entraîné des ponctions importantes en montant de 2,0 milliards de FCFA de la part des correspondants dans les caisses de la banque comparé à leur situation de l'année précédente en s'élevant à 29,2 milliards de FCFA contre 31,4 milliards de FCFA à fin décembre 2016 ;
- le report excessif des pertes de l'exercice antérieur en montant de 1,2 milliards de FCFA n'a pas su améliorer l'assise de trésorerie de la banque en améliorant l'assise de trésorerie de la banque en variation annuelle ;
- La régression des avoirs divers actifs en proportion de 16,6% en rythme annuel pour s'établir à 2,9 milliards de FCFA contre 3,5 milliards de FCFA au quatrième trimestre de l'année 2016 n'a pas amélioré les engagements de la structure vis-à-vis de sa clientèle par rapport à l'année précédente qui ont laissé en montant de 644 millions de CFA.

Par ailleurs, à ladite période une nette amélioration est du côté des capitaux permanents en progression de 4,7% en glissement annuel, qui malheureusement n'a pas suscité l'acquisition des nouveaux équipements comparée à leur valeur d'année précédente.

Les créances en souffrance sont élevées à 2,4, milliards de FCFA contre 1,7 milliards de FCFA une année plus tôt, soit évolution en proportion de 42,5% en comparaison annuelle. Elles représentent 2,3% des crédits bruts contre 1,6% des crédits bruts à fin décembre 2016, **ainsi la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est détériorée comparée à leur niveau de décembre 2016.**

Le taux de créances en souffrance par les provisions s'élève à 135,8% à fin décembre 2017, alors sous la période revue, la banque a su déployer une politique très efficace à l'égard de ces engagements.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	13 500	13500	-
Report à nouveau	-8 372	-8732	4,30
Résultat intermédiaire	-328	-1252	-281,71
Provisions pour risques généraux	877	1347	53,60
Fonds Propres Comptables	5 677	4 863	-14,34
Total Bilan	175 490	170 174	-3,03
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	3,23	2,86	-

Source : CERBER SGC décembre 2017

Relativement très faible (2,8%) à fin décembre 2017, qui s'explique par le report des déficits des exercices antérieurs en dégradant les fonds propres comptables de la banque. Ainsi, ce taux traduit la vulnérabilité de l'établissement sous la période revue.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations en monnaie locale avec les résidents :

$$\frac{168\,633 \times 100}{170\,174} = 99,10\%$$

- La part des opérations en monnaie locale avec des non-résidents :

$$\frac{1\,541 \times 100}{170\,174} = 0,90\%$$

La banque sous la période revue n'est pas exposée à l'international compte tenu de la part des opérations qu'elle a eu à réaliser en monnaie étrangère (devise), soit 0,9% par rapport aux opérations avec la monnaie locale à ladite date, où celle-ci s'établit à 99,1%. Donc, la banque n'en cours pas un risque potentiel à l'international.

c1. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Dec 2017	Variation	
			Montant	%
Dépôts des admis, publiques	10 223	10 980	757	7,41
Dépôts des entreprises publiques	84	26	-58	-69,05
Dépôts privés	98 953	88 896	-10 057	-10,17
Dépôts des non-résidents	1 865	1 940	75	4,03
Dépôts non ventilés	6 437	11 982	5 545	86,15
Total des dépôts	117 562	113 824	-3 738	-3,18

Source : CERBER 2017

A fin décembre 2017, le total dépôt de la société générale Congo (SGC) s'élève à 113,8 milliards de FCFA contre 117,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Il a régressé de 3,1%, due principalement à des ponctions importantes effectuées par le secteur privé par rapport à l'année précédente.

Les dépôts du secteur privé s'élèvent à 88,8 milliards de FCFA sous la période, couvrant 78,0% du total des dépôts, affichant une tendance baissière de 10,1% en variation annuelle. Les dépôts des administrations publiques s'élèvent à 10,9 milliards de FCFA contre 10,2 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une progression de 7,4% en variation annuelle. Les dépôts des entreprises publiques en diminution en montant de 58 millions de FCFA par rapport à leur niveau de décembre 2016 en se hissant à 26 millions de FCFA contre 84 millions de FCFA une année auparavant.

Par ailleurs, les dépôts des non-résidents ont connu une évolution plus ou moins importante de 4,0% en rythme annuel pour s'expliquer à 1,9 milliard de FCFA contre 1,8 milliard de FCFA deux semestres auparavant.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variations	
			Montant	%
Crédits à l'Etat	693	775	82	11,84
Crédits aux entreprises publiques	-	-	-	-
Crédits au secteur privé	90 993	90 324	-669	-0,74
Crédits aux non-résidents	7 591	7 173	-418	-5,51
Autres créances (valeurs non imputés et créances)	4 581	7 695	3 114	67,98
Total des crédits bruts	103 858	105 967	2 109	2,03

Source : CERBER décembre 2017

La banque octroie des crédits en montant de 105,5 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 103,8 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une légère progression de 2,0% en glissement annuel.

Le secteur privé a bénéficié des crédits à la hauteur de 90,3 milliards de FCFA couvrant plus des trois quart (85,2%) de l'ensemble des crédits octroyés sous la période revue, malgré leur légère baisse de 0,7% en comparaison annuelle.

Les crédits à l'Etat ont progressé de 11,8% en glissement annuel pour s'établir à 775 millions de FCFA contre 693 millions de FCFA à fin décembre 2016.

Ainsi, la ventilation de ces crédits montre que :

- L'encours de **crédit à court terme** s'est élevé à 5,3 milliards de FCFA contre 7,8 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Il a régressé de 31,2% en comparaison annuelle et les principales branches d'activités bénéficiaires de ces crédits sont : « industrie, manufacturières » (40,8%) ; « production services des collectivités, sociaux et personnels » (26,1%) ; « commerce de gros et détail, restauration et hôtels » (11,2%) et quelques autres branches d'activités ont bénéficié des crédits à des montants qui restent faibles sous la période revue.
- L'encours des **crédits à moyen terme** s'élève à 60,2 milliards de FCFA contre 60,6 milliards de FCFA en décembre 2016, soit une légère diminution de 0,6% en glissement annuel. Les principales branches d'activités bénéficiaires de ces crédits sont : « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications (34,8%) ; « industrie, manufacturières » (18,5%) ; « production services des collectivités, sociaux et personnels » (10,8%) ; « industrie, extractives » (10,2%) ainsi, les branches d'activités restent aussi bénéficiaires de ces crédits sous la période revue avec des montants plus ou moins considérables.
- S'agissant des **crédits à long terme**, ils se sont affichés à 7,0 milliards de FCFA contre 7,6 milliards de FCFA l'an dernier. Ils ont marqué un recul par rapport à l'année précédente en proportion de 7,9%. Ainsi, les principales branches bénéficiaires de ces crédits en grande partie sont, la branche « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications (62,9%) » couvrant plus de la moitié de ces crédits et les « non-résidents

(25,1%) », les autres branches d'activités bénéficiaires de ces crédits restent avec des proportions marginales sous la période revue.

D. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	Déc 2016	Déc 2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	-208	-409	-201	96,63
Produits des opérations de trésorerie	4	75	71	1775
Charges sur opérations de trésorerie	212	484	272	128,30
Marge sur opérations financières	-122	656	778	637,7
Intérêts et dividendes sur opérations financière	174	981	807	463,79
Intérêts sur ressources permanentes	296	325	29	9,79
Marge sur opérations avec la clientèle	4 862	6415	1553	31,94
Produits des opérations avec la clientèle	5 193	6797	1604	30,88
Charges sur opérations avec la clientèle	331	382	51	15,40
Marge sur opérations diverses	3 502	4470	968	27,64
Produits des opérations diverses	4 472	5861	1389	31,05
Charges sur opérations diverses	970	1391	421	43,40
Marge sur opérations de crédit-bail	-13	22	35	-269,2
Produits des opérations de crédit-bail	6	45	39	650
Charges sur opérations de crédit-bail	19	23	4	21,05
PRODUIT NET BANCAIRE	8 021	11 154	3133	30,05
Produit accessoires	1	-	-1	-100
Charges du personnel	2 199	2270	71	3,22
Autres frais généraux	3 824	4686	862	22,54
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 999	4198	2199	110,0
Dotations nettes aux provisions	1 034	3753	2719	262,95
Dotations nettes aux amortissements	1 173	1318	145	12,36
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-208	-873	-665	-319,71
Pertes et profits nets	-152	-466	-314	-206,57
Impôt sur les sociétés	0	-	0	0
RESULTAT NET	-360	-1335	1695	-470,83

Source : CERBER SGC

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Au 31 décembre 2017, le produit net bancaire de la société générale Congo s'est établi à 11,1 milliards de FCFA contre 8,0 milliards de FCFA une année plus tôt. Il a progressé sur une année, soit 30,05%. Cette augmentation s'explique essentiellement par la progression de la marge des opérations avec la clientèle et de la marge sur opérations diverses en comparaison annuelle.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Elle a progressé en montant de 1,5 milliard de FCFA en s'établissant à 6,4 milliards de FCFA contre 4,8 milliards à fin décembre 2016, soit 31,9% en variation annuelle.

Les produits de cette opération issus des intérêts sur les comptes débiteurs et les intérêts sur les crédits à moyen terme qui ont remporté sur les charges liées à cette opération ont progressé à la hauteur de 30,88% en s'établissant à 6,7 milliards de FCFA contre 5,1 milliards de FCFA une année plus tôt.

- **marge sur les opérations diverses**

La marge sur opérations diverses s'élève à 4,4 milliards de FCFA contre 3,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Elle a progressé en montant de 968 millions de FCFA, soit 27,6% en variation annuelle. Cette évolution de la marge en comparaison annuelle se justifie par l'augmentation des produits liés à cette opération qui ont été engendré en grande partie par les commissions sur opérations de charge en supplantant les charges y relatives sous la période revue.

- **marge sur opérations financières**

La marge de cette opération sous la période revue a connu un bond en variation annuelle de 637,7% pour se soldé à 656 millions de FCFA contre moins de 122 millions de FCFA à fin décembre 2016. Cette évolution est due à l'augmentation des produits liés à cette opération malgré l'importance des charges y relatives au cours de la période.

- **marge sur opérations de trésorerie**

Elle s'élève à moins 409 millions de FCFA sous la période revue contre 208 millions de FCFA douze mois plus tôt, soit une augmentation de 96,6 % en comparaison annuelle. La baisse de cette marge se justifie par l'augmentation des charges liées à cette opération en supplantant les produits y afférents.

- **marge sur opération de crédit-bail**

La marge sur opération de crédit-bail génère un résultat positif à la hauteur de 22 millions de FCFA contre moins 13 millions à fin décembre 2016. Elle est en progression par rapport à l'année précédente. L'augmentation de la marge s'explique par un accroissement considérable des produits de cette opération par rapport à leur situation de décembre 2016.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation est en progression de 110 % en comparaison annuelle en s'affichant à 4,1 milliards de FCFA contre 1,9 milliard de FCFA au quatrième trimestre de l'année 2016. Ce résultat se justifie par l'absorption de plus des trois quart du produit net bancaire par les frais de structure sous la période revue.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation de la banque reste négatif à hauteur de 873 millions de FCFA due à la prise en compte du risque de contrepartie en augmentation par rapport à l'année dernière.

d₄. RESULTAT NET

A la fin de l'exercice 2017, la Société Générale Congo dégage un résultat net déficitaire qui s'élève à 1,3 milliards de FCFA. Ce déficit a progressé par rapport à son niveau qui prévalait douze mois plus tôt due aux charges liées au cout du risque et de la prise en compte du risque de contrepartie sous la période revue.

d₅. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} \times 100 = \frac{6\,956}{11\,154} = 62,36\%$$

Le coefficient net d'exploitation de la banque au-dessus 60% sous la période revue, cela montre l'évolution des charges qui ont absorbé la totalité le produit net bancaire mobilisé par la structure. Donc, une attention particulière doit être portée à l'égard de la banque dans la gestion du risque vis-à-vis de ses engagements.

- **Le coefficient de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} \times 100 = \frac{-1\,335}{4\,863} = -27,45\%$$

Le ROE étant négatif, les fonds investis (les actions) par les actionnaires n'ont rien rapporté aux actionnaires.

- **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Totalbilan}} \times 100 = \frac{-1\,335}{170\,174} = -0,78\%$$

Le ratio de rendement (ROA) au quatrième trimestre de l'année 2017 est situé en dessous du seuil (1%), l'établissement au cours de la période sous revue demeure moins performant. Donc, les actifs de la banque encours des risques vis-à-vis de ses engagements.

e.OBSERVATIONS

A la fin de l'exercice de l'année 2017, la société générale Congo présente les difficultés tant pour l'intermédiation bilancielle que pour les différents soldes d'intermédiaires de gestion par rapport à l'année précédente à la même date.

La structure, bien qu'il dispose une capacité de financement des emplois à long terme à hauteur de 2,6 milliards de FCFA et un taux de couverture des crédits par les dépôts en proportion de 110,81%, mais il éprouve un besoin en fonds de roulement sous la période revue.

11. LA BANQUE UBA- CONGO

UBA-Congo est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 12 500 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° RCCM/CG/BZV/09B1766, agréée par arrêté n°8854/MFBPP-CAB du 14/06/11. Son siège social se trouve à Brazzaville.

a. ORGANES SOCIAUX

a₁. ACTIONNARIAT

Actionnaires	Montants	Parts en %
ANTHONY ONYEMAECHE ELUMELU	1,25	0,01
KENNEDY UZOKA	1,25	0,01
UBA CAMEROUN SA	1,25	0,01
UBA PLC	12 496,25	99,97
Total	12 500	100

Source: CERBER UBA2017

L'actionnariat est constitué d'un noyau dur d'actionnaires (UBA PLC, 99,97%) détenant la majorité absolue d'actions autour duquel gravitent les autres actionnaires.

Par ailleurs l'implication dans la gestion des activités financières de la structure par l'actionnaire de référence est constatée au sein des responsabilités au niveau de l'organe exécutoire et traduit la volonté d'un suivi cohérent.

a₂. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms et Prénoms	Qualité au sein du conseil
GOMEZALEXIS VINCENT	Président
IWERIOBOREMEKE	Membre
CHEMARTIN	Membre
UBA PLC REPRESENTEE	Membre

Source: CERBER UBA 2017

Le conseil d'administration est constitué de quatre (04) membres, cela respecte l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique qui exige que le nombre de personne siégeant au conseil d'administration doit être compris entre 3 et 12 membres.

En outre, l'absence d'un administrateur indépendant au sein du conseil n'honore pas l'article 9 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

a₃ Direction générale

Dirigeants agréés	Fonction	N° d'agrément
CHE Martin	Directeur Général	Arrêté n°545/MEFPPP-CAB du 10/12/2013
GONGARAD-NKOUA Eric	Directeur Général Adjoint	Arrêté n°8856/MEFPPP-CAB du 14/06/2011

Source : CERBER UBA 2017

La direction générale est animée par deux dirigeants agréés (DG et DGA) conformément à l'article 18 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale. Ainsi le principe des « quatre yeux » au sein de la structure est respecté.

a₄. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux comptes agréés	Fonction	N° d'agrément
Deloitte Touche Tohmatsu	Titulaire	Arrêté n°15957/MFBPP-CAB du 10/03/2006
Price Waterhouse Coopers Congo SA	Suppléant	Arrête n°18/16MESPPPI-CAB du 12/08/2015

Source : CERBER UBA 2017

Les comptes de l'établissement sont certifiés par deux commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) et cela conformément à l'article 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale afin de s'assurer de l'exactitude et de la sincérité des informations destinées au public.

b. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

b₁. EFFECTIFS

	Effectifs		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
UBA				
Nationaux	129	123	-6	-4,6
Expatriés	5	7	2	40
Total	134	130	-4	-2,98

Source : CERBER UBA

Au quatrième trimestre de l'année 2017, l'effectif du personnel de la banque est de 130 agents contre 134 agents douze mois auparavant. Il est en régression de 2,9% en comparaison annuelle. Cela se justifie par un licenciement effectué par la direction générale de six (6) agents nationaux sous la période revue, qui justifie par la proportion en régression de 4,6% en variation annuelle.

Par ailleurs, on assiste à un recrutement de deux(2) expatriés sous la période revue afin d'acquérir l'expertise étrangère au sein de la structure pour améliorer la productivité de travail.

b₁. NOMBRE D'IMPLANTATIONS

N° d'ordre	départements	Nombre d'agences		Variation	
		2016	2017	Nombre	%
1	Brazzaville	4	5	1	25
2	Pointe-Noire	1	1	0	0
Total		5	6	1	20

SOURCE : UBA CERBER 2017

A fin décembre 2017, le nombre d'agences de la banque UBA a progressé légèrement par rapport à l'année précédente, avec l'implantation d'une seule agence par rapport à l'année 2016 soit six(6) agences sur tout le territoire congolais.

Ainsi, la politique d'implantation pour leur reste dominante dans les deux(2) agglomérations les plus importantes du pays.

b₂. Catégorie de la clientèle

UBA	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombre	%
Personnes morales	2 723	167	-2 556	-93,86
Personnes physiques	32 090	32 876	786	2,44
Total	34 813	33 043	-1 770	-5,08

SOURCE : UBA CERBER 2017

La clientèle de la banque a fléchi de 5,08% en variation annuelle pour se hisser à 33 043 comptes contre 34 813 comptes tant pour les personnes physiques que morales à fin décembre 2016.

Le recul de ce portefeuille se traduit par la fermeture des comptes de la clientèle de la banque due à la conjoncture économique du pays qui a entraîné la faillite d'un nombre important d'entreprise en nombre de 2556 comptes des personnes morales par rapport à leur niveau de décembre 2016.

Par contre les comptes des personnes physiques ont progressé en nombre de 786 comptes par rapport à sa situation qui prévalait une année auparavant.

c. SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

ACTIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS		PASSIF	Déc 2016	Déc 2017	VARIATIONS	
			Montant	%				Montant	%
Sommes déductibles des capitaux permanents	-				Capitaux permanents	26 428	31 362	4 934	18,66
Valeurs immobilisées	18 254	14 096	-4 158	-22,77					
Opérations avec la clientèle	57 293	59 710	2 417	4,21	Opérations avec la clientèle	76 012	58 542	-17 470	-22,98
- Crédits à long terme	-	-	-	-	- Dépôts à régime spécial	-	-	-	-
- Crédits à moyen terme	9 822	8 335	-1 487	-15,13	- Dépôts à terme	20 520	15 260	-5 260	-25,63
- Crédits à court terme	40 023	31 157	-8 866	-22,15	- Dépôts à vue	54 602	42 829	-11 773	-21,56
- Créances en souffrance	2 866	5 119	2 253	78,61	- Autres comptes créditeurs	923	252	-671	-72,69
Opérations diverses	14 143	5 745	-8 398	-59,37	Opérations diverses	6 009	7 566	1 557	25,91
Opérations de trésorerie et interbancaire	34 332	29 290	-5 042	-14,68	Opérations de trésorerie et interbancaire	15 573	11 371	-4 202	-26,98
Total-Actif	124 022	108 841	-15 181	-12,24	Total-Passif	124 022	108 841	-15 181	-12,24

Source : CERBER UBA

Le bilan de la banque UBA à fin décembre 2017 s'établit à 108,8 milliards de FCFA contre 124 milliards de FCFA l'année dernière. Il a baissé en montant de 15,1 milliards de FCFA, soit 12,2% en variation annuelle. Cela se justifie par :

- La diminution des dépôts collectés en montant de 17,4 milliards de FCFA, soit 22,9% en glissement annuel ;
- La diminution des avoirs de trésorerie en montant de 5 milliards de FCFA qui a entraîné des ponctions importantes de la part des correspondants dans les caisses de la banque en montant de 4,2 milliards de FCFA, soit une régression de 26,9% en variation annuelle.

Par ailleurs, sous la période revue on assiste à une augmentation des capitaux permanent en proportion de 18,6% par rapport à l'année précédente qui n'ont pas permis à la banque d'acquérir les nouveaux équipements (valeurs immobilisées). Ainsi, ceux-ci ont connu une diminution en montant de 4,1 milliards de FCFA, soit 22,7% en glissement annuel.

Les avoirs divers actifs ont connu une régression sous la période revue en proportion de 59,3% en s'établissant à 5,7 milliards de FCFA contre 14,1 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Par contre, les engagements de la banque vis à vis des correspondants se sont améliorés de 25,9% une année plus tôt.

Cependant à ladite période les créances en souffrance se sont élevées à 5,1 milliards de FCFA contre 2,8 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une progression de 78,6%. Elles représentent 8,4% du total des crédits bruts contre 4,9% une année plus tôt. **Ainsi, la qualité apparente du portefeuille d'engagement s'est détériorée comparée à sa situation qui prévalait douze mois auparavant.**

Le taux des créances en souffrance par les provisions s'élève à 32,6%, alors la banque n'a pas sus déployer une bonne politique prudente vis-à-vis de ses engagements sous la période revue.

❖ EVOLUTION DU TAUX DE CAPITALISATION

Libellés	Déc 2016	Déc 2017	%
Capital	12 500	12 500	
Réserves	678	1 161	71,23
Report à nouveau	7 851	9 092	15,80
Résultat intermédiaire	4 769	7 979	67,30
Provisions pour risques généraux	612	612	-
Fonds Propres Comptables	26 410	31 344	18,68
Total Bilan	124 022	108 841	-12,24
Taux de capitalisation= (fonds propres/total bilan)*100	21,29	28,79	

Source : CERBER UBA

En proportion de 28,7%, le taux de capitalisation de la banque à fin décembre 2017 est en évolution par rapport à l'année précédente, cela témoigne la solidité de la structure due à l'augmentation des fonds propres comptables qui ont marqué un bond de 18,6% en glissement annuel. Cette progression est le résultat combiné de l'évolution du report à nouveau, des réserves et du résultat intermédiaire qui ont affiché des tendances haussières en comparaison annuelle.

❖ **L'EXPOSITION A L'INTERNATIONAL**

- La part des opérations avec les non-résidents : $\frac{4512 \times 100}{108\ 841} = 4,1\%$

- La part des opérations avec les résidents: $\frac{104329 \times 100}{108\ 841} = 95,8\%$

Les opérations réalisées par la banque en devise affichent un pourcentage de 4,1% qui est relativement faible par rapport à celui réalisées avec la monnaie locale.

Cela prouve que la banque maîtrise ses opérations avec les correspondants et que la banque n'encourt aucun risque d'exposition à l'international au cours de la période sous revue.

c1. POSTE DE DEPOTS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation (%)
Dépôts des admis, publiques	1 459	2 377	62,91
Dépôts des entreprises publiques	28 100	13 549	-51,78
Dépôts privés	45 563	42 161	-7,46
Dépôts des non-résidents	0	3	-
Dépôts non ventilés	857	251	-70,71
Total des dépôts	75 979	58 341	-23,21

Source : CERBER UBA

A fin décembre 2017, la banque n'a pas su collecter plus de dépôts à la hauteur de l'année antérieure, ces dépôts s'élèvent à 58,3 milliards de FCFA contre 75,9 milliards de FCFA, soit une baisse de 23,2% en variation annuelle.

Les dépôts du secteur privé ont connu un recul en montant de 3,4 milliards de FCFA, soit 7,4% en comparaison annuelle en se situant à 42,1 milliards de FCFA contre 45,5 milliards de FCFA une année plus tôt. Ils représentent 72,2% du total des dépôts collectés à ladite date.

Les dépôts des entreprises publiques ont diminué de 51,7% en se chiffrant à 13,5 milliards de FCFA contre 28,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2016.

De leur côté les dépôts des administrations publiques, ils ont augmenté en montant de 918 millions de FCFA soit 62,9% en se situant à 2,3 milliards de FCFA contre 1,4 milliard de FCFA une année plus tôt.

Enfin, les dépôts des non-résidents restent quasiment faibles à la hauteur de 3 millions de FCFA sous la période revue pour la banque.

c₂. POSTE DE CREDITS

Eléments	Déc 2016	Déc 2017	Variation (%)
Crédits à l'Etat	460	0	-100
Crédits aux entreprises publiques	7 541	14 441	91,49
Crédits au secteur privé	21 826	30 948	41,79
Crédits aux non-résidents	28 308	15 027	-46,91
Encours financiers des opérations de crédit-bail	0	0	0
Autres créances (valeurs non imputées et créances)	0	0	0
Total des crédits bruts	58 135	60 416	3,92

Source : UBA

Le total des crédits de la banque à fin décembre 2017 s'élève à 60,4 milliards de FCFA une année auparavant. Ils ont marqué une progression de 3,9% par rapport à l'année précédente.

Ces crédits ont été alloués en grande partie au secteur privé en montant de 30,5 milliards de FCFA couvrant la moitié des crédits octroyés par la banque.

Les crédits aux entreprises publiques se sont ressortis à 14,4 milliards de FCFA contre 7,5 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

Par ailleurs, aucun crédit n'a été alloué à l'Etat sous la période revue et les non-résidents ont bénéficié des crédits à hauteur de 15 milliards de FCFA, en traduisant un recul de 64,9% en glissement annuel.

Ainsi, la ventilation de ces crédits montre que :

- Encours de **crédits à court terme** s'élève à 31,1 milliards de FCFA et les principales branches d'activités ayant bénéficié des crédits sont : Industrie, extractives « 28,5% », la branche non classées ailleurs « 11,2% ». Les autres branches ont bénéficiés avec des proportions marginales.
- Les **crédits à moyen terme** se sont affichés à 8,3 milliards de FCFA sous la période revue. La principale branche d'activité ayant bénéficié de ces crédits est : « la branche non classées ailleurs » (100%).

Enfin, sous la période la banque n'a pas octroyé les **crédits à long terme**.

d. RESULTAT D'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017 (EN MILLIONS DE FCFA)

Désignation	Déc. 2016	Déc. 2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	-467	208	675	-144,53
Produits des opérations de trésorerie	228	224	-4	-1,75
Charges sur opérations de trésorerie	695	16	-679	-97,69
Marge sur opérations financières	441	1 827	1 386	314,28
Intérêts et dividendes sur opérations financières	441	1827	1 386	314,28
Intérêts sur ressources permanentes	0	0	0	0
Marge sur opérations avec la clientèle	6 319	7 062	743	0,11
Produits des opérations avec la clientèle	6 912	8 299	1 387	20,06
Charges sur opérations avec la clientèle	593	1237	644	108,60
Marge sur opérations diverses	9 296	5 016	-4 280	-46,04
Produits des opérations diverses	10 369	112 706	102 337	986,95
Charges sur opérations diverses	1 073	107 690	106 617	9936,34
PRODUIT NET BANCAIRE	15 589	14 113	-1 476	-9,46
Produits accessoires	0	0	0	0
Charges du personnel	3 069	2 833	-236	-7,68
Autres frais généraux	3 732	4 477	745	19,96
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 788	6 803	-1 985	-22,58
Dotations nettes aux provisions	804	1400	596	74,12
Dotations nettes aux amortissements	338	359	21	6,21
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	7 646	5 044	-2 602	-34,03
Pertes et profits nets	-237	1 036	1 273	-466,30
Impôt sur les sociétés	2 064	2 391	327	15,84
RESULTAT NET	5 345	3 689	-1 656	-30,98

Source : UBA

d₁. PRODUIT NET BANCAIRE

Le solde clé de la décomposition du résultat (produit net bancaire) de la banque s'élève à 14,1 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 15,5 milliards de FCFA une année auparavant. Il est en régression de 9,46% douze mois plus tôt, due principalement à la baisse de la marge sur opérations diverses en montant de 4,2 milliards de FCFA, soit 46,04% comparées à leurs situations qui prévalaient quatre trimestres auparavant.

• **marge sur opérations de trésorerie**

Cette marge a marqué un bond de 144,53% par rapport à l'année précédente et due à la diminution des charges de cette opération sous la période revue et en comparaison annuelle.

- **marge sur opération financières**

La marge sur opération financières à hauteur de 1,8 milliard de FCFA contre 441 millions de FCFA à fin décembre 2016. Elle a connu un pic considérable en proportion de 314,2% en comparaison annuelle. Cette marge est générée par les revenus du portefeuille de placement dont aucune charge y relative ne lui est affectée.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

Les produits de cette opération se sont élevés à 8,2 milliards de FCFA contre 6,9 milliards de FCFA une année plus tôt. Cette marge a légèrement progressé de 0,11% en rythme annuel due principalement à l'évolution des intérêts perçus par la banque sur les crédits à court et moyen terme ainsi que des commissions liées à cette opération.

- **marge sur opérations diverses**

La marge sur opérations diverses en régression de 46,04% par rapport à la situation qui prévalait douze mois auparavant, elle s'affiche à 4,2 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 9,2 milliards de FCFA une année plus tôt. La diminution de celle-ci se justifie par l'accroissement des charges de cette opération par rapport à l'année précédente, bien que sous la même période les produits y afférents ont aussi augmenté.

d₂. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation a connu une diminution de 22,58 % en comparaison annuelle. Il s'élève à 6,8 milliards de FCFA contre 8,7 milliards de FCFA une année plus tôt. Cette régression s'explique par l'augmentation constatée des autres frais généraux sous la période revue et en montant de 1,9 milliard de FCFA en glissement annuel.

d₃. RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation au 31 décembre 2017, reste excédentaire et s'élève à 5,0 milliards de FCFA, en diminution de 34,03% en variation annuelle. La prise en compte de risque de contrepartie a détérioré le résultat net sous la période revue comparé à son niveau de décembre 2016.

d₄. RESULTAT NET

A fin décembre 2017, le résultat net de l'exercice reste excédentaire malgré la prise en compte des frais de structure et risque de contrepartie sous la période revue. Il a connu régression de 30,9% par rapport à l'année dernière se hisser à 3,6 milliards de FCFA contre 5,3 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

d5. CALCUL ET ANALYSE DES RATIOS

- **Le coefficient net d'exploitation**

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{7\,310}{14\,113} \times 100 = 51,79\%$$

Le coefficient net d'exploitation est fixé à 51,79%. Ce coefficient étant inférieur à 60%, il indique que les charges de la banque sont moins élevées. La politique mise en œuvre par l'établissement au cours de la période à la minimisation des charges est effective.

- **Le coefficient de rentabilité (ROE)**

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Fonds propres comptables}} = \frac{3\,689}{31\,344} \times 100 = 11,76\%$$

Le ratio de rentabilité financière étant inférieur à 12%, il traduit que la banque n'a pas été rentable au cours de la période sous revue. Les fonds investis par les actionnaires n'ont pas le résultat attendu.

- **Le coefficient de rendement (ROA)**

$$\text{ROA} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{total du bilan}} = \frac{3\,689}{108\,841} \times 100 = 3,38\%$$

Au terme de l'exercice 2017, le rendement des actifs de la banque se fixe à 3,38%, largement en dessous du seuil minimum de 1%. Donc, la valeur produite mesurée par rapport aux facteurs de production employés reste appréciable au cours de la période sous revue.

e. OBSERVATION

A la fin de l'exercice 2017, la banque présente une situation satisfaisante en dépit du recul du bilan en rythme annuel. De cette analyse, il ressort que la structure dégage une capacité de trésorerie à l'ordre de 17,9 milliards de FCFA capable de financer les emplois à long terme avec un fonds de roulement de 17,2 milliards de FCFA sous la période revue.

Ainsi, convient-il de signaler que sous la période revue la proportion de la couverture des crédits par les dépôts ressort en dessous du seuil de 100%, soit 98,04%.

B. SITUATION AGREGÉE ET ANALYSE COMPARATIVE

1. INFORMATIONS SUR LE RESEAU

a. EFFECTIFS DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME

Effectifs			
Type d'agent	2016	2017	Variation
Nationaux	1 823	1905	4,4
Expatriés	65	69	6,1
Total	1 888	1974	4,5

Source : CERBER

Au 31 décembre de l'année 2017, l'effectif du personnel (associés) de l'ensemble du système bancaire s'élève à 1974 agents contre 1888 agents à la fin décembre 2016.

Il a progressé de 4,5% en variation annuelle qui s'explique par les recrutements au sein des différentes structures constituant le système bancaire qui atteint 86 agents de plus par rapport à l'année précédente à la même date.

Ce portefeuille est constitué en grande majorité des nationaux couvrant plus 96% de l'ensemble de l'effectif qui ont évolué de 4,4% en comparaison annuelle. De leur côté, l'effectif des expatriés a augmenté de quatre(4) agents en s'établissement à 69 contre 65 agents l'an dernier, soit une progression de 6,1% en variation annuel.

b. NOMBRE D'IMPLANTATIONS DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME

Nombre d'implantation				
N° d'ordre	Départements	2016	2017	%
1	Brazzaville	45	51	13,3
2	Pointe-Noire	36	41	13,8
3	Kouilou	0	0	
4	Niari	5	6	20
5	Bouenza	2	2	-
6	Lékoumou	1	1	-
7	Pool	0	0	
8	Plateau	2	2	-
9	Cuvette centrale	4	4	-
10	Cuvette Ouest	0	0	-
11	Sangha	5	7	40
12	Likouala	1	1	-
Total		102	115	12,7

Source : CERBER BANQUES

Le système bancaire congolais à la date d'aujourd'hui compte 115 agences sur toute l'étendue du territoire congolais contre 102 agences douze mois auparavant, il a accru par l'implantation de 13 agences supplémentaire par rapport à la situation qui prévalait deux semestres plus tôt, soit 12,7% en variation annuelle.

Cette politique d'implantation (ouverture) d'agences est plus dominante dans les deux (2) agglomérations les plus importantes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire), soit une proportion de 80% par rapport au total d'agences implantés sur le territoire en s'élevant à 92 agences contre 23 agences implantées dans d'autres départements.

Ainsi, il sied de noter que la politique d'implantation reste encore embryonnaire dans les périphéries ainsi que trois (3) départements du territoire à la date d'aujourd'hui ne sont pas couverts par la présence des services bancaires. D'où, c'est ce qui explique la faiblesse de la bancarisation au Congo.

C. CATEGORIE DE LA CLIENTELE DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME

Type de client	Clientèle		Variation	
	2016	2017	Nombres	%
Personnes morales	29 842	26 556	-3 286	-11
Personnes physiques	365 892	427 945	62 053	17
Total	395 734	454 501	58 767	14,8

Source : CERBER

Le nombre des comptes de la clientèle de l'ensemble du système bancaire tant pour les personnes physiques que morales s'élève à 454 501 comptes à fin décembre 2017 contre 395 734 comptes une année plus tôt.

Ce portefeuille a progressé de 14,8% en variation annuelle, dû à l'ouverture des comptes des personnes physiques qui ont augmenté de 427 945 comptes contre 365 892 une année plus tôt. Tandis que, les comptes des personnes morales ont baissé de 26 556 comptes contre 29 842 comptes douze mois auparavant, cela se traduit par la fermeture des entreprises sur le territoire national due à la conjoncture économique du pays.

d. PARTS DE MARCHÉ DES BANQUES EN TERMES D'EFFECTIF ET D'IMPLANTATION AU 31/12/2017 SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

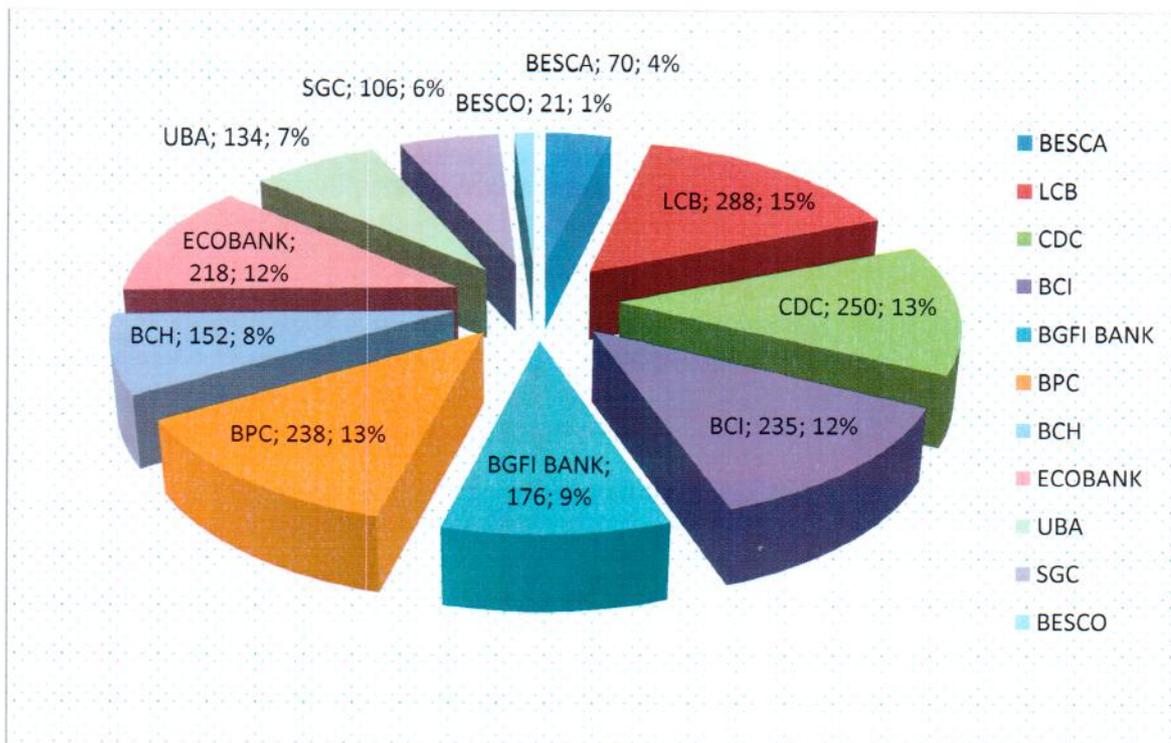
Banques	Effectifs	Pourcentage	Banques	Implantations	Pourcentage
BESCA	90	4,5	BESCA	3	2,6
LCB	297	15	LCB	19	16,5
CDC	238	12	CDC	17	14,7
BCI	235	11,9	BCI	14	12,1
BGFI BANK	251	12,7	BPC	19	16,5
BPC	253	12,8	ECOBANK	9	7,8
BCH	146	7,3	BGFI BANK	13	11,3
ECOBANK	179	9	BCH	9	7,8
UBA	132	6,6	UBA	6	5,2
SGC	132	6,6	SGC	5	4,3
BESCO	21	1	BESCO	1	0,8
Total Effectif	1 974	100	Total Implantation	115	100

Source : CERBER

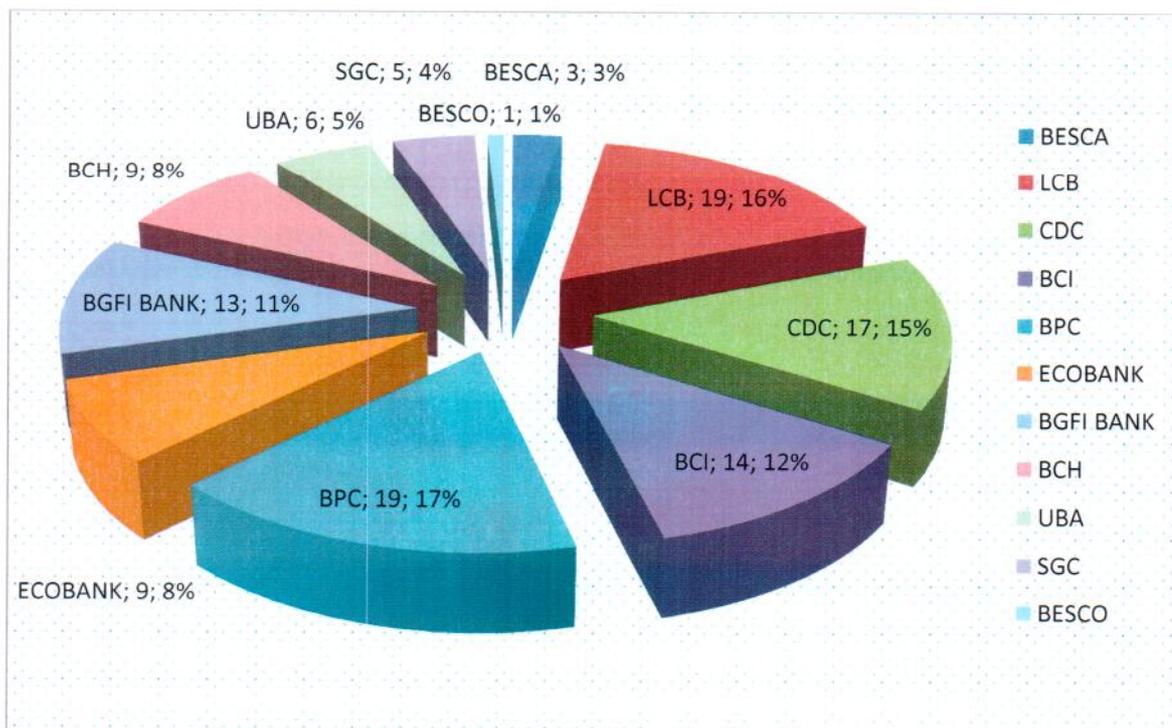
La part de marché des banques en termes d'effectif nous renseigne que sur les onze (11) banques constituant le système bancaire congolais au 31 décembre 2017, seulement cinq (5) banques ayant un pourcentage au-dessus de 10% par contre les six(6) autres banques ayant chacune un pourcentage en deçà de 10%. Donc, cinq(5) banques emploient plus que les autres et contribuent à la réduction du chômage par rapport aux autres.

S'agissant de la politique d'implantation, cinq (5) banques ont pu réaliser le pourcentage de 10% et les six (6) autres restent en dessous de 10 %. Donc, ce sont les cinq (5) banques qui ont plus d'agences sur le territoire national et contribuent à l'évolution du taux de bancarisation, voir l'inclusion financière à l'échelle national par rapport aux autres banques à la fin décembre 2017.

PARTS DE MARCHE DES BANQUES EN TERMES D'EFFECTIF



PARTS DE MARCHE DES BANQUES EN TERMES D'IMPLANTATION



2. SITUATION BILANCIELLE DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Eléments	Années		Variation	
	Déc. 2016	Déc. 2017	Montants	%
Dépôts de la clientèle	1 479 085	1 332 005	-147 080	-9,94
Crédits bruts	1 363 683	1 311 626	-52 057	-3,81
Créances en souffrance	71 821	140 783	68 962	96
Provisions pour dépréciation des comptes	45 228	78 515	33 287	73,59
Crédits nets	1 318 455	1 232 571	-85 884	-6,51
Capitaux permanents	366 162	374 279	8 117	2,21
Valeurs immobilisées	194 035	290 070	96 035	49,49
Autres postes nets	6 093	4 032	-2 061	-33,82
Excédent/Déficit de trésorerie	2 90 018	178 546	-111 472	-38,43
Total du bilan	2 187 931	1 980 431	-207 500	-9,48

SOURCE : BANQUES

Le total agrégé des bilans des banques congolaises s'est établi à 1 980,4 milliards de FCFA au second semestre de l'année 2017. Il a régressé de 9,4% sur une année.

Les dépôts collectés se sont élevés à 1 332,0 milliards de FCFA courant 67,2 % du total du bilan. Ils ont diminué de 9,9% en variation annuelle.

Les crédits bruts à la clientèle se sont chiffrés à 1 311,6 milliards de FCFA. Ils sont en régression de 3,8%, en comparaison annuelle. Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont enregistré une hausse de 73,5% en glissement annuel, en s'établissant à 78,5 milliards de FCFA. Elles ont représenté 5,9% de l'encours des crédits bruts, en conséquence, les crédits nets se sont élevés à 1 232,5 milliards de FCFA couvrant 62,2% du total du bilan, soit une variation annuelle en diminution de 6,5%.

Les créances en souffrance se sont élevées à 140,7 milliards de FCFA. Elles ont représenté 10,7% des crédits bruts, contre 5,2%, douze mois auparavant. Ainsi la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2016.

Par ailleurs, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 55,7% contre 62,9% en décembre 2016.

2.1 - EVOLUTION DES DEPOTS DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME AU 31 DECEMBRE 2017

Eléments	Années		Variations	
	2016	2017	Montants	%
Dépôts des admin publiques	72 063	88 171	16 108	22,35
Dépôts des entreprises publiques	114 786	134 617	19 831	17,27
Dépôts privés	1 215 434	1 040 009	-175 425	-14,43
Dépôts des non - résident	22 897	12 603	-10 294	-44,9
Dépôts des non ventilés	53 830	56 605	2775	5,15
Total des dépôts	1 479 010	1 332 005	-147 005	-9,93

Source : Banques

A fin décembre 2017, le total des dépôts de la clientèle par type de déposants s'est élevé à 1332,0 milliards de FCFA contre 1 479,0 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une variation négative de 9,9% en comparaison annuelle. Les dépôts des administrations publiques ont enregistré une hausse de 22,3% par rapport à leur niveau de décembre 2016, ils se sont élevés à 88,1 milliards de FCFA, soit 6,6% du total des dépôts contre 4,8 % une année plus tôt.

De leur côté, les dépôts des entreprises publiques se sont établis à 134,6 milliards de FCFA, soit 10,1% des dépôts collectés, contre 7,7% à fin décembre 2016, soit une progression de 17,2%.

Par ailleurs, les dépôts du secteur privé ont représenté 78% du total des dépôts contre 82,1% une année auparavant, en se situant à 1 040,0 milliards de FCFA, en régression de 14,4%.

Enfin, les dépôts des non-résidents traduisent une baisse de 44,9% en variation annuelle en se situant à 12,6 milliards de FCFA contre 22,8 milliards de FCFA, douze mois auparavant.

2.2- EVOLUTION DES CREDITS DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME AU 31 DECEMBRE 2017

Eléments	Années		Variations	
	Déc. 2016	Déc. 2017	Montants	%
Crédits à l'Etat	14 219	36 686	22 467	158
Crédits aux entreprises publiques	84 888	102 021	17 133	20,18
Crédits au secteur privé	1 133 999	1 058 336	-75 663	-6,67
Crédits au non-résident	125 138	79 670	-45 468	-36,33
Encours financier des opérations de crédit-bail	0	1	1	100
Autres créances (Valeurs non imputée et créances)	5 439	8 936	3 397	62,45
Total des crédits bruts	1 363 683	1 311 626	-52 057	-3,81

Source : Banques

Au quatrième trimestre de l'année 2017, le total des crédits de l'ensemble du système bancaire congolais s'élève à 1 311,6 milliards de FCFA contre 1 363,6 milliards de FCFA quatre trimestres auparavant. Il a régressé de 3,8% en variation annuelle.

Les crédits à l'Etat sont ressortis à 36,6 milliards de FCFA, soit 2,7% du total des crédits bruts, contre 1,04% en décembre 2016. Ils ont connu un pic de 158% sur la période.

Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à 102,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017. Ils ont progressé de 20,1% en rythme annuel.

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 1 058,3 milliards de FCFA et ont représenté 80,6% du total des crédits bruts, contre 83,1% une année plus tôt. Ils ont enregistré une baisse de 6,6%, comparés à leur niveau de décembre 2016.

Enfin, les crédits aux non-résidents ont connu un recul de 36,3%, en ressortant à 79,6 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 125,1 milliards de FCFA une auparavant à la même date.

2.3 PARTS DE MARCHÉ DES BANQUES EN TERMES DE RESSOURCES ET EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2017

Banques	Ressources	Pourcentage	Banques	Emplois	Pourcentage
BESCA	105 128	7,8	BESCA	91 881	7
LCB	169 011	12,6	LCB	177 804	13,5
CDC	176 501	13,2	CDC	141 683	10,8
BCI	108 707	8,1	BCI	118 724	9
BGFI BANK	356 379	26,7	BPC	29 839	2,2
BPC	36 032	2,7	ECOBANK	105 922	8
BCH	33 887	2,5	BGFI BANK	433 166	33
ECOBANK	170 841	12,8	BCH	39 275	3
UBA	58 341	4,3	UBA	60 416	4,6
SGC	113 824	8,5	SGC	105 967	8
BESCO	3 303	0,2	BESCO	6 382	0,4
Volume des dépôts	1 331 954	100	Volume des crédits	1 311 059	100

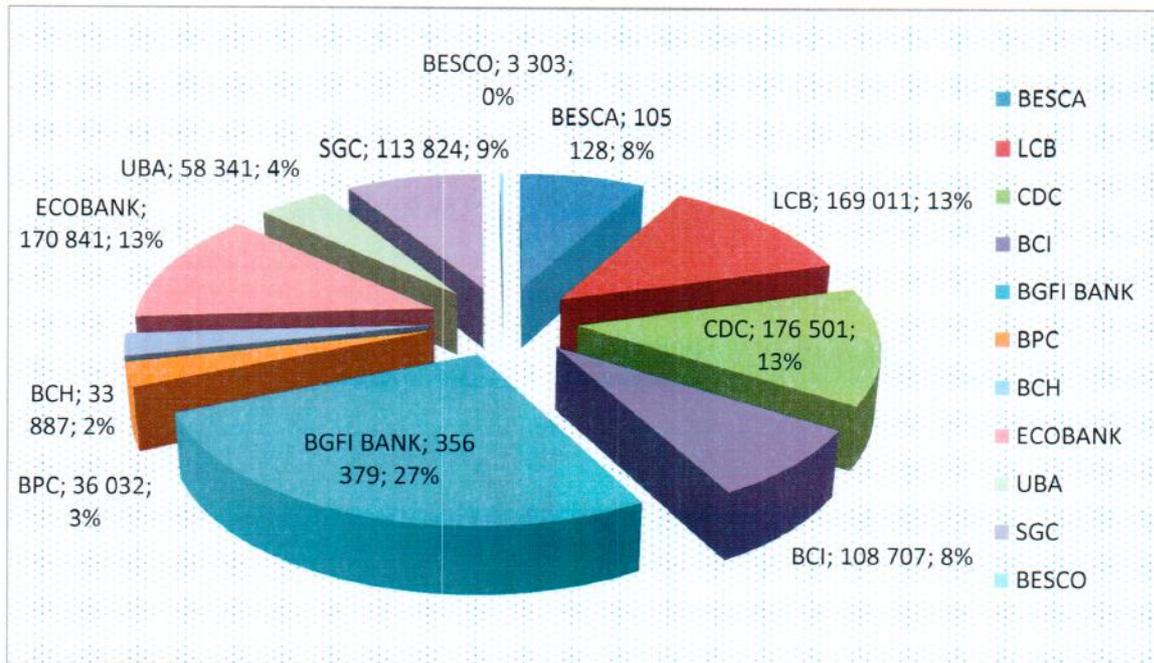
Source : CERBER

Au 31 décembre 2017, le système bancaire congolais compte 11 banques en activités.

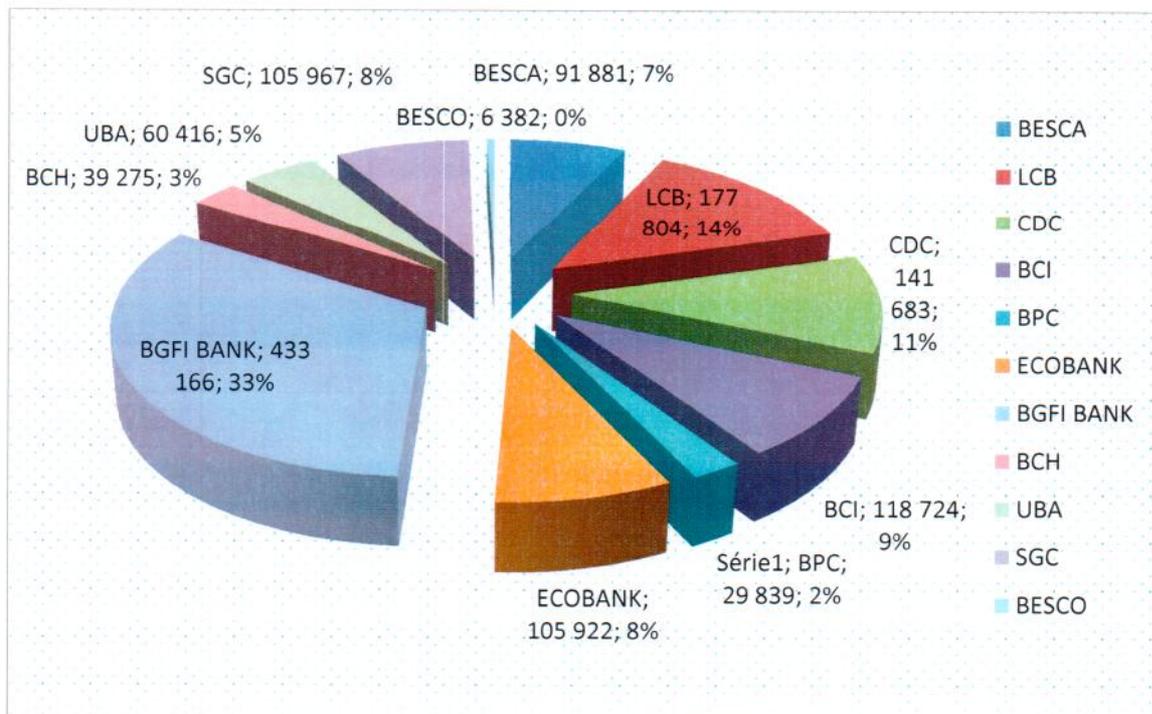
En termes de recyclage de l'épargne des agents économiques c'est-à-dire en matière de collecte des dépôts, quatre(4) banques ont pu atteindre un pourcentage au-dessus de 10%, trois (3) banques au-dessus de 5% et les quatre (4) autres banques en dessous de 5% par rapport au total des ressources de l'ensemble du système.

Par contre, le financement de l'économie par le truchement du système bancaire s'est établi à 1311,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017. La quote-part de l'octroi des crédits par les banques retrace que, trois(3) banques sur onze(11) ont atteint le pourcentage de 10%, quatre(4) banques au-dessus de 5% et les quatre autres restent au-dessous de 5% par rapport au total des emplois de l'ensemble du système sous la période revue.

PARTS DE MARCHÉ DES BANQUES EN TERMES DE RESSOURCES



PARTS DE MARCHÉ DES BANQUES EN TERMES D'EMPLOIS



3. RESULTAT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Désignation	2016	2017	Variations	
			Montant	(%)
Marge sur opérations de trésorerie	4 126	-1 615	-5 741	-139,1
Produits des opérations de trésorerie	7 442	4 588	-2 854	-38,3
Charges sur opérations de trésorerie	3 316	6 203	2 887	87,07
Marge sur opérations financières	1 536	10 176	8 640	562,5
Intérêts et dividendes sur opérations financières	2 371	11 539	9 168	386,6
Intérêts sur ressources permanentes	835	1 363	528	63,2
Marge sur opérations avec la clientèle	93 665	94 225	560	0,59
Produits des opérations avec la clientèle	100 785	101 145	360	3,33
Charges sur opérations avec la clientèle	7 120	7 367	247	3,46
Marge sur opérations diverses	57 930	52 524	-5 406	-9,33
Produit des opérations diverses	102 222	378 100	275 878	269,8
Charges opérationdiverses	44 292	325 576	281 284	635,06
Marge sur opérations de crédit-bail	770	383	-387	-50,2
Produit des opérations de crédit-bail	5 708	4 254	-1 454	-25,4
Charge des opérations de crédit-bail	4 938	3 871	-1 067	-21,6
PRODUIT NET BANCAIRE	158 027	155 693	-2 334	-1,47
Produits accessoires	697	617	-80	-11,4
Charges du personnel	30 968	30 484	-484	-1,56
Autres frais généraux	52 027	50 078	-1 949	-3,74
RESULTATBRUT D'EXPLOITATION	75 729	75 748	19	0,02
Dotations nettes aux provisions	28 459	24 415	-4 044	-14,2
Dotations nettes aux amortissements	11 582	6 674	-4 908	-42,3
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	35 688	44 659	8 971	25,13
Pertes et profits nets	-1 878	1 745	3 623	-192,9
Impôt sur les sociétés	10 961	8 482	-2 479	-22,6
RESULTAT NET	22 845	37 922	15 077	65,9

Source : CERBER Banques

a. Produit net bancaire

Au 31 décembre de l'année 2017, le compte de résultat de l'ensemble du système présente un produit net bancaire qui s'établi à 155,6 milliards de FCFA contre 158,0 milliards de FCFA douze mois auparavant. Il a régressé de 1,4% en variation annuelle. Ce recul du produit net bancaire est entraîné nettement en grande partie par la diminution de la marge sur opérations diverses en proportion de 9,3% et celle de la marge sur opérations de trésorerie à hauteur de 139,1% en comparaison annuelle ainsi que celle des opérations de crédit-bail en diminution de 50,2% une année plus tôt.

- **marge sur opérations de trésorerie**

Cette marge est en recul de 5,7% par rapport à 2016, générée par l'évolution des charges liées à cette opération qui supplantent les produits y relatifs sous la période revue et en diminution en comparaison annuelle en proportion de 38,3%.

- **marge sur opérations financières**

Elle marque un pic en proportion de 562,5% pour s'établir à 10,1 milliards de FCFA contre 1,5 milliard de FCFA à fin décembre 2016. Cette progression s'explique par une évolution drastique des produits de cette opération en variation annuelle.

- **marge sur opérations avec la clientèle**

En progression légère de 0,59% en variation annuelle, la marge sur opérations avec la clientèle est ressortie à 94,2 milliards de FCFA contre 93,6 milliards de FCFA douze mois auparavant. Elle est générée par les intérêts perçus en octroyant les crédits sous la période revue et à la maîtrise des charges liées à cette opération.

- **marge sur opérations diverses**

Les opérations diverses du système ont dégagé une marge en régression de 9,3% en variation annuelle en se hissant à 52,5 milliards de FCFA contre 57,9 milliards de FCFA une année plus tôt. Elle s'explique en quasi-totalité par la diminution des intérêts perçus liés aux opérations de change à ladite période comparé à la situation qui prévalait deux semestres auparavant.

- **marge sur opérations de crédit-bail**

Cette opération reste la moins pratiquée par les différentes banques constituant le système bancaire. Elle s'est établi à 383 millions de FCFA contre 770 millions de FCFA quatre trimestres auparavant, soit une régression en proportion de 50,2% une année plus tôt. Cette régression en glissement annuel résulte de la diminution des produits de cette opération en rythme annuel à la même date.

b. Résultat brut d'exploitation

A fin décembre 2017, le résultat brut d'exploitation de l'ensemble du système reste excédentaire à hauteur de 75,7 milliards de FCFA et légèrement en hausse de 0,02% une année plus tôt. Cette légère régression en variation annuelle est due à la diminution des frais de structure du système en glissement annuel. A ladite date, plus de la moitié du produit net bancaire a été absorbé par les frais de structure du système bancaire.

c. Le résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation en augmentation de 25,1% en glissement annuel, il reste excédentaire malgré la prise en compte du risque de contrepartie par l'ensemble du système en diminution de 14,2% par rapport à leur niveau de décembre 2016. Il s'est élevé à 44,6 milliards de FCFA contre 35,6 milliards de FCFA douze mois auparavant.

d. Résultat net de l'exercice

Au deuxième semestre de l'année 2017, le système bancaire congolais a généré un résultat net de l'exercice excédentaire à la hauteur de 37,9 milliards de FCFA contre 22,8 milliards de FCFA une année plus tôt. Il a marqué un bon de 65,9% par rapport à l'année précédente à la même date. Cette augmentation est le ressort de l'amélioration du portefeuille du résultat exceptionnel du système bancaire sous la période revue.

e. Le coefficient net d'exploitation de l'ensemble du système

$$\text{Coefficient net d'exploitation} = \frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produit Net Bancaire}} = \frac{80\,562}{155\,693} = 51,74\%$$

Le système bancaire congolais présente un coefficient net d'exploitation à hauteur de 51,74% à la fin décembre 2017. Cela explique la capacité du système de faire face à ses engagements relatifs à la minimisation des charges. Donc, au cours de la période les frais de structure issus de l'exploitation ont été maîtrisés par le système bancaire malgré la conjoncture économique du pays.

IV. ETUDE : LES CREANCES EN SOUFFRANCE ET LE SYSTEME BANCAIRE : CAS DU CONGO BRAZZAVILLE

INTRODUCTION

La banque constitue pour une économie et particulièrement pour celle des pays émergents l'une des clefs du développement et de la croissance. L'offre de crédit par les banques est ainsi déterminante pour la croissance.

Par banque, il convient d'entendre les établissements de crédit ayant pour vocation à effectuer à titre de profession habituelle des opérations de banque qui comprennent :

- l'intermédiation financière ;
- l'intermédiation de marché ;
- la gestion du système de paiements ;
- la gestion des risques de prix ;
- l'assurance contre l'insolvabilité des clients ;
- le conseil et le relais de la politique monétaire.

Ce secteur longtemps stable connaît depuis quelques années de profonds changements. L'environnement dans lequel les établissements bancaires exercent leurs fonctions a évolué depuis le milieu des années 1980, non seulement les conditions d'exercice de l'activité ont connu des modifications, notamment avec la déréglementation, la globalisation, la montée des risques individuels et systémiques, mais aussi des mouvements et des contraintes structurelles ont affecté les marchés traditionnels sur les quels la banque intervient.

L'exacerbation de la concurrence et des créances en souffrance tant nationale qu'internationale provoque la stagnation voire le recul de l'encours de crédits et la diminution des marges d'intermédiation.

C'est ainsi qu'il nous a paru intéressant de mener une recherche au sein du système bancaire Congolais afin d'apprécier d'une part les origines des créances en souffrance et son impact vis-à-vis du portefeuille d'engagement et d'autre part le provisionnement des créances en souffrance au sein de la structure bancaire.

PROBLEMATIQUE

Le Congo a connu dans les années 80 une crise économique et bancaire qui a beaucoup affecté l'économie nationale. Ce n'est donc qu'au lendemain de cette crise que quelques banques privés ont vu le jour. Malgré les multiples efforts que déploie le système Congolais dans l'exercice de ces activités de financement de l'économie, il reste confronter à un problème de recouvrement de l'ensemble de ces créances. Une lecture de son état financier de ces six dernières années a montré que le montant des créances en souffrance occupent une proportion non négligeable au sein du portefeuille d'engagement et connaissent une variation irrégulière.

Tableau 1 : relatif à l'évolution des créances en souffrance de déc. 2012- juin 2018
(en millions de FCFA)

Années	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2015	Déc 2016	Déc 2017
Créances en souffrance	20 975	12 570	25 687	34 324	71 821	140 783

L'augmentation du montant des créances en souffrance, nous conduit à poser la question centrale à savoir : **Quel est l'impact du risque de crédit sur le système bancaire et son incidence sur l'économie du pays ?**

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Nous distinguons l'objectif général et les objectifs spécifiques.

Objectif général

Analyser l'impact du risque de crédit sur la rentabilité et le rendement du système bancaire Congolais et son incidence sur l'économie du pays.

Objectifs spécifiques

Analyser l'impact des créances en souffrance sur l'offre total du crédit à la clientèle pendant la période décembre 2012- décembre 2017.

Analyser l'impact de la dégradation du portefeuille clientèle sur la rentabilité financière du système.

Analyser l'impact de la dégradation du portefeuille clientèle sur le rendement du système bancaire.

METHODOLOGIE

Notre travail vise à répondre aux questions précédemment soulevées. Il s'articule en trois(3) parties. La première porte sur la présentation et la gestion des créances en souffrance à travers la réglementation bancaire en vigueur. La seconde partie est un lieu d'analyse et des tests pratiques sur les effets des créances en souffrance sur le système bancaire et l'économie du pays. Enfin, nous esquisserons des suggestions relatives aux politiques de provisionnement des créances en souffrance qui seront des catalyseurs de la création de la valeur ajoutée par le système bancaire au sein du PIB.

I- PRESENTATION ET GESTION DES CREANCES EN SOUFFRANCE A TRAVERS LA REGLEMENTATION BANCAIRE

A- PRESENTATION DES CREANCES EN SOUFFRANCES

Le règlement COBAC R-2014/01 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances des établissements de crédit stipule que les établissements de crédit répartissent leurs créances détenues en portefeuille en « **créances saines** » « **créances sensibles** » et « **créances en souffrance** ».

Au sens du présent règlement, on entend par créance l'ensemble des engagements au bilan et en hors bilan détenus par un établissement de crédit sur une contrepartie (personne physique ou morale) sous forme :

- de crédits par décaissement ou d'avances en compte, quels qu'en soient la nature, la forme et le terme ;
- d'engagements par signature donnés de manière irrévocable (tels que cautions, avals, acceptations, engagements de financement irrévocables ; etc.) en faveur de la contrepartie ;
- de titres de créance émis par la contrepartie et détenus par l'établissement ;
- de crédit-bail et immobilier.

Ainsi, par ailleurs, les créances en souffrance sont constituées des créances **immobilisées**, des créances **impayées** et des créances **douteuses**.

- ❖ **créances immobilisées** sont des créances directes sur l'Etat ou garanties par ce dernier, les avances sur les marchés publics inscrits au budget de l'Etat et nantis et dont les paiements sont domiciliés de façon irrévocable dans les livres de l'établissement de crédit, et les avances sur les titres émis par l'Etat, échues depuis plus de 90 jours mais dont le remboursement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement par l'Etat ou le débiteur garanti.
- ❖ **créances impayées** sont des sommes non payées à l'échéance contractuelle. Elles sont notamment constituées :
 - des échéances de crédits autres qu'immobiliers impayées pendant une durée inférieure ou égale à 90 jours ;

- des loyer de location-simple, de location avec option d'achat ou de crédit-bail afférents à des biens mobiliers, impayés pendant une durée inférieure ou égale à 90 jours ;
- des dépassements par rapport aux limites de crédit autorisées (montant et ou période de validé) enregistrés sur les comptes courants, qui ne sont pas régularisés dans un délai inférieur ou égal à 90 jours ;
- des intérêts et ou du principal des titres de créance échus et impayés pendant une durée inférieure ou égal à 90 jours.

Sont également considérés comme impayés les concours frappés de déchéance de terme depuis moins de 90 jours, pour tout motif autre que la survenance d'impayés ou l'incapacité de remboursement du débiteur.

❖ **créances douteuses** sont des créances de toutes natures, même assorties de garantie, qui présentent un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Elles sont notamment constituées par :

- les concours autres que les crédits immobiliers comportant au moins une échéance impayée depuis plus de 90 jours ;
- les encours des crédits immobiliers comportant au moins une échéance impayée depuis plus de 180 jours ;
- les encours des opérations de location-simple, de location avec option d'achat ou de crédit-bail afférents à des biens immobiliers comportant au moins un loyer impayé depuis plus de 180 jours ;
- les encours des opérations de location-simple, de location avec option d'achat ou de crédit-bail afférents à des biens mobiliers comportant un loyer impayé depuis plus de 90 jours ;
- les soldes débiteurs des comptes courants ou ordinaires sans aucun mouvement créditeur significatif depuis plus de 90 jours ;
- les soldes débiteurs des comptes courants ou ordinaires en dépassement par rapport aux limites de crédit autorisées (montant et/ou période de validité), qui n'est pas régularisé dans un délai supérieur à 90 jours ;
- les créances ayant un caractère contentieux (concours ayant fait l'objet d'une mise en recouvrement judiciaire, d'une procédure collective engagée à l'encontre du débiteur – règlement préventif, redressement judiciaire, liquidation de bien, faillite personnelle -, créances donnant lieu à un recouvrement litigieux ou à une procédure arbitrale, résiliation du contrat de crédit-bail) ;
- les titres de créances échus et impayés depuis plus de 90 jours.

Sont également considérés comme créances douteuses :

- les concours frappés de déchéances du terme depuis plus de 90 jours, autres que ceux visés par l'article 8 ;
- les engagements par signature irrévocables, en faveur de contreparties qui présentent un risque probables ou certain de défaillance partielle ou totale ou dont les concours sont classés comme douteux.

B- GESTION DES CREANCES EN SOUFFRANCE

Le secteur bancaire est l'un des plus réglementés au monde en raison du rôle clé joué par les banques dans le processus d'intermédiation financière. La réglementation prudentielle des banques trouve sa raison d'être dans deux facteurs principaux : le risque de contagion résultant d'une crise systémique et l'incapacité des déposants individuels à surveiller les activités des institutions financières qui laisse comme trace ce qu'on appelle « les créances en souffrance ». Ainsi, la gestion des créances en souffrance doit se faire en tenant compte des dispositions réglementaires.

1- Politique de provisionnement

Les établissements de crédit sont tenus de constituer des provisions spécifiques et des provisions à caractère général pour couvrir leur risque de crédit. Les provisions à caractère général portent sur l'encours global des **créances saines**, des **créances sensibles**, des **créances immobilisées** et des **créances impayées**.

Les provisions spécifiques sont constituées pour la couverture des **créances douteuses**.

Le taux annuel minimal de dotation aux provisions à caractère général est fixé à 0,5% de l'encours global dont l'assiette est définie pour les seuls crédits par caisse. Le montant des provisions à caractère général à atteindre est fixé à un minimum de 2% de l'encours des créances brutes inscrites au bilan.

Les provisions pour les créances en souffrance sont constituées conformément aux principes ci-après.

- a- la constitution de provision est facultative pour les créances immobilisées, des créances impayées et les créances douteuses sur l'Etat ou garanties par l'Etat.
- b- le provisionnement des créances douteuses non couvertes par la garantie de l'Etat, s'effectue selon les modalités suivantes :
 - Les créances intégralement couvertes par les transferts fiduciaires de sommes d'argent et les nantissements d'espèces (dépôts de garantie, comptes à terme ou Bons de caisse souscrits auprès de l'établissement assujéti lui-même ou titres de créance négociable) ; le nantissement de créance émis par l'Etat ne donnent lieu à aucun provisionnement ;
 - les créances intégralement couvertes par les contre garanties reçues de la part d'un établissement de crédit implanté dans la zone CEMAC, dans L'UMOA ou dans les pays de l'OCDE, tels que définis par le règlement COBAC R-2010/01 du 22 septembre 2010 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit ; les garanties reçues de banques multilatérales de développement, d'organismes multilatéraux de garantie ou d'organismes publics de financement ou de garantie implantés dans la CEMAC, Dans l'UMOA ou dans les pays de l'OCDE, tels que définis par le Règlement COBAC R-2010/01 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit, les hypothèques doivent être intégralement provisionnées dans un délai maximum de trois ans. La provision cumulée doit couvrir : au moins de 25% du total des risques bruts concernés au terme de la première année, 75% au terme de la deuxième année et 100% au terme de la troisième année ;

- les créances non couvertes par l'une des garanties citées ci-dessus doivent être intégralement provisionnées dans un délai maximum de deux ans. La provision cumulée doit couvrir, au moins 50% des encours bruts au terme de la première année et 100% au terme de la deuxième année ;
- Les créances partiellement couvertes par l'une des garanties citées ci-dessus, doivent être provisionnées conformément aux dispositions du tiret ci-dessus à hauteur du montant non couvert par la garantie.

Par ailleurs, le montant des provisions spécifiques est obtenu en multipliant l'encours brut de chaque créance par le taux de provisionnement applicable. Le terme d'une année s'étend comme la date anniversaire du déclassement de la créance.

2- Ratio de couverture des risques

Règlement COBAC R-2010/01 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit stipule que les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de couverture des risques, rapport entre le montant de leurs fonds propres nets et celui de l'ensemble des risques de crédit qu'ils encourent du fait de leurs opérations.

3- Ratio de division des risques

Règlement COBAC R-2010/02 relatif à la division des risques des établissements de crédit stipule que tout établissement assujéti est tenu de respecter en permanence :

- un rapport maximum de 45% entre l'ensemble des risques qu'il encourt du fait de ses opérations sur un même bénéficiaire et le montant de ses fonds propres nets ;
- un rapport maximum de 800% entre la somme des grands risques qu'il encourt et le montant de ses fonds propres nets. Par grand risque, on entend l'ensemble des risques encourus du fait des opérations avec un même bénéficiaire lorsque cet ensemble excède 15% des fonds propres nets dudit établissement.

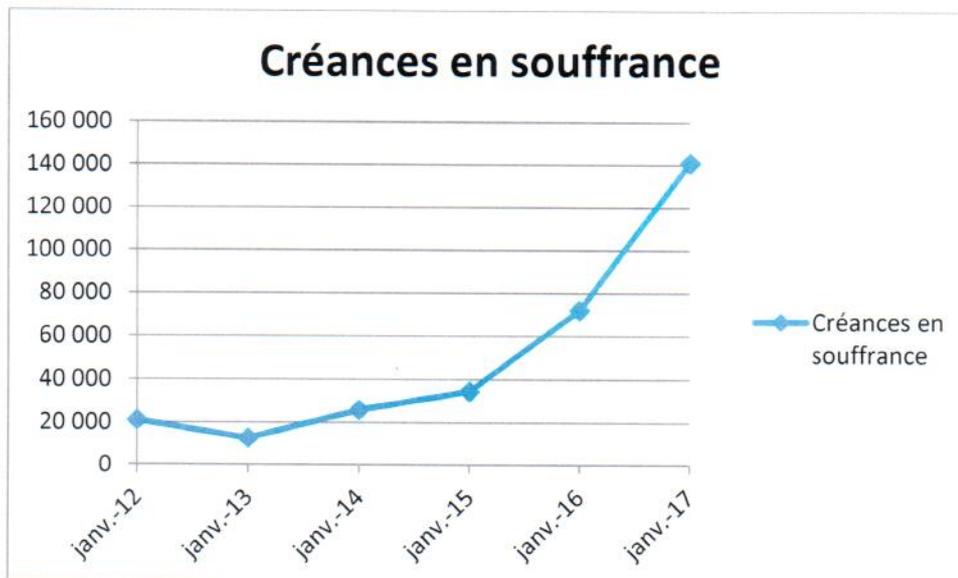
II- TESTS PRATIQUES ET ANALYSES DES EFFETS DES CREANCES EN SOUFFRANCE SUR LE SYSTEME BANCAIRE ET L'ECONOMIE DU PAYS

Parmi les indicateurs les plus scrutés actuellement par le secteur bancaire pour prendre le pouls des acteurs économiques entreprises et ménages notamment figure en bonne place l'évolution des créances en souffrance. Et pour cause, celles-ci, définies comme étant des créances qui présentent un risque de non recouvrement total (créances compromises) ou partiel (créances pré-douteuses), eu égard à la détérioration de la capacité du remboursement immédiate ou future du débiteur.

1- Causes de l'évolution des créances en souffrance au Congo

Selon les données du système bancaire Congolais à fin décembre 2017, les créances en souffrance ont poursuivi leur trend haussier en six années pour s'établir à 140,7 milliards de FCFA contre 20,9 milliards de FCFA six ans plus tôt, soit une proportion de 96,01% en comparaison annuelle (cf. TV 1). Ainsi, plusieurs causes expliquent cette tendance haussière du risque que les banques encourent en finançant les projets des agents économiques. Ces causes sont d'ordre interne et externe.

Evolution des créances en souffrance de déc. 2012- déc.2017



❖ Causes internes de l'évolution des créances en souffrance

Elles sont diverses parmi tant autres nous avons :

- le comportement irresponsable des clients (personnes physiques) en changeant des MDR (mode de règlement) sans l'accord de la banque après avoir contracté un prêt qui n'a pas atteint l'échéance de remboursement ;
- l'absence de la mise en œuvre de la politique de titrisation (transformation des créances détenues par une banque en titres négociables), cession des créances ainsi que la déficience dans l'organisation interne pour le suivi du contentieux de recouvrement par le système bancaire Congolais ;
- le dysfonctionnement du marché interbancaire et le manque des mises à jour du central des risques par le système bancaire dû à l'asymétrie de l'information ;
- inefficacité des procédures de prévention et de traitement de l'insolvabilité des demandeurs de crédits, etc...

❖ Causes externes de l'évolution des créances en souffrance

Les causes externes ont marqué une influence sur l'intermédiation bilancielle sur le système bancaire Congolais. Ainsi, on peut citer :

- difficultés de recouvrement des créances immobilisées portées directement et indirectement sur l'Etat et des entreprises publiques dû à la conjoncture économique du pays ;
- difficultés de recouvrement des créances qui leur sont dues par les débiteurs des PME/PMI en majorité à **Pointe-Noire** dû à la fermeture et la faillite de ces dernières qui la majorité dépendait du secteur pétrolier en raison de la chute du prix du baril à l'échelle mondiale ;
- le licenciement auprès des entreprises du secteur privé des clients ayant bénéficié des crédits dû à la morosité de la conjoncture économique du pays ;
- l'absence d'un cadre juridique efficace et contraignant à l'égard des débiteurs en dépit des réformes apportés par l'OHADA ;
- obstacles juridiques et judiciaires au recouvrement des créances contre l'Etat et les personnes publiques du fait de la règle de l'immunité d'exécution, étendue dans la jurisprudence de certaines entreprises, pourtant soumises à une gestion de droit privé, etc...

2- Effets des créances en souffrance sur le système bancaire congolais

La tendance haussière des créances en souffrance pour la période allant de 2012 à 2017 au Congo a entraîné des effets négatifs pour le bon fonctionnement du système bancaire.

Ces effets peuvent être énumérés comme suit :

- ❖ l'augmentation de la constitution des provisions qui ont impacté des résultats des banques à hauteur du montant des engagements impayés ;
- ❖ l'incapacité des banques à réaliser les investissements nécessaires à leur développement (l'octroi de crédit ...) ;
- ❖ la diminution du niveau des fonds propres en faisant chuter la majorité des ratios bancaires ;
- ❖ problème de justice dans la vente et les saisies des biens des débiteurs à détériorer l'assise financière des banques ;
- ❖ assèchement de la liquidité bancaire et le coût élevé du taux de crédit pour le financement des projets ;
- ❖ le renforcement des procédures bancaires et de la réglementation.

3-Suggestions

Une banque s'expose à la banqueroute si les débiteurs refusent ou peinent à s'acquitter de leurs engagements, ainsi pour relever ce défi quelques recommandations peuvent être formulées :

- ❖ refinancer certaines banques en difficultés de liquidité par les actionnaires ;
- ❖ rendre opérationnel la centrale des risques au niveau du marché interbancaire Congolais;
- ❖ renforcement des capacités des acteurs du secteur bancaire en général et particulier de ceux de la gestion des engagements et du risque de crédit ;
- ❖ de s'assurer de la moralité et de la solvabilité des demandeurs de crédit ;
- ❖ mettre en place les bureaux de crédit ;
- ❖ rendre opérationnel les centres de gestion agréés pour le montage des dossiers de crédit des PME/PMI... ;
- ❖ le paiement des créances adossées au marché public de l'Etat.

Conclusion de l'étude

Au regard de l'ampleur de la gravité des effets des créances en souffrance sur le système bancaire Congolais et de l'importance du secteur bancaire dans la bonne marche de l'économie (le financement des projets des agents économiques) ;

L'Etat Congolais, dans son rôle économique et social devrait mettre l'accent sur la création d'une société de garantie, qui serait non seulement une entité à garantir le risque lié au crédit, mais aussi une structure à propulser les banques dans le financement des emplois à long et moyen terme.

CONCLUSION GENERALE

Le système bancaire congolais au 31 décembre 2017 compte onze (11) banques. Tous les acteurs (banques) constituant le système bancaire présentent un actionnariat disposant d'un noyau dur de référence autour duquel gravitent les autres actionnaires et d'un conseil d'administration dont le nombre de ceux qui siègent varie entre 3 à 12 administrateurs conformément à l'article 416 de l'acte uniforme OHADA portant droits des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique.

Ainsi, au sein de quelques conseils d'administration, l'absence des administrateurs indépendants est constatée ce qui n'honore pas l'article 9 du règlement n° 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au groupement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC.

La direction générale et le commissariat aux comptes de certaines structures ne respectent pas l'article 18 et 19 de l'annexe à la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique centrale, où le principe des « quatre yeux » n'est pas respecté ainsi que la certification des comptes est à la portée d'un seul commissaire aux comptes sous la période revue.

A la date d'aujourd'hui, il sied de signaler que la quasi-totalité des départements du territoire congolais ont bénéficié des services financiers (implantation des agences) et dégagent un taux de bancarisation encore faible d'environ 10,06% et légèrement en progression comparé à la proportion de l'année précédente à la même date (9,89%).

S'agissant de l'intermédiaire du bilancier, celle-ci dégagent un total bilan agrégé à hauteur de 1 980,4 milliards de francs CFA contre 2 187,9 milliards de francs CFA une année plus tôt, soit une régression de 9,4% en variation annuelle. Ainsi, elle se traduit par des ponctions importantes effectuées par les déposants en montant de 147,0 milliards de FCFA comparées à leur niveau de décembre 2016 d'une part et le ralentissement du mécanisme de création de la monnaie (octroi de crédit) à l'ordre de 52,0 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente d'autre part.

Du point de vue de la rentabilité, toutes les banques ont enregistré un produit net bancaire positif sous la période revue. Ainsi, à la prise en compte des frais de structure et du risque de contrepartie par chaque structure ont entraîné l'absorption en totalité du produit net bancaire de certaines banques qui se sont retrouvées avec des résultats nets de l'exercice déficitaires sous la période revue.

Quant à la réglementation prudentielle, seulement six(6) banques ont respecté la totalité des normes prudentielles édictées par la COBAC, bien qu'en disposant chacune un capital social supérieur ou égal au minimum exigé de dix milliards de FCFA.

La montée des créances en souffrance d'une période à une autre détériore l'assise financière des banques par la constitution des provisions telles que la réglementation exige. Ainsi, la volonté des banques dans le financement de l'économie ne serait plus à la hauteur des attentes. D'où, la nécessité d'une concertation (Etat /BEAC/Banques) en vue du règlement définitif du problème. Enfin, la solidité de l'assise financière du système

bancaire reste appréciable malgré la conjoncture économique morose du pays à fin décembre 2017, avec un coefficient d'exploitation en proportion de 51,74% justifiant la maîtrise des charges au regard des engagements pris par le système bancaire.

Annexes

LES RATIOS PRUDENTIELS DES BANQUES AU 31 DECEMBRE 2017

	Normes COBAC	BCH	BCI	BESCO	BGFI	CDC	ECO	LCB	SGC	UBA	BPC	BSCA
Capital social (en milliards de FCFA)	Minimum: 10	20 000	12 870	10 000	10 000	10 477	10 000	10 000	13 500	12 500	18 125	53 343
Représentation du capital minimum (en milliards de FCFA)	Minimum: 10	6 517	16 378	3	62 939	18 420	16 312	26 131	9 252	23 350	10 384	51 674
Solvabilité (en %)	Minimum: 8	21	16	-9	15	15	13	23	8	29	36	69
Couv. Des Immob (en %)	Minimum: 100	166	273	-119	104	859	114	111	39	158	86	185
Liquidité (en %)	Minimum: 100	84	104	65	102	197	251	90	24	16	83	109
Transformation (en %)	Minimum: 50	68	64	28	80	126	86	79	62	117	72	158
Division des risque (limite globale)	Maximum: 800% des fonds propres Nets	Respectée	Respectée	Non Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée
Division des risques (limite individuelle)	Maximum: 45% des fonds propres Nets	Respectée	Respectée	Non Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Non Respectée	Non Respectée	Respectée	Respectée	Respectée
Engagements en faveur des apparentés	Maximum: 15% des fonds propres Nets	Respectée	Respectée	Non Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée
Réalisation		7 sur 9	9 sur 9	1 sur 9	9 sur 9	9 sur 9	9 sur 9	7 sur 9	5 sur 9	9 sur 9	7 sur 9	9 sur 9

Source : banques

CONVENTION PORTANT HARMONISATION DE LA REGLEMENTATION BANCAIRE DANS LES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

le Gouvernement de la République du Cameroun,
le Gouvernement de la République Centrafricaine,
le Gouvernement de la République Populaire du Congo,
le Gouvernement de la République Gabonaise,
le Gouvernement de la République du Tchad,
le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale,

Soucieux d'harmoniser leurs politiques relatives à l'exercice et au contrôle de la profession bancaire conformément aux engagements qu'ils ont souscrits dans le cadre de la Convention de Coopération Monétaire du 22 novembre 1972, notamment en son article 14,

Rappelant que la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale constitue une étape essentielle de ce processus,

Conscients que la cohérence des réglementations bancaires de leurs Etats conditionne le bon fonctionnement de la nouvelle institution et, par delà, la pleine réalisation des objectifs qui ont commandé sa mise en place,

Sont convenus de ce qui suit :

Article 1.- L'activité et le contrôle des établissements de crédit, tels que définis par la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale, s'exercent dans les conditions fixées par le document annexé à la présente convention et faisant partie intégrante de celle-ci.

Article 2.- Les Etats signataires se réservent la faculté de compléter en tant que de besoin le cadre réglementaire ainsi institué, dans le strict respect des dispositions de celui-ci.

Ils s'engagent à s'y conformer, à en faire observer les prescriptions et à prendre les mesures d'application stipulées ou qui s'avèreraient nécessaires, y compris l'abrogation de toutes réglementations nationales contraires.

Article 3.- Les dispositions de la présente Convention l'emportent de plein droit sur toutes réglementations nationales qui leur seraient contraires.

TITRE III-AGREMENT DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Article 18.- La direction générale des établissements de crédit doit être assurée par deux personnes au moins.

Les établissements de crédit dont le siège social est à l'étranger désignent deux personnes au moins auxquelles ils confient la direction effective de leur succursale sur le territoire de l'Etat signataire concerné.

Ces dirigeants doivent être agréés dans les conditions prévues à l'article 20 et être résidents permanents dans l'Etat d'accueil de la succursale.

Article 19.- Les opérations des établissements de crédit sont contrôlées par au moins deux commissaires aux comptes agréés conformément aux dispositions de l'article 20 du présent acte. Dans les conditions fixées par les textes qui régissent la profession, ceux-ci procèdent à la certification des comptes annuels, s'assurent et attestent de l'exactitude et de la sincérité des informations destinées au public.

Lorsque le total du bilan d'un établissement de crédit est inférieur à un seuil fixé par décret, l'intervention d'un seul commissaire aux comptes est requise.

Article 20.- L'agrément des dirigeants et des commissaires aux comptes prévu aux articles 18 et 19 est prononcé par arrêté pris par l'Autorité Monétaire sur avis conforme de la Commission Bancaire, et publié au Journal Officiel de l'Etat concerné. La COBAC statue dans un délai d'un mois à compter de la réception par son secrétariat du dossier complet. L'absence de décision à l'expiration de ce délai vaut avis conforme.

En cas de rejet, le refus est notifié à l'établissement de crédit concerné.

Article 21.- La demande d'agrément est formée par l'établissement de crédit devant l'Autorité Monétaire qui en transmet copie à la Commission Bancaire.

Déposé en double exemplaire contre récépissé, le dossier doit notamment comporter les pièces et renseignements suivants sur les intéressés dont l'agrément est sollicité :

- une copie d'acte de naissance ;
- deux photographies d'identité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de moins de trois mois ;
- un curriculum vitae ;
- les copies des diplômes requis ;
- une expédition du procès-verbal d'Administration portant nomination des intéressés ;
- un certificat de domicile ;

Article 35.- Les règlements et décisions relatifs aux établissements de crédit peuvent différer selon le statut juridique de ceux-ci, l'étendue de leurs réseaux ou les caractéristiques de leurs activités.

Ils peuvent en tant que de besoin prévoir des dérogations individuelles, à titre exceptionnel et temporaire.

Article 36.- Les établissements de crédit assujettis au présent acte sont tenus de transmettre à l'Autorité Monétaire, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire, dans les formes et selon la périodicité prescrites par celles-ci, les informations, renseignements, éclaircissements et justifications utiles à l'exercice de la mission dévolue à ces autorités.

Ces dispositions peuvent également être appliquées aux services et organismes visés à l'articles 11 autres que la BEAC et les comptables du Trésor.

Article 37.- Tout établissement de crédit doit publier ses comptes dans les conditions fixées par l'Autorité Monétaire après avis du Conseil National du Crédit.

La COBAC s'assure que ces publications sont régulièrement effectuées.

Les Autorités de tutelle citées à l'article 36 peuvent ordonner aux établissements concernés de publier des rectificatifs dans le cas où des inexactitudes ou omissions altérant la sincérité des informations en cause auraient été relevées.

Elles peuvent porter à la connaissance du public toutes les informations qu'elles estiment nécessaires.

CHAPITRE II CONTROLE

Article 38.- Le contrôle des établissements de crédit assujettis aux dispositions du présent acte est exercé par la Commission Bancaire dans les conditions prévues à l'article 10 de la Convention du 16 octobre 1990 instituant la COBAC.

Les établissements concernés, les commissaires aux comptes et toutes autres personnes ou tous organismes dont le concours peut être requis sont tenus de satisfaire aux demandes qui leur sont adressées dans le cadre de ces contrôles.

Article 39.- La Commission Bancaire est habilitée à adresser des injonctions ou des mises en garde aux établissements assujettis, à prononcer à leur encontre comme à celle de leurs dirigeants ou de leurs commissaires aux comptes des sanctions disciplinaires, à leur nommer un administrateur provisoire ou un liquidateur, conformément à la Convention du 16 octobre 1990 instituant la COBAC et aux dispositions de l'article 3 du présent acte.